

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds.
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Téléx 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Le droit et les valeurs morales

Séparation des pouvoirs. Certains la sacralisent. D'autres, par exemple, M. Collard, avocat au barreau de Marseille, prétendent que c'est un mythe.

Plus modéré, le professeur Jean-François Aubert a écrit: «Aucune constitution vécue ne l'a vraiment réalisé(es). Il n'y a guère que le département juridictionnel qui ait répondu, à peu près, à ce qu'on en attendait: les tribunaux ont gagné leur indépendance et se sont spécialisés dans l'administration de la justice. Mais les deux autres pouvoirs n'ont jamais pu être séparés comme le voulait le dogme, et c'est fort bien ainsi, car un Etat où le Parlement et le Gouvernement seraient tout à fait dissociés serait condamné au désordre ou à l'immobilité...»

Divers juristes fougueux, en Suisse et à l'étranger, tirent aujourd'hui à hue et à dia pour que la séparation devienne pure au lieu d'être approximative.

Dans le principe, ils n'ont peut-être pas tort. Mais le désir d'absolu mène vite à l'abus.

Poussés par l'esprit de croisade, les juges tombent fréquemment dans l'activisme.

On l'a vu, par exemple, dans l'affaire du Watergate, où seule la maladresse de M. Nixon, qui livra des bandes compromettantes à la justice, évita qu'elle perdît son prestige.

On l'a discerné en Allemagne de l'Ouest, où la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a strictement veillé au respect par l'Etat des règles du jeu de la démocratie, mais où elle a dangereusement empiété sur le domaine de l'exécutif et du législatif lors d'un jugement rendu sur la libéralisation de l'avortement.

Pourquoi, dès lors qu'il existe un flottement internationalement reconnu dans la séparation des pouvoirs, donner de la voix parce que le gouvernement neuchâtelois a reculé, pour des motifs de charité, l'exécution d'une mesure judiciaire au Val-de-Travers.

Parce qu'il était très conscient de ce flou, un de nos bons journalistes suisses romands, M. Théo Bouchat, s'était demandé naguère si l'on ne pourrait pas introduire une «clause politique» dans la législation, «qui permettrait de tenir compte à la fois de l'indispensable division des pouvoirs et des impératifs diplomatiques.»

Le chœur des vestales du judiciaire et l'extrême-droite s'étaient insurgés contre la proposition.

Il n'en reste pas moins que tant dans les domaines de la politique, que de l'équité, que de la démocratie, que de la charité, la stricte séparation des pouvoirs demeure insatisfaisante...

► Page 2 Willy BRANDT

SNCF: sur des voies décisives

La semaine qui commence s'annonce décisive pour la SNCF avec la réunion syndicale - direction prévue pour mardi, mais aussi des manifestations probablement dès lundi, alors que ne circule toujours qu'un train sur quatre.

D'autre part, des perturbations sont également attendues cette semaine dans le métro parisien. La CGT appelle en effet à des «arrêts de travail» dès aujourd'hui, et tous les autres syndicats pourraient appeler à une grève de 48 heures à partir de mardi.



A Nantes, quelques centaines de cheminots ont défilé dans la rue de la gare à la préfecture. (Béline AP)

A la SNCF, les syndicats s'affirment prêts à rencontrer la direction immédiatement, toutefois ils restent sans illusions sur «l'ouverture de véritables négociations» lors de la réunion de la «commission mixte» de mardi qui - rappellent-ils - se réunit de toute façon chaque semaine.

La CFDT appelle les cheminots à manifester cet après-midi dans les 25 régions SNCF de France. A Paris, le rassemblement pourrait avoir lieu vers 15 heures devant la gare Saint-Lazare.

D'autre part, une délégation est prête en permanence à rencontrer la direction, indique-t-on à la SNCF.

Pour sa part, la CGT appelle tous ses adhérents à participer mardi à des manifestations «interprofessionnelles», mais une délégation se rendra à la réunion de la commission mixte.

D'autre part, la FGAAC (autonomes) a écrit au premier ministre pour lui demander d'intervenir pour débloquer la situation et la CGC en appelle au ministre de l'équipement, du logement, de

l'aménagement du territoire et des transports, Pierre Méhaignerie.

Paul Marchelli, le président de la CGC a en effet demandé à la direction de la SNCF de réunir la «commission mixte du statut» aujourd'hui au lieu de mardi comme prévu et que cette réunion soit présidée «à titre exceptionnel» par M. Méhaignerie.

«C'est à la direction de la SNCF de trouver des solutions», avait estimé le ministre dans le journal «Le Monde» de samedi, «le gouvernement n'a pas pour l'instant vocation à être en première ligne». Au cabinet de M. Méhaignerie, on s'en tenait dimanche en fin d'après-midi à ces déclarations.

Sur le terrain, la situation a été très légèrement meilleure dimanche et le programme prévu par la direction a été respecté. Les piquets de grève qui bloquaient la gare du Nord à Paris ont été levés, permettant à plusieurs trains de grandes lignes de prendre le départ.

Six trains spéciaux ont également été mis en place dimanche au départ de la gare de l'Est pour acheminer constamment les soldats en permission vers l'Est et l'Allemagne.

Toutefois, pour la plupart des usagers les jours se suivent et continuent à se ressembler. Aujourd'hui, toujours le programme minimum avec environ un train sur quatre. Toutefois, la SNCF s'efforcera, dans toute la mesure du possible, d'améliorer ce programme durant la journée» pour assurer les retours de vacances. (ap)

Occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques Invitations au retrait

Le septième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan a été marqué samedi par de nombreux appels à Moscou l'invitant à retirer son contingent du pays, et par une série de manifestations de l'opposition afghane en exil.

Après la France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne vendredi, les Etats-Unis, l'Iran, la Chine et l'Egypte ont pressé l'URSS de mettre un terme à son intervention, dont l'anniversaire a été passé sous silence par Radio-Kaboul.

Au Pakistan, qui héberge quelque trois millions de réfugiés du conflit, un millier d'exilés afghans ont défilé dans les rues d'Islamabad en scandant des slogans antisoviétiques. Ils ont réclamé le départ d'Afghanistan des militaires étrangers et brûlé une effigie de Mikhaïl Gorbatchev. (ats, reuter)

Dans un hôtel de Bavière Explosion meurtrière

Une explosion survenue samedi après-midi dans l'Hôtel Riessersee à Garmisch-Partenkirchen (sud de la RFA), dont le bilan s'établissait dimanche matin à 7 morts et 12 blessés, est vraisemblablement due à une conduite de gaz défectueuse, selon la police.



Les pompiers luttent contre le feu. (Béline AP)

Un porte-parole a précisé que le bilan de 19 victimes, toutes de nationalité ouest-allemande, était définitif, aucune autre victime n'ayant été retrouvée dans les débris. Parmi les blessés de cet accident, l'un des plus meurtriers jamais survenu dans un hôtel en Allemagne fédérale, 4 étaient toujours dimanche dans un état critique.

Selon la police, la direction avait alerté peu avant l'explosion les pompiers, la police et la Croix-Rouge, après avoir remarqué une odeur de gaz anormale. L'accident est survenu peu avant 16 h à la suite d'une fuite dans une cana-

lisation reliant le conteneur de gaz propane au système de chauffage de l'hôtel.

Elle a provoqué l'effondrement du toit de la piscine et endommagé la salle de gymnastique. Quelque 150 pompiers sont intervenus pour maîtriser l'incendie et faire brûler progressivement, par mesure de sécurité, la totalité du conteneur de gaz.

L'hôtel de luxe Riessersee, qui compte 320 lits, affichait complet pour les fêtes de Noël, dans cette station de ski bavaroise parmi les plus réputées de la RFA. (ats, afp)



météo

Suisse romande: à part quelques éclaircies en Valais, la nébulosité restera le plus souvent forte. Encore des précipitations éparées avec une limite des chutes de neige s'élevant graduellement jusque vers 1000 m. Vents du nord-ouest modérés en montagne.

Suisse alémanique: précipitations, parfois abondantes dans l'est.

Sud des Alpes: en général ensoleillé. Evolution probable: au nord, temps devenant assez ensoleillé sur l'ouest, puis sur l'est. A la Saint-Sylvestre, de nouveau variable et quelques précipitations. Doux. Au sud: assez ensoleillé.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 23

Lundi 29 décembre 1986
 53e semaine, 363e jour
 Fête à souhaiter: David

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	8 h 18	8 h 18
Coucher du soleil	16 h 15	16 h 52
Lever de la lune	6 h 43	8 h 04
Coucher de la lune	14 h 42	15 h 41

sommaire

Alors que Paris exige 61 millions de Sandoz
 Mutisme sur les pollueurs français
 SUISSE Page 4

R

région
 2e cahier

En souvenir du 60e anniversaire de la mort de Charles Naine

PAGE 13

SPORT Coupe Davis de tennis Pat Cash, patte d'or



L'Australie a remporté la Coupe Davis pour la 26e fois, grâce surtout à la performance remarquable de Pat Cash. (Béline AP)

● LIRE EN PAGE 9

Façade? = Afralastic

Une seule garantie, le sérieux d'une maison suisse
 Siegfried Keller SA

Eugenio Beffa
 Couleurs et vernis - Papiers peints
 Serre 28 - La Chaux-de-Fonds
 Draïzes 4 - Neuchâtel

MONDE

E

entre autres

Retour forcé

Une bonne nouvelle pour clore l'année?

Rebelles tamouls et délégation gouvernementale sri lankaise ont entamé des discussions afin de trouver une solution à la guerre civile qui sape le pays.

Une apparente bonne nouvelle dans la mesure où cette négociation est le premier contact direct entre les deux parties.

Une mauvaise nouvelle pour marquer l'aube de 1987?

Les partenaires de ce conflit ne parviendront jamais à résoudre leur différend par les voies de la conciliation. Les positions, au fil des ans, se sont par trop radicalisées. Le gouvernement ne veut pas entendre parler de la création d'un Etat tamoul indépendant, gage de la partition de l'île. Tout au plus propose-t-il une autonomie accrue aux rebelles, sous la forme de conseils provinciaux.

Une autonomie réfutée par les séparatistes, pour lesquels le salut passe par l'indépendance. Situation pourrie et irrécupérable: espérer l'avènement de la réconciliation à l'amiable serait vain.

Un absent de marque grève pourtant l'issue des négociations. Un absent par lequel l'aboutissement d'un hypothétique règlement doit nécessairement passer.

L'Inde, de longue date, avait pris clairement fait et cause pour les rebelles. Avant que d'être séparatistes, ne sont-ils pas d'origine indienne?

Une origine qui a transformé le Tamil Nadu en sanctuaire des divers mouvements de guérilla tamoule opérant actuellement à Sri Lanka. Cette implantation, croissante et remuante, n'est pas pour plaire à Rajiv Gandhi: l'hypothèse d'une contagion tamoule sur sol indien, dans le droit fil des revendications sikhs et cachemiries, serait lourde à porter.

L'infléchissement de La Nouvelle-Delhi par rapport au conflit sri-lankais est à cet égard significatif: l'Inde, d'une position partisane, a endossé le rôle du médiateur attentionné, soucieux de parvenir au compromis salvateur.

Garant de sa stabilité interne dans le Tamil Nadu, certes. Mais garant aussi de l'aura que La Nouvelle-Delhi fait rayonner sur le monde en voie de développement. Tête d'affiche du mouvement des non-alignés, exemple de modernisation menée au rythme d'une indépendance farouche, le sous-continent se devait de ménager le visage politique qu'il exhibe, ceint d'une crédibilité que peu de nations du tiers monde sont en mesure de revendiquer.

Dès lors, inutile de dilapider ce précieux capital au prix d'une cause - le séparatisme tamoul - perdue, au vu de l'impasse durable dans laquelle elle stagne.

Mieux vaut composer, pour ces différentes raisons. D'autant que la seule solution à la guerre civile au Sri Lanka serait peut-être le retour des Tamouls en Inde.

Retour forcé.

Pascal-A. BRANDT

A Paris

Quatre personnes asphyxiées

Quatre personnes sont mortes asphyxiées dimanche à Paris, dans un appartement de la rue de Crimée (19^e arrondissement), a-t-on appris auprès de l'état-major des sapeurs-pompiers.

Les quatre victimes - trois femmes et un homme - sont probablement mortes après avoir inhalé du monoxyde de carbone, en raison du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage.

Les pompiers ont été prévenus par des voisins, alertés par l'odeur. L'appartement se trouve au 207 de la rue de Crimée. (ap)

Guerre du Golfe: combats acharnés

L'Irak a affirmé que son armée a livré cette semaine à l'Iran les combats les plus acharnés depuis le début de la guerre, il y a plus de six ans, pour briser une offensive iranienne d'envergure au sud du front, dont l'objectif était, selon des officiers irakiens, de marcher sur Bassorah.

Cet objectif n'a pas été atteint, affirment les médias irakiens, l'offensive lancée mercredi soir par les forces iraniennes ayant été repoussée. En deux jours et deux nuits de combats, 32.344 assaillants ont été tués, d'après un bilan de l'état-major irakien.

Les pertes matérielles iraniennes s'élevaient, selon ce bilan, à 1048 embarcations et 107 transports de troupes. Cette offensive avait mobilisé 50.000 Gardiens iraniens de la révolution (Pasdaran) selon les affirmations du commandant du 7^e corps d'armée basé dans la région de Fao, le général Maher Abdel Rachid. Par ailleurs, le dernier bilan iranien de l'offensive «Kerbala 4» chiffre les pertes irakiennes à 3000 tués et 6500 blessés, rappelle-t-on.

Ces affirmations contredisent, note-t-on, les déclarations des responsables iraniens qui ont insisté sur le caractère «limité» de cette opération, lancée selon eux en représailles à une série de raids particulièrement «meurtriers» contre l'ouest de l'Iran. Ces raids avaient fait 300 morts dans les villes de Bakhtaran et Islamabad.

Pour témoigner de l'ampleur de l'offensive iranienne repoussée par deux corps d'armée irakiens sur les huit qui comportent les forces militaires de l'Irak, des officiers irakiens ont précisé qu'elle s'était déroulée sur un front de 40 km de large allant du sud de Bassorah au nord de Fao.

Elle avait permis aux forces adverses d'occuper dans un premier temps l'île irakienne stratégique d'Oum Al Rassas, située dans le Chatt Al-Arab à une quarantaine de kilomètres au sud de Bassorah. Les correspondants de presse qui se sont rendus samedi sur l'île, à l'invitation des autorités de Bagdad, ont constaté qu'Oum Al Rassas avait été effectivement libérée par l'armée irakienne et ont pu voir un nombre important de cadavres d'hommes-grenouilles iraniens qui avaient pris le contrôle de l'île dans la nuit mercredi.

D'autre part, Bagdad a indiqué, contrairement aux affirmations de Téhéran, que les forces iraniennes ont débarqué au début de l'offensive sur la côte irakienne de Chatt Al-Arab. Le général Talaa Al-Douri, commandant le 3^e corps d'armée irakien (région de Bassorah), a indiqué néanmoins que ses troupes ont empêché la progression des unités iraniennes au-delà d'une bande de 100 mètres de profondeur sur toutes les positions de débarquement.

Les médias irakiens poursuivaient dimanche, pour la troisième journée consécutive, la célébration de «la victoire définitive» au sud du front. Radio-Bagdad a diffusé à cet effet des messages de félicitations téléphoniques émanant notamment du rédacteur en chef d'un important quotidien koweïtien et d'un acteur de cinéma égyptien. (ats, afp)

Territoires occupés par Israël

Un journaliste palestinien expulsé fait une brève escale à Zurich

Un journaliste palestinien, M. Akram Hanyeh, a été expulsé dimanche par les autorités israéliennes de Cisjordanie (territoire occupé). Embarqué à l'aéroport de Tel Aviv à bord d'un avion de la compagnie «Swissair», le journaliste est arrivé peu avant 13 heures à l'aéroport zurichois de Kloten. Selon le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Hanyeh ne se trouve à Zurich que pour une escale et s'embarquera ensuite à destination de l'Algérie. Les autorités suisses, selon des informations recueillies dimanche après-midi, n'ont pas été averties de l'expulsion par les Israéliens.

Le CICR, qui rappelle que toute expulsion hors des territoires occupés est une mesure contraire au droit international humanitaire, a regretté et condamné l'expulsion du journaliste, rédacteur en chef du journal de Jérusalem-Est «Al Shaab» (favorable à l'OLP). L'attachée de presse du CICR a précisé qu'un délégué de l'organisation s'était rendu à l'aéroport de Zurich afin de remettre à M. Hanyeh les documents lui permettant de poursuivre son voyage jusqu'en Algérie. La porte-parole s'est toutefois refusée à indiquer la durée de l'escale zurichoise du palestinien expulsé.

M. Akram Hanyeh avait été arrêté le 3 novembre dernier et se trouvait incarcéré dans une prison de Naplouse (Cisjordanie occupée) depuis cette date. Dimanche, le rédacteur en chef palestinien a été conduit à l'aéroport de Tel Aviv et a été accompagné dans l'avion de Swissair par deux policiers israéliens. Un délégué du CICR a assisté à cette opération, a-t-on indiqué du côté de l'organisation internationale.

La décision d'expulser M. Akram Hanyeh a été prise après que ce dernier ait décidé de retirer son recours - contre l'expulsion - devant la Cour Suprême d'Israël. Les autorités judiciaires avaient en effet refusé à ses défenseurs l'accès au dossier d'accusation. Le retrait de son

● MOSCOU. - Les dirigeants du PC de la république soviétique du Kazakhstan, théâtre la semaine dernière d'émeutes nationalistes, ont créé un conseil spécial chargé de coordonner la lutte contre la criminalité.

Ce dernier a démenti les informations selon lesquelles le «groupe de confiance» se serait dissous comme l'a annoncé un communiqué transmis mercredi dernier par téléphone à des correspondants occidentaux à Moscou. Six personnes se réclamant de ce groupe disaient avoir approuvé un texte affirmant: «nous considérons qu'au stade actuel, nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir et que des progrès futurs dans ce domaine ne peuvent être réalisés qu'à l'échelle nationale et non plus par nos seuls efforts».

Une trentaine d'autres membres du «groupe de confiance», dont Mme Nina Kovalenko, ont ainsi affirmé poursuivre leur travail et leur défense des prisonniers», en soulignant qu'il n'était pas question d'une «dissolution» de leur mouvement. (ats, afp)

● TÉHÉRAN. - Le chef du «Jamiat Islami» principal parti d'opposition afghan, M. Borhanneddine Rabbani, est arrivé à Téhéran, à l'invitation du Ministère iranien des affaires étrangères. Ce voyage, le premier depuis le début de l'invasion soviétique en Afghanistan devrait être l'occasion d'un réajustement de la politique iranienne à l'égard de la résistance afghane.

● ROME. - L'hypothèse de l'enlèvement de l'Israélien Mordekhai Vanunu à Rome a trouvé un début de confirmation: la compagnie British Airways a informé les enquêteurs italiens qu'un passager portant ce nom figure sur la liste du vol 504 Londres - Rome le 30 septembre.

URSS: pacifiste libérée

Une militante du mouvement illégal de pacifistes soviétiques, Mme Larissa Tchoukaïeva, a été libérée alors qu'elle purgeait une peine d'internement à la suite de ses activités au sein du «groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis», a-t-on appris de source dissidente.

Mme Tchoukaïeva est ainsi revenue dans la capitale soviétique à la fin de la semaine après avoir vu levée sa condamnation, en juillet dernier, à deux années d'internement dans un camp, a précisé un autre membre de ce groupe, M. Alexandre Roubchenko.

Dans le Pacifique

Un cyclone fait des ravages

Les deux avions Transall de l'Armée de l'air française qui devaient acheminer depuis Nouméa les premiers secours à destination de la petite île de Futuna, ravagée par le cyclone «Raja», se sont posés dimanche à Wallis, distante de 250 km de Futuna.

Le cyclone aurait fait deux morts, selon un bilan sommaire parvenu dimanche.

Futuna a été survolée dimanche par un avion Gardian de l'Aéronavale française, pour une évaluation des dégâts. Un contact quasi régulier a pu être établi entre Wallis et Futuna, grâce au simple émetteur radio de la Land Rover des gendarmes de l'île sinistrée. Leurs installations fixes ont été sérieusement endommagées. (ap)

Dans le département français des Hautes-Alpes

Accident de télécabines

Un accident de télécabines à la station des Orres (Hautes-Alpes) a fait au total 36 blessés, dont trois sont sortis de l'hôpital dimanche, a-t-on appris auprès de la gendarmerie.

L'attention se porte maintenant sur l'enquête des gendarmes pour déterminer les causes de cet accident, d'autant que de nombreuses stations de sports d'hiver possèdent le même type de télécabines.

Trente-trois personnes sont donc toujours hospitalisées dont six sérieusement atteintes. Toutefois, les blessés semblaient dimanche après-midi hors de danger. Une dizaine d'enfants figurent au nombre des victimes.

L'accident s'est produit à 12 h 20 samedi, au moment où deux télécabines se croisaient. La chute serait due à la cassure d'une tête de pylone. Installées en 1981, ces télécabines acheminent les skieurs du parking vers les pistes. Le matériel avait fait l'objet d'une

vérification annuelle avant l'ouverture de la station, a-t-on indiqué auprès de la mairie des Orres. Au moment de l'accident, les conditions météorologiques étaient bonnes.

Les gendarmes excluent une origine criminelle et l'enquête s'oriente dans plusieurs directions. Des experts vont étudier le système et procéder à des vérifications. Leurs conclusions pourraient être connues en début de semaine. D'ores et déjà, on évoque l'hypothèse d'un vice de fabrication ou de négligences lors de l'entretien du matériel.

Le système de télécabines des Orres est de la marque «Pomagelski», le plus important fabricant dans ce domaine. Et ce type de matériel est installé dans de nombreuses stations de sports d'hiver. L'enquête devrait déterminer s'il est nécessaire de les vérifier.

(ap)

En Italie

Froid polaire

Exceptionnelle dans la «ville jardin» de l'Europe, la neige est tombée samedi matin à Rome, pour la première fois de la saison, tandis qu'un froid polaire fait grelotter la Péninsule, des Alpes à la Sicile.

Cette première chute de neige a été relativement brève. Dans le reste de l'Italie, la température enregistre de véritables records: 30 degrés au-dessous de zéro dans le Trentin-Haut-Adige (Alpes), où un paysan est mort de froid.

En Italie centrale, une tempête de neige s'est abattue sur les villes de Pescara et de Chieti. En revanche, les quelque 15.000 skieurs partis vers les stations des Apennins n'ont pu profiter des pistes, en raison du vent et du froid intense. (ats, afp)

recours rendait dès lors exécutoire la mesure d'expulsion prise par les autorités militaires israéliennes.

Le journaliste palestinien avait alors déclaré qu'il était «la victime d'une vengeance politique, visant le combat qu'il a mené en tant que journaliste et écrivain, pour le rétablissement des droits du peuple palestinien». En fait, estime-t-on dans les milieux politiques de Jérusalem-Est, Akram Hanyeh paie le prix de ses positions hostiles au royaume jordanien, à un moment où Israël et la Jordanie cherchent à établir les bases d'un discret modus-vivendi.

Il est le deuxième journaliste palestinien expulsé depuis l'occupation de la Cisjordanie par Israël en 1967, mais le nombre des Palestiniens expulsés de leur pays par les autorités militaires israéliennes est de l'ordre de 1200 en près de 20 ans. (ats)

Pour un couple danois

Baiser fatal

Les ambulanciers de Glostrup, à l'ouest de Copenhague, ont cru à une blague de fin d'année lorsque deux jeunes amoureux, les lèvres collées, ont été transportés au service d'urgence de l'hôpital, indique dimanche le quotidien «Dagbladet» à Ringsted.

Le couple est arrivé caché sous une couverture à l'hôpital et les médecins éberlués ont fini par constater que les deux patients étaient bel et bien enchaînés jusqu'aux dents. Un baiser passionné et violent est à l'origine de cet incident. Les supports dentaires en fil de fer des deux amoureux se sont enchevêtrés à tel point qu'il n'a plus été possible à ces derniers de se séparer.

Les médecins ont réussi finalement à mettre fin à ce baiser interminable, et à rendre aux deux tourtereaux leur liberté... de mâchoire. (ats, afp)

Responsable israélien en Egypte

Avraham Tamir, directeur général du Ministère israélien des Affaires étrangères, est arrivé dimanche au Caire pour une série d'entretiens consacrés, indique-t-on en Israël, à la recherche d'une solution de paix au Proche-Orient.

La radio israélienne avait indiqué en début de journée que Tamir présenterait à ses interlocuteurs - dont le ministre des Affaires étrangères Esmat Abdel-Maguid qui doit le recevoir mardi - des propositions spécifiques sur la création de commissions préparatoires à une conférence internationale sur la paix.

Des responsables de la diplomatie israélienne ont tenu à souligner par la suite, sans donner aucune précision, qu'il ne fallait rien attendre de spectaculaire de cette visite. (ats, reuter)

opinion

Page 1

Le droit et les valeurs morales

Paul Grüniger, commandant de la police cantonale saint-galloise, avait, du temps du nazisme, falsifié la date des documents d'entrée de quelque 2000 réfugiés, afin de leur sauver la vie. Il fut condamné et en 1985 le parlement saint-gallois refusa de le réhabiliter, car la justice n'avait pas com-

mis d'erreur. Beaucoup de non-juristes se sont indignés d'une telle attitude.

Comme le relevait toutefois le juriste Jean-Daniel Delay: «En agissant comme il l'a fait, Grüniger a choisi sa conscience contre le droit».

Le refus de sa réhabilitation atteste la validité de son choix: des circonstances exceptionnelles autorisent de faire fi des règles juridiques. Les valeurs morales n'ont pas toujours besoin de la caution du droit. Ou alors il n'y a plus, de place pour la liberté.»

Ce qui est vrai pour Grüniger, ne serait-il pas vrai aussi pour le gouvernement neuchâtelois?

Willy BRANDT

VOLTA

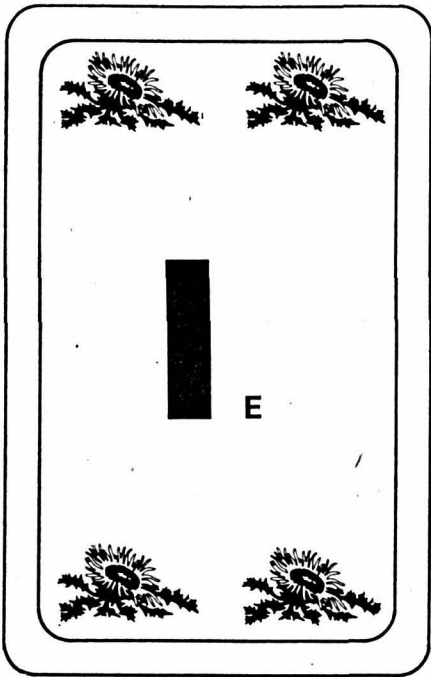
net seulement 368.-

VOLTA U-260
Un aspirateur maniable et puissant, utilisant peu d'énergie, avec réglage électronique de la force d'aspiration.
Très silencieux seulement 69 dB (décibel)

- moteur 1000 watt
- enrouleur automatique
- 2500 mm colonne d'eau

Modèles d'exportation à prix très avantageux!

Services Industriels
Magasins de vente,
Collège 33,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 38 38



Publicité intensive, publicité par annonces

Hug Musique
PIANOS, ORGUES, INSTRUMENTS, DISQUES

La maison de musique de grande tradition

Neuchâtel - En face de la poste - ☎ 038/25 72 12

Découvrez le plaisir de jouer de l'orgue électronique tout en apprenant la musique...
...et ceci à n'importe quel âge

Grâce à nos cours d'orgue électronique, vous arriverez rapidement, par des méthodes simples mais efficaces, à jouer vos mélodies préférées.
Les cours se donnent soit sur des orgues à deux claviers et pédalier, soit sur des claviers portables.
Pour tout renseignement et inscription:

M. Maurice Bianchi
Croix-Fédérale 30 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 78 51

La Société des maîtres ferblantiers et appareilleurs de La Chaux-de-Fonds et environs

remercie sa fidèle clientèle de la confiance témoignée et lui présente ses vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

ARNET Jean SA	Ferblantiers-appareilleurs
BRANDT Léo SA	Ferblantiers-appareilleurs
CLAUDE Alexis	Ferblantier-appareilleur
CORTHÉSY SA	Ferblantiers-appareilleurs
DONZÉ & GIRARD SA	Ferblantiers-appareilleurs
DUBOIS & SORGE, F. Sorge, succ.	Ferblantier
DUNNENBERGER Frédy	Ferblantier-appareilleur
HADORN Daniel	Ferblantier-appareilleur
INSTA-REX	Ferblantiers-appareilleurs
JAQUET & VUILLE	Ferblantiers-appareilleurs
MATTHEY René & Fils	Ferblantiers
MAURER Charles-André	Ferblantier-appareilleur
SCHAUB & MÜHLEMANN SA	Ferblantiers-appareilleurs
SERENA Raphaël	Ferblantier
SINGELÉ Charles	Ferblantier-appareilleur
VOEGTLI SA	Sanitaires
WINKENBACH SA	Ferblantiers-appareilleurs
ZYSSET Jonny	Ferblantier

Société des maîtres ferblantiers et appareilleurs de La Chaux-de-Fonds et environs
Secrétariat: avenue Léopold-Robert 50, ☎ 039/23 23 15.

Bonnes fêtes, Bonne année!

vous souhaitent la famille Maurice Bonny, ainsi que le personnel du garage.

.....

Une suggestion pour 1987...
Roulez sans souci, dans la neige et sur tous les terrains, avec un véhicule polyvalent et très confortable.

Le Trooper 4x4

GM/ISUZU Tendance à la hausse

Depuis qu'existe le confortable Trooper 4x4 avec son nouveau moteur 2,3 litres encore plus puissant, en version Hard-Top ou Cabrio, 2 ou 4 portes, il ne cesse de conquérir la faveur du public. Et pour faire plus ample connaissance de ses aptitudes en montée, montez à bord pour un essai routier. Nous vous attendons.

Le service de vente est à votre disposition tous les samedis jusqu'à 17 heures

Maurice Bonny ☎ 039/28 40 45

Garage et carrosserie du Collège La Chaux-de-Fonds

Distributeur officiel

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Meilleurs vœux pour 1987...

ATELIER DE L'HOTEL DE VILLE

Menuiserie - Ebénisterie

Malmzer Frères S.A.

... et merci de la confiance que vous nous avez témoignée en 1986.

Hôtel-de-Ville 38 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 32 27

Jambon en croûte
(dès 4 personnes)

Tranches de pâté

Flûtes au beurre

Mini-canapés

Vendredi 2 janvier, ouvert le matin

Livraison à domicile

Boulangier Pâtissier Confiseur

Tea-room
Parc 29
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 35 50

Le compte à rebours a commencé.

Vous n'avez plus que 2 jours pour payer moins d'impôts grâce au FISCAPLAN® UBS.



Le compte à rebours dure encore 2 jours, et seules les sommes versées avant le 31 décembre dans un FISCAPLAN sont déductibles de la déclaration d'impôts 1987.

Mettez donc à profit les derniers jours de l'année pour constituer votre capital-prévoyance au titre du 3^e pilier.

Avis important aux indépendants sans caisse de pension LPP:

Les versements que vous faites jusqu'au 30 mars 1987 sont déductibles rétroactivement de votre revenu imposable si vous avez ouvert votre compte FISCAPLAN avant le 31 décembre 1986.



SUISSE

Chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes E. Blaser donne sa démission

Edouard Blaser, chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes, a remis sa démission pour le milieu de l'an prochain. Il part à cause de fortes pressions exercées contre lui, a indiqué le quotidien bernois «Der Bund», qui a révélé toute l'affaire dans son édition du week-end.

L'intéressé a rejeté les reproches formulés dans le quotidien bernois sur sa manière de diriger le Corps. L'ambassadeur Roland Wermuth, secrétaire général du Département fédéral des Affaires étrangères, a refusé de prendre position à ce sujet. Il appartiendra en définitive au Conseil fédéral d'accepter ou non cette démission.



M. Edouard Blaser. (Bélino AP)

Edouard Blaser se trouve à la tête du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes depuis cinq ans. Ce Corps regroupe 1400 volontaires appelés à intervenir à l'étranger lors d'événements graves.

Le patron du Corps explique dans le «Bund» que l'aide en cas de catastrophe provoque un stress tel qu'aucun homme ne pourrait le supporter des dizaines d'années. C'est pourquoi il a décidé dès le début de limiter la durée de son mandat.

Le «Bund» fait état de pressions politiques et de graves reproches formulés contre Edouard Blaser. Il rapporte que la Commission de gestion du Conseil des Etats avait fait savoir lors de la session d'été 1986 qu'elle examinerait les divergences existant entre la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du DFAE et la direction du Corps.

Le quotidien bernois croit savoir que le climat de travail au sein du Corps n'est pas bon. Certains reprochent à Edouard Blaser d'outrepasser ses compétences, de poursuivre sa propre politique et de cultiver un style de direction reposant par trop sur un modèle hiérar-

chique militaire. On reproche aussi au chef du Corps d'avoir interprété de façon extensive ses compétences et d'avoir engagé des opérations d'aide d'urgence trop coûteuses alors qu'il aurait eu le temps de les planifier et de les soumettre à une discussion plus large.

L'effectif du Corps serait trop important selon certains, qui rappellent que durant les cinq dernières années, moins de 5% des 1400 volontaires ont été engagés.

Les frictions entre le Corps et l'autorité supérieure, la Direction de la coopération au développement, proviennent selon le «Bund» d'un empiètement croissant du premier sur les domaines d'activité de la seconde. Outre l'aide d'urgence, le Corps s'est engagé dans des actions à moyen terme ainsi que dans des opérations d'aide à la reconstruction, rappelle le quotidien bernois.

Edouard Blaser a rejeté tous ces reproches samedi soir sur les ondes de la radio alémanique. Selon lui, 15 à 20% des 800 volontaires qui composent l'effectif actif du corps ont été engagés chaque année, et non pas 5% en cinq ans. Le démissionnaire pense que les reproches sur l'engagement du Corps et la façon dont il est administré ne sont pas étrangers au départ d'un collaborateur de la direction.

Edouard Blaser souligne que la critique arrive au moment même où son départ, prévu pour mi-1987, devient de notoriété publique. A l'époque où il va s'agir de trouver un nouveau chef pour le Corps, certains ont trouvé bon de porter sur la place publique un conflit déjà ancien entre ceux qui pensent bureaucratiquement et lui-même qui réfléchit et agit «comme dans l'économie privée».

● Les CFF et les PTT discutent actuellement d'une possible extension du rayon de validité de l'abonnement général CFF au réseau des cars postaux. Il y a une chance sur deux pour qu'une telle opération se réalise, a déclaré M. Weibel, directeur de la division marketing des CFF.

Alors que Paris exige 61 millions de Sandoz

Mutisme sur les pollueurs français

Le 19 décembre dernier, M. Alain Carignon, ministre français de l'Environnement, annonce à la radio et à la télévision le montant des réparations que la France réclamera à l'entreprise Sandoz à la suite de la grave pollution du Rhin provoquée par l'incendie de la Schweizerhalle: 250 millions de francs français ou 61 millions de francs suisses. La France traite-t-elle ses propres pollueurs comme les Suisses? Pour toute réponse, un monde de mystère et de discrétion.

Le 16 juin 1985, un incendie se déclare dans un hangar de stockage de l'usine Rhône Poulenc de Roussillon (Isère). Comme dans l'incident de la Schweizerhalle, les pompiers déversent sur les fûts en flammes une grande quantité d'eau qui dissout des produits chimiques et ruisselle ensuite dans le Rhône. Résultats: le fleuve pollué sur quelque 80 km, une centaine de tonnes de poissons morts, une quinzaine de communes privées d'eau potable. Cette pollution est surtout provoquée par la pyrocatéchine, un produit qui entre dans la composition des désherbants.

«INCOMPARABLES»

Combien d'indemnités Rhône Poulenc a-t-elle dû payer à la suite de cette pollution? Le ministère français de l'Environ-

nement ne répond pas à cette question, Rhône Poulenc non plus et l'ambassade de France en Suisse souligne que ce n'est pas son affaire. Quant aux Chambres syndicales (locale et nationale) de l'industrie chimique française, elles répondent qu'il ne leur appartient pas de publier de tels chiffres.

Il faut tomber sur la Fédération de pêche de l'Isère pour obtenir un premier indice: «Nous demandons 1 million 800.000 ff (450.000 frs) à Rhône Poulenc pour remplacer les poissons tués par cette pollution. Un premier jugement rendu en juin a été cassé pour vice de forme.»

Combien Rhône Poulenc doit-elle payer au total? Les pêcheurs expliquent et donnent des estimations: «La Fédéra-

Hôtel en feu à Interlaken

Un gros incendie a ravagé samedi soir l'hôtel Savoy, à Interlaken. Les dégâts devraient largement dépasser le million de francs. Un défaut de construction dans le système d'évacuation d'une cheminée est probablement à l'origine de ce sinistre, a déclaré dimanche le juge d'instruction chargé de l'enquête. Les combles, une tourelle ainsi que les deux étages supérieurs d'une partie de l'hôtel qui venait d'être rénovée ont été complètement ravagés par les flammes. Personne n'a été blessé.

L'incendie a éclaté samedi vers 18 h 45 au cinquième des sept étages de l'hôtel, construit en 1908, et s'est rapidement propagé aux combles. Quelques 130 pompiers ont dû lutter contre les flammes jusqu'à 22 h avant de parvenir à maîtriser le sinistre. Les pompiers ont également dû protéger les bâtiments voisins de l'hôtel.

Vingt-six touristes étrangers étaient hébergés à l'hôtel. En outre, deux personnes vivaient dans un appartement situé sous les combles. Toutes ces personnes

ont pu être évacuées et hébergées dans un autre hôtel.

C'est de l'appartement, dans lequel se trouvait une cheminée ouverte qui a été utilisée samedi soir, que l'incendie est probablement parti. Les premières investigations menées par la police bernoise en présence du préfet du district d'Interlaken ainsi que du juge d'instruction laissent en effet penser que le système d'évacuation des fumées de cette cheminée à travers les murs du bâtiment était défectueux.

La partie de l'hôtel incendiée avait été rénovée pour quelque 12 millions de francs. Elle avait été ouverte il y a quelques jours seulement. Les travaux de rénovation qui sont encore en cours pour d'autres parties du bâtiment ont compliqué la tâche des pompiers. En outre, une tempête de neige soudaine a propagé les flammes sur tout le toit.

Grâce à une dalle de béton, l'incendie a pu être stoppé au niveau du cinquième étage. Les étages inférieurs ont néanmoins été fortement endommagés par l'eau déversée sur le foyer. (ats)

pyralène s'en échappent. Ce produit est très dangereux, car il peut produire de la dioxine PCB (polychloro-biphényle). Combien ce cas de pollution a-t-il coûté à EDF. La réponse de cette dernière: «De tels éléments ne sont pas disponibles.»

La Direction régionale de l'industrie et la recherche n'en dit pas beaucoup plus: «Ces incendies n'ont pas vraiment causé de pollution. La nappe phréatique n'a pas été touchée. Le nettoyage a été fait.»

Alors, combien a payé EDF? Environ 22 millions de ff (5,5 millions de frs) pour la «congélation» du sol pollué, les forages, les analyses, le traitement des déchets, la reconstruction d'un nouveau transformateur, les analyses médicales et l'indemnisation des voisins (notamment une laiterie) touchés par cette pollution. On se contentera de ces estimations, puisque que, dans ce cas, le ministre Alain Carignon n'a pas proclamé à la télévision les indemnités réclamées par la France. (BRRI)

Roger de Diesbach

FAITS DIVERS

Dans le Sud du Tessin Incendies de forêts

La sécheresse persistante dans le sud du Tessin augmente le danger d'incendies de forêt. La police cantonale a mis en garde dimanche contre ce risque en recommandant à la population de ne pas allumer de feux en plein air.

Deux incendies ont éclaté dimanche dans des forêts de la région de Mendrisio. Les pompiers de Chiasso, appelés en renfort, ont toutefois rapidement maîtrisé les sinistres.

CHIASSO: SAISIE DE COCAÏNE

Les douaniers italiens ont saisi vendredi 1,640 kg de cocaïne pure à la douane de Chiasso-Brogada. Un jeune courrier colombien de 21 ans, qui tentait de passer la frontière en direction de l'Italie dans une voiture immatriculée aux Pays-Bas, a été arrêté et incarcéré à Côme, après la découverte par les douaniers de la drogue dissimulée dans le véhicule. La drogue, dont la revente au détail peut rapporter plus de 1,2 million de francs provenait des Pays-Bas et était destinée au marché milanais.

Par ailleurs, le 20 décembre dernier, à la gare de Chiasso les douaniers ont mis la main sur un autre kilo de cocaïne qu'un courrier tentait de passer dans un train international provenant du nord de l'Europe et qui se rendait en Italie.

SION: SURDOSE MORTELLE

Un Valaisan de 22 ans est mort cette semaine dans un café de Sion des suites d'une surdose, a annoncé samedi la police cantonale. Il s'agit du seul décès dû à la drogue enregistré en 1986 en Valais. Fréquenté par les milieux de la drogue, l'établissement où le

jeune homme a été découvert sans vie a été fermé sur ordre de la commune de Sion.

CHEVAUX FOUS À AROSA

Deux chevaux fous ont renversé quatre personnes et endommagé deux voitures samedi à Arosa. Selon la police, une cochère les attelait à un traîneau lorsque les chevaux se sont brusquement emballés.

Galopant vers le centre de la station avec le traîneau, ils ont percuté une première voiture, puis renversé quatre personnes, dont une fillette qui a été entraînée par l'attelage, avant de finir leur course contre un second véhicule. La fillette s'en est tirée avec de légères blessures.

CHUTE MORTELLE AU TESSIN

Un habitant de Gnosca (nord du Tessin), Maurizio Mariotti-Nesurini, âgé de 46 ans, a perdu la vie samedi alors qu'il était occupé à un transport de caisses de bois par câble.

Selon la police, il a glissé sur un rocher et fait une chute d'une dizaine de mètres. Le malheureux a succombé à ses blessures à l'Hôpital de Bellinzona. (ats)

En raison des chutes massives de neige

Danger d'avalanches dans les Alpes

Le danger d'avalanches s'est fortement accru samedi et dimanche dans les Alpes, surtout dans les régions où la neige est tombée en masse ces derniers jours et où soufflent de forts vents. L'alerte a été chaude dans les stations valaisannes de Nax, au-dessus de Sion, et de Chandolin, dans le val d'Annivier, où deux coulées de neige ont été déclenchées dimanche par des skieurs imprudents: elle n'ont heureusement pas fait de victime. Dimanche, la prudence était recommandée pour les voies de communication en altitude. Plusieurs tronçons routiers ont dû être fermés et l'exploitation de la ligne ferroviaire de la Furka a été interrompue.

Toujours en raison du danger d'avalanches, cinq jeunes gens sont bloqués depuis vendredi à 2500 mètres d'altitude dans une cabane militaire en dessus de Laax, dans les Grisons. Il leur a été recommandé par téléphone de ne pas quitter leur refuge avant qu'une colonne de secours ne puisse les atteindre et les guider pour redescendre dans la vallée.

Plusieurs avalanches et coulées de neige ont été signalées dimanche après-midi en Valais à la suite d'un radoucissement de la température. A Nax et Chandolin, deux coulées ont été déclenchées par des skieurs qui s'étaient aventurés en dehors des pistes balisées. Des opérations de secours de grande envergure ont été lancées. Heureusement aucun skieur ne se trouvait sous la masse de neige.

Une fois de plus se pose la délicate question de la responsabilité des skieurs qui sont à l'origine d'opérations de sauvetage coûteuses. Des assurances sont prévues à cet effet dans les stations, mais il arrive que celles-ci se retournent contre les skieurs imprudents. C'est ce qu'entend faire la station de Nax qui a pu identifier le skieur qui a déclenché la coulée.

Dimanche dès l'aube, des hélicoptères, bloqués depuis plusieurs jours, sont partis de Zermatt et de Sion pour larguer les «bombes» déclenchant artificiellement les avalanches notamment à Anzère, Ovronnaz, Verbier, Nendaz, Arolla, Evolène, Veysonnaz, Mayens-de-Saxon.

Dans d'autres régions, ce sont les patrouilleurs des neiges qui sont partis à ski lancer les grenades à mains pour faire «partir les coulées». Ces opérations ont été couronnées de succès puisque dimanche avant midi plus de 200 installations, fermées samedi, ont pu être enfin ouvertes aux skieurs.

Samedi et dimanche, les tronçons routiers Täsch - Zermatt (VS), Feschel - Jeizinen (VS) et Mühlebach - Steinhaus (VS) ont été fermés. Le chargement des voitures sur la ligne ferroviaire de la Furka a également été suspendu. Dans l'Oberland bernois et dans les Grisons, plusieurs tronçons routiers ont également été fermés. Dimanche, la route Goeschenen - Andermatt - Realp était bloquée.

Au Tessin, le trafic a été intense ce week-end d'Italie vers la Suisse. La neige n'a pas encore fait son apparition dans le sud du Tessin. Dans la région de Locarno, seule la station de ski de Bosco Gurin dans le Val Maggia est ouverte.



A Davos, il est tombé plus d'un demi-mètre de neige durant le week-end, ce qui n'a pas facilité la circulation des trains! (Bélino AP)

Hypermarché
JUMBO
 La Chaux-de-Fonds

Entre

29. 12. 86

VINS VALAISANS: ACTION 3 POUR 2!



**3 cartons de vin rouge
 ou blanc au prix de**

(même sorte ou mélange)

18 bouteilles 7 dl

7080

Fendant
 Carton 6 x 7 dl

Johannisberg
 Carton 6 x 7 dl

Goron
 Carton 6 x 7 dl

au lieu
 de 106.

Skis avec fixations

GALAXIE
 avec fixations
 de sécurité TYROLIA.



199.-

Skis de marque à prix JUMBO



BLIZZARD Sport Racing SM	259
ATOMIC ASP Sport	269
ROSSIGNOL Reflex	279
DYNASTAR Jetflo	339
FISCHER SC 4 Target	399

BON JUMBO

valable à JUMBO

BLIZZARD Sport Racing SM	259.-
ATOMIC ASP Sport	269.-
ROSSIGNOL Reflex	279.-
DYNASTAR Jetflo	339.-
FISCHER SC 4 Target	399.-

50
 Valeur

Avec bon:
 50 francs moins cher!

OUVERTURES DE LA SEMAINE:

LUNDI 29 DECEMBRE

9-18³⁰ h

côtes 29^{kg}.-



Machine-à-écrire électrique

«President». Chariot 30 cm. Tabulateur. 5 fonctions automatiques. Touche de correction. Réglage d'interlignes 1, 1 1/2 et 2.

299.-

Plumier garni
Avec stylos à billes, feutres, markers et élastiques.

4.50

Papier pour machine-à-écrire
200 feuilles

2.50

5 classeurs plastiques
Très solides et stables. Largeur 8 cm. Diverses couleurs.

10.-

Big butler
Plumier avec taille-crayons, calendrier, mini-cartothèque et 200 petites cartes.

7.50

100 enveloppes C6 Grises.

1.95

Vario-box
5 classeurs suspendus Avec cavaliers.

9.-

5.90

50 enveloppes C5 Grises.

2.95

Box-notes
Avec bloc de rechange et stylo à bille. 2 x 700 feuilles.

9.90

5 boîtes-archives
«OPTA». 330 x 103 x 275 mm

5.-

Perforateur
«SOENNECKEN». Avec butée.

7.90

Bloc-notes quadrillés
Format A4. 3 x 100 feuilles. 4 perforations.

3.95

3 tiroirs-archives
Cartons empilables.

7.90

Sous-main
41 x 60 cm.

7.50

6 mappes-classeurs
Avec couverture transparente. Diverses couleurs.

2.50

4 tiroirs à courrier
Armature solide. Modernes et élégants!

39.-

Corbeille à papier
Hauteur 33 cm. Ø 27 cm. Diverses couleurs.

5.-

25 fourres transparentes
Plastiques. 5 couleurs à choix.

3.50

50 poches transparentes
Avec marge renforcée.

4.95

5 tiroirs à courrier
Armature synthétique solide.

29.90

2 registres-carton A-Z
2 x 20 séparations.

1.25

Registre-plastique A-Z 24 séparations.

1.50

MARDI 30 DECEMBRE

9-18.30 h

MERCREDI 31 DECEMBRE

8-17h

SAMEDI 3 JANVIER

8-17h

Printemps
La Chaux-de-Fonds

Passez de joyeuses fêtes de l'An!

Pour danser...

... notre rayon de disques au 2e étage a préparé pour vous un beau choix de musique de danse en disques, compacts-disques et musicassettes

Disques 33 tours Compacts Cassettes
dès **18.-** **31.-** **18.-**

Horaire de fin d'année

Ouvert sans interruption, tous les jours de 8 heures à 18 h 30 (samedi 17 heures).
Lundi 29 décembre de 8 heures à 18 h 30;
mercredi 31 décembre de 8 à 17 heures.

1er et 2 janvier fermé.

Samedi 3 janvier, ouvert de 8 à 17 heures.

De l'ambiance à Nouvel-An...

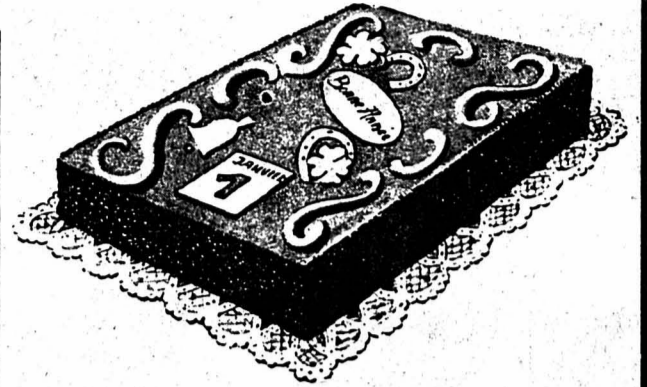
... avec nos cotillons, masques, bombes de table, farces, serpentins, etc., à notre stand de Nouvel-An au 2e étage.



Bonne Année

La direction et le personnel du Printemps remercient leur aimable clientèle de la confiance témoignée en 1986 et lui présentent

leurs meilleurs vœux pour 1987



Le dessert des fêtes de l'An la TOURTE CALENDRIER

Une délicieuse spécialité de notre chef pâtis-
sier, différents arômes

A commander au bar dès **10.-**

Victoria Pub

Avise sa fidèle clientèle qu'il sera complet pour la

nuit de Saint-Sylvestre

Fermeture le 31 décembre à 18 heures.

Réouverture le 1er janvier à 16 heures.

M. Ulrich et son personnel vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année



Manutentionnaires

sont recherchés en horaire de nuit et en horaire d'équipe dès le 5 janvier.
Suisse ou permis C.

Appelez Mlle Liliane Casaburi
Adia Interim SA - 039/23 91 33
Av. Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



Christiane Coiffure
Dans votre quartier à votre service
☎ 039/26 45 65
Helvétie 31 - La Chaux-de-Fonds

Déménagements débarras et nettoyages d'appartements
Gilbert Guinand
15 ans à votre service
☎ 039/28 28 77

Matra Rancho

Expertisée.
Fr. 4 900.-
ou crédit.

☎ 037/62 11 41

Cherche

personne

pour garder petite fille de 4 1/2 ans.
Quartier hôpital.

Ecrire sous chiffres PF 31972 au bureau de L'Impartial.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325-4, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

VITRERIE jost
JOUR et NUIT 26 40 77

Publicité intensive, publicité par annonces

Attention!

POUPÉES POUpons

achetés dès Fr. 200.-
Aussi pousettes, potager, jouets et objets, même miniature. Avant 1930.
Mme Forney
☎ 038/31 75 19.
Déplacements

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

HÔTEL DES PARGOTS - LES BRENETS

DÈS LE 26 DÉCEMBRE LE CABARET



présente en exclusivité de PARIS
La **SUPER REVUE SEXY**
(Théâtre du Nu)
EN STRIP-TEASE INDIVIDUEL

MISS FRANCE NU 86

accompagnée de sa 1ère Dauphine et de Miss Vénus 86

Le mannequin M. Francis dans son ONE MAN SHOW.

Ce spectacle a lieu tous les soirs y compris **LE DIMANCHE JUSQU'AU 4 JANVIER.**

ENTRÉE LIBRE

Prix des consommations: Au bar Américain dès Fr. 1.60 jusqu'à 22 heures

Cabaret ouvert dès 22 heures. Consommations dès Fr. 12.-

Venez commencer la Nouvelle Année dans la bonne humeur, à l'HÔTEL BELLEVUE

2726 Saignelégier

☎ 039/51 16 20

Menu du 1er janvier 1987 à midi

La Terrine du chef garnie

Le Consommé Madrilène

La Coquille St-Jacques à la Bisque de Homard

Le Canard à l'orange

Les trois Filets Mignons Forestière

La Bouquetière de légumes

Les Pommes Croquettes

La Salade de saison

La Cassata Maison

Les Friandises

Menu du 1er janvier 1987

Dîner aux Chandelles

Le Foie gras de Strasbourg

ou Le Saumon fumé

Le Consommé Sandeman

Le Feuilleté de ris de veau aux morilles

Le Cœur de Charolais

ou Le Gigot d'Agneau Provençale

Les Haricots fins au beurre

Les fonds d'Artichauts Clamart

Les Pommes Parisiennes

La Salade Mimosa

L'Eventail du Fromager

La Coupe glacée aux fruits exotiques

La Coupe de Champagne



Grand orchestre «LES DÉCIBELS»

DANSE - COTILLONS

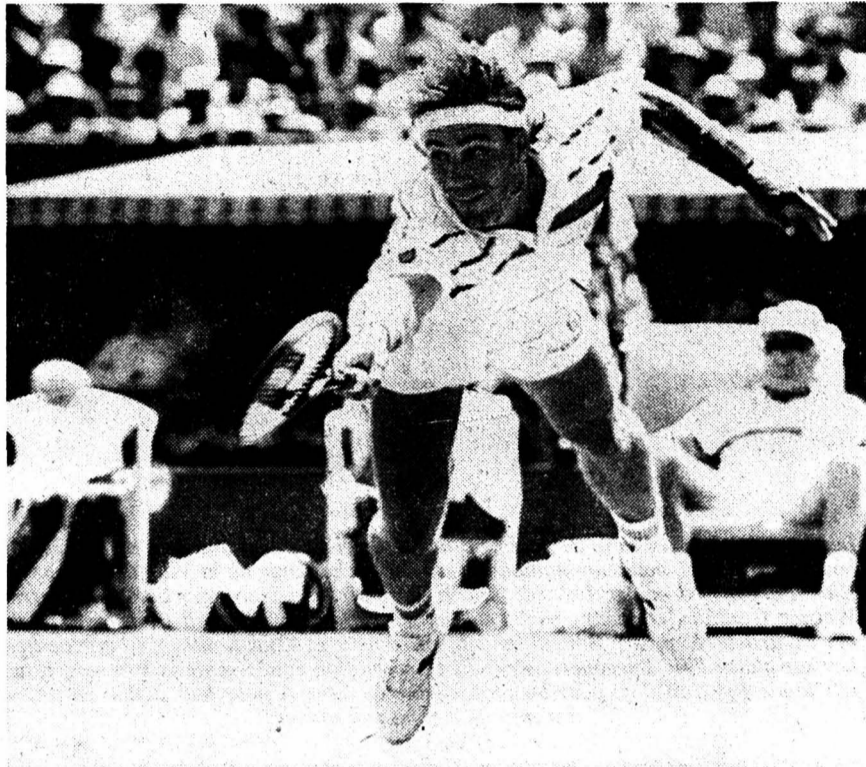
Agathe et Hugo Marini

Le Petit Nouvel-An aura lieu le samedi 10 janvier

SPORTS

Coupe Davis de tennis à Melbourne
Cash fait le bonheur de l'Australie

L'Australie a remporté sa 26e Coupe Davis, dimanche à Melbourne, sur les courts en gazon du stade Kooyong, en battant en finale au Suède, tenant du trophée, par trois victoires à deux, tout comme en 1983.



Pat Cash dans ses œuvres, lors du match décisif contre Mikael Pernfors. (Bélino AP)

Pat Cash a été le grand artisan de ce succès. Vainqueur d'abord de Stefan Edberg, le numéro 5 mondial, puis meilleur homme du double, bien épaulé par John Fitzgerald, il a enfin apporté le troisième point décisif à son équipe en s'imposant non sans mal en cinq sets contre Mikael Pernfors, 2-6 4-6 6-3 6-4 6-3, au bout de 3 heures et 27 minutes de jeu. Une victoire qui couronne un «sans faute» sur l'ensemble de la compétition, le numéro un australien restant invaincu en simple, contre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et lors de cette finale.

PRÈS DE L'EXPLOIT

Pourtant, Hans Olsson, le capitaine de l'équipe de Suède, a bien failli gagner son pari et permettre à son pays de réaliser le triplé après les victoires de 1984, face aux Etats-Unis (4-1 à Goeteborg), et de 1985, devant la RFA (3-2 à Munich). Olsson avait surpris tout son monde en sélectionnant Pernfors, 23 ans, spécialiste de la terre battue, plutôt que les expérimentés Anders Jarryd ou Joakim Nystroem, aux côtés d'Edberg. Un choix qui allait s'avérer judicieux dès la première journée, le finaliste des Internationaux de France remettant les deux équipes à égalité après avoir humilié Paul McNamee (6-3 6-1 6-3).

Et, dimanche, le jeune Suédois est passé tout près de l'exploit, menant deux sets à rien avant de céder devant un très grand joueur de Coupe Davis.

Pernfors, insensible à la pression, entama cette partie dans la foulée de celle contre McNamee. Ne commettant pas de fautes, parfaitement réglé en retour de service, il accumula les points

gagnants pour s'octroyer les deux premiers sets, 6-2 6-2, moment où Cash, dégoûté, jeta violemment sa raquette sur le gazon du «central». Le numéro un australien ne jouait pas mal mais ne pouvait que s'accrocher face à un adversaire ne lui laissant aucune marge de manœuvre.

UN MIRACLE

Les 11.000 spectateurs du stade Kooyong n'y croyaient plus. Et, à 2-1 en faveur de Cash dans la troisième manche, service Pernfors à venir, un supporter australien désespéré hurla dans les tribunes *all we need is a miracle* (il nous faut un miracle). Le ciel dut l'entendre car Cash réalisa immédiatement le break (3-1) pour ne plus être inquiété (6-3). En fait plus qu'une baisse de régime de Pernfors, l'Australien avait élevé son niveau de jeu, avec notamment un service de plus en plus performant.

Pat Cash fit alors preuve de son formidable tempérament de bagarreur. Il ne lâcha plus sa proie et fit immédiatement fructifier son ascendant. Break dès le premier jeu de la quatrième manche et conclusion sans problème à 6-4 sur un ace. Break au cinquième jeu du dernier set (3-2), sur une volée de revers gagnante, et à nouveau au neuvième jeu (6-3) où Cash, sur la balle de match, délivra un smash de toute sa puissance.

Samedi, dans le double, l'australien avait pris l'avantage (2-1) grâce à Cash Fitzgerald qui s'était facilement imposé (6-3 6-4 4-6 6-1) devant la meilleure paire mondiale Jarryd-Edberg. Et, plus que l'absence de Mats Wilander - retenu par les préparatifs de son mariage qui aura lieu le 3 janvier en Afrique du Sud -

parfaitement remplacé par Pernfors, les Suédois peuvent regretter aujourd'hui la défaillance de leur numéro un, Stefan Edberg, en panne de service et de «timing» lors des deux premières journées, et dont la seule et maigre consolation aura été de vaincre, dimanche, McNamee (10-8 6-4), dans le dernier simple ne comportant plus d'enjeu.

AUSTRALIE - SUÈDE 3-2

Vendredi: Pat Cash (Aus) bat Stefan Edberg (Sue) 13-11 13-11 6-4. Mikael Pernfors (Sue) bat Paul McNamee (Aus) 6-3 6-1 6-3.

Samedi: Pat Cash - John Fitzgerald (Aus) battent Stefan Edberg - Anders Jarryd (Sue) 6-3 6-4 6-1.

Dimanche: Pat Cash (Aus) bat Mikael Pernfors (Sue) 2-6 4-6 6-3 6-4 6-3. Stefan Edberg (Sue) bat Paul McNamee (Aus) 10-8 6-4. (si)

Pat Cash: «Pernfors s'est avéré être le meilleur joueur que j'aie jamais rencontré pendant deux sets. De la façon dont il jouait, je ne pouvais que m'accrocher. Mais je pensais qu'il ne pouvait conserver ce rythme. J'ai commencé à servir beaucoup mieux à partir du troisième set. Je n'ai jamais aussi bien retourné dans une situation défavorable même si je n'ai pas joué mon meilleur tennis.»

Mikael Pernfors: «Compte tenu de la qualité de mon jeu, je ne suis pas déçu sinon... qu'il a trop bien joué. Je ne pense pas avoir connu de baisse de régime tout au long de cette partie, c'est lui qui a su élever le niveau de son jeu.»

Du nouveau pour les skieurs de fond
Nocturnes ouvertes à tous

L'initiative est à créditer au compte de Laurent Donzé, l'entraîneur fond du Giron jurassien: réunir les mordus des lattes étroites (compétiteurs ou non), à l'occasion d'une compétition

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



nocturne avoisinant un temps de course de 30 minutes. Et ce à quatre reprises: le 7 janvier aux Breuleux, le 14 au Noirmont, le 11 février à La Brévine, le 25 à Mont-Soleil.

A la clé, un classement à l'issue de chaque course et un classement général (au meilleur de trois des quatre manches).

Sur la ligne de départ, deux catégories uniques (juniors et seniors confondus), l'une ouverte aux dames, la seconde aux messieurs.

Au travers de ces confrontations de masse, j'espère découvrir de jeunes fondeurs à même d'étoffer la catégorie juniors du Giron, relève Laurent Donzé, le patron de la tournée. Chaque club sera responsable de sa course; j'interviens en temps que coordinateur, précise-t-il.

Et de poursuivre: Nous avons obtenu l'appui d'ETC Informatique, qui assurera la planche des prix lors de chaque manche. Comme quoi, du côté de la filiale d'Ebel, on

est passé aux actes. Lors de la conférence de presse de la Coupe ETC (ski alpin), Martin Gerber, le patron, avait laissé entendre qu'à l'avenir il pourrait donner un coup de pouce au secteur nordique du Giron jurassien.

Un premier pas est donc franchi en collaboration avec «L'Impartial» qui non seulement va patronner ces quatre nocturnes, mais encore offrir le challenge récompensant le vainqueur final de la catégorie messieurs.

Sur un plan pratique, une large information sera faite par le biais des clubs et de certains magasins de sport. Les inscriptions (une finance de 5 francs sera perçue sur chaque course), se prendront sur place. La course (style libre) se déroulera sur une distance unique (6 à 8 kilomètres) avec un départ en ligne pour chaque catégorie.

L'initiative de Laurent Donzé trouvera-t-elle un large écho non seulement auprès des compétiteurs, mais encore auprès de tous ceux qui pratiquent le ski de fond pour leur plaisir? Nous pensons leur offrir la possibilité de côtoyer, sur un temps très court, les spécialistes.

Pour les premiers, ce sera l'occasion d'affiner la préparation entre deux week-ends; pour les seconds, de s'adonner à une sortie d'entraînement plus poussée, l'occasion d'un test comparatif.

Puisse cette initiative trouver la place qui lui est due...

P.-H. B.

Dans le slalom parallèle masculin de Berlin

Une première pour l'Autriche

Grâce à Leonhard Stock, vainqueur du Yougoslave Bojan Krizaj en finale du slalom parallèle de Berlin (comptant uniquement pour le classement par nations), l'Autriche a enfin fêté son premier succès dans la Coupe du monde 1986-87, à l'occasion de la 25e épreuve de la saison. Pour la troisième place, Michael Eder (RFA) a pris le meilleur sur Grega Benedik (You). Les meilleurs des Suisses engagés, Hans Pieren et Franz Heinzer, ont été éliminés en quarts de finale.

CONCOURS DE SOCIÉTÉ

Première épreuve Coupe du monde à être organisée à Berlin (sur une colline de 120 mètres de haut constituée de décombres de la Deuxième Guerre mondiale), ce parallèle disputé devant 14.800 spectateurs tenait plutôt du concours de société...

Les duels de qualité ont été rares, sous une pluie battante et sur les 400 m de la pente berlinoise, recouverte de neige artificielle. La compétition a de plus souffert de l'absence de 11 des 32 premiers du classement de la Coupe du monde, notamment Pirmin Zurbriggen, Marc Girardelli et toute l'équipe d'Italie, à l'exception d'Ivano Edalini.

Vainqueur successivement de Günther Mader, Ingemar Stenmark, Mathias Berthold, Grega Benedik et

Bojan Krizaj, Stock - champion olympique de descente en 1980 à Lake Placid - a éliminé des spécialistes de slalom confirmés, lui qui ne s'est jamais mis en évidence dans cette discipline.

Quant aux Suisses, ils sont demeurés discrets: Peter Müller, Karl Alpiger et Joël Gaspoz ont été éliminés dès leur entrée en lice, au 1er tour, de même qu'Heinzer, directement qualifié pour les quarts de finale. Seul Pieren a remporté une victoire - face à Markus Wasmeier - avant de s'incliner devant Krizaj.

LES RÉSULTATS

Classement final: 1. Leonhard Stock (Aut); 2. Bojan Krizaj (You); 3. Michael Eder (RFA); 4. Grega Benedik (You); 5. Franz Wörndl (RFA); 6. Mathias Berthold (Aut); 7. Hans Pieren (Sui); 8. Franz Heinzer (Sui); 9. Armin Bittner (RFA); 10. Hubert Strolz (Aut); 11. Ingemar Stenmark (Sue); 12. Ivano Edalini (Ita); 13. Sepp Wildgruber (RFA); 14. Daniel Mahrer (Sui); 15. Markus Wasmeier (RFA).

16es de finale: Berthold bat Joël Gaspoz (Sui) de 0"772 (total des deux manches). Pieren bat Wasmeier de 0"298. Strolz bat Andy Wenzel (Lie) de

0"301. Krizaj bat Stefan Niederseer (Aut) de 1"140. Eder bat Karl Alpiger (Sui) de 1"288. Benedik bat Peter Müller (Sui) par élimination. Stock bat Günther Mader (Aut) de 1"020. Mahrer, Heinzer, Edalini, Bittner, Wörndl, Wildgruber et Stenmark qualifiés d'office.

8es de finale: Wörndl bat Wildgruber de 1"185. Benedik bat Edalini de 0"644. Stock bat Stenmark de 0"341. Berthold bat Bittner de 0"249. Krizaj bat Strolz de 0"331. Eder bat Mahrer par élimination. Pieren et Heinzer qualifiés d'office.

Quarts de finale: Benedik bat Wörndl de 0"264. Stock bat Berthold de 0"655. Krizaj bat Pieren de 0"807. Eder bat Heinzer de 1"134.

Demi-finales: Stock bat Benedik de 0"460. Krizaj bat Eder de 0"140.

Finale. Places 1/2: Stock bat Krizaj de 0"813. Places 3/4: Eder bat Benedik de 0"821.

Le classement par nations de la Coupe du monde: 1. Suisse 1048 (messieurs 455 + dames 593); 2. Autriche 614 (338 + 276); 3. Italie 436 (377 + 59); 4. RFA 432 (295 + 137); 5. Suède 186 (140 + 46); 6. Yougoslavie 198 (157 + 41); 7. France 148 (31 + 135); 8. Etats-Unis 142 (7 + 135); 9. Canada 103 (34 + 69); 10. Espagne 46 (0 + 46). (si)

Avant les CM de bob

Sélection à Saint-Moritz

Hans Hiltbrand et André Kisser ont remporté à Saint-Moritz l'ultime épreuve de sélection de bob à deux avant les

H Handball

Yellow Cup
Victoire yougoslave

L'équipe yougoslave de Crvenka a remporté la quinzième édition de la Yellow Cup de Winterthur en battant en finale Amicitia Zurich par 15-12. Les Yougoslaves, au jeu très physique, ont toujours mené le bal dans cette finale d'une qualité très inégale.

Finale: Crvenka - Amicitia Zurich 15-12 (7-5). Classement après les matchs de qualification: 1. Amicitia Zurich et Crvenka 6-10; 2. Saint-Otmar et Saint-Gall 6-9; 3. Szeged 6-6; 4. Corée du Sud et Kholding 6-3; 5. Presov 6-1. (si)

TOURNOIS À L'ÉTRANGER

Malmedy (Bel). Tournoi international: France Espoirs - Suisse Juniors 28-17 (13-6). Belgique - Egypte 17-15. **Classement final:** 1. France 6 points; 2. Belgique 4; 3. Egypte 2; 4. Suisse 0. (si)

championnats du monde, qui se dérouleront les 10 et 11 janvier sur la piste grisonne.

Hiltbrand a devancé Ralph Püchler - Celest Poltera et Gustav Weder - Patrick Ruggie. Ces trois équipes sont, en principe, retenues pour les mondiaux.

Même s'il n'occupe que la cinquième place dans la hiérarchie établie à l'issue de ces épreuves de sélection de décembre, Hans Hiltbrand sera partant en janvier à Saint-Moritz. Forfait à Königssee pour blessure, le Zurichois a atteint, en triomphant ce week-end, les objectifs fixés par les sélectionneurs.

RÉSULTATS

(Trois manches): 1. Hans Hiltbrand et André Kisser 3'32"01; 2. Ralph Püchler et Celest Poltera à 0"56; 3. Gustav Weder et Patrick Ruggie à 2"46; 4. Silvio Giobellina et Bruno Gerber à 2"50; 5. Nico Baracchi et Meinrad Müller à 3"46; 6. Ekkehard Fasser et Kurt Meier à 3"91; 7. Hansjörg Aebli et Urs Leuthold à 5"02; 8. Fredy Kreis et Stefan Hubacher à 6"20.

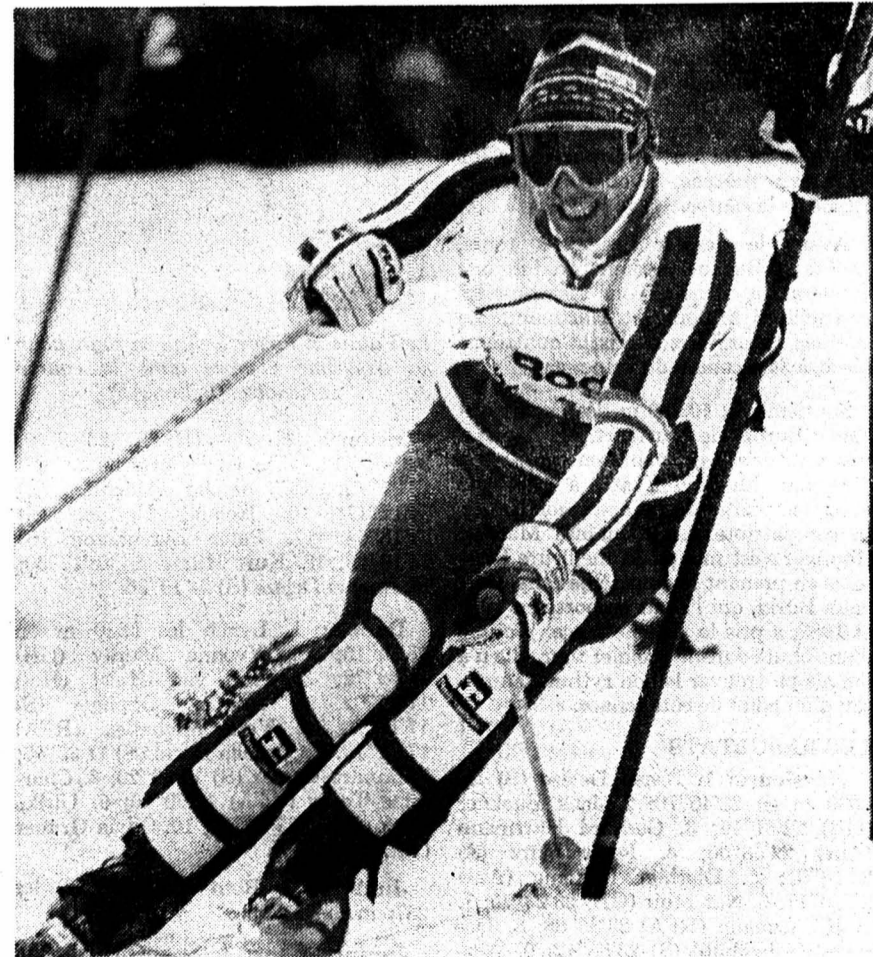
Classement final des courses de sélections de bob à deux après trois courses: 1. Püchler 571 points; 2. Weder 538; 3. Giobellina 423; 4. Fasser 407; 5. Hiltbrand 396 (deux courses). (si)

S Ski nordique

Les épreuves du Brassus auront lieu

L'an passé, Le Brassus avait dû renoncer à mettre sur pied les courses de fond inscrites au programme, faute de concurrents. Même les Suisses n'étaient pas intéressés par les épreuves organisées dans la Vallée. Cette année, il en ira différemment. D'une part, les courses de fond du Brassus font partie de la Coupe des Alpes, réservée aux pays de l'OPA (France, Italie, RFA, Yougoslavie, Autriche et Suisse), ce qui garantit déjà la présence des meilleurs espoirs de ces nations et, d'autre part, les 15 kilomètres du Brassus constituent une des épreuves de sélection réservées aux coureurs helvétiques en vue des championnats du monde d'Oberstdorf. C'est dire que les meilleurs Suisses seront au départ.

Ces 36es épreuves internationales du Brassus auront lieu le week-end des 17-18 janvier. Outre le fond, un concours de saut figure également au programme. Ce concours sur le tremplin de la Chirugienne comptera pour la Coupe d'Europe et pour le Grand Prix des Nations, dont la première manche sera disputée le vendredi 16 janvier sur le tremplin des Tuffes, à Prémaman-Les Rousses. (si)



Leonhard Stock: le vainqueur d'un... concours de société! (Bélino AP)

SPORTS

Fair-play, talent, diplomatie et créativité honorés à Lausanne Remise des mérites sportifs suisses 1986

Sept distinctions ont été décernées à Lausanne, au Casino de Montbenon, à l'occasion de la remise des «Mérites sportifs 1986» par les journalistes sportifs de la Suisse toute entière.

Les récipiendaires en ont été les suivants: la skieuse Maria Walliser (dames), le lanceur du poids Werner Günthör (messieurs), l'équipe nationale de hockey sur glace (équipes), le conseiller fédéral Kurt Furgler (activités en faveur du sport), Kurt Wirth (activités artistico-sportives), tous les footballeurs de LNA (fairplay), ainsi qu'Eric Burgener (pour l'ensemble d'une carrière exemplaire).

LE CARACTÈRE DE WALLISER

La gagnante de la Coupe du monde de ski, Maria Walliser, a devancé, côté féminin, la nageuse Marie-Thérèse Armentero, et une autre skieuse, mais du domaine acrobatique, Conny Kissling. Dans son éloge, Bertrand Zimmermann (Radio suisse romande) a relevé que Walliser rime avec caractère, rendant, ainsi, hommage à la personnalité de la Saint-Galloise, qui a su s'attirer les vraies sympathies par son langage sans ambages.

LE LANCEUR DU XXI^e SIÈCLE

Champion d'Europe du lancer du poids, le Thurgovien Werner Günthör a damé le pion, côté masculin, au cycliste Urs Zimmermann et au nageur Dano Halsall.

Commis à tresser les louanges de l'athlète du ST Berne, Michel Busset a failli jeter un froid. N'y a-t-il pas une erreur?, s'interrogeait, en effet, le responsable du service des sports du «Matin», pour commencer. En réalité, Michel Busset entendait simplement ne pas laisser tomber dans l'oubli le nom de Jean-Pierre Egger, mentor de Werner Günthör, pour conclure que ce duo, de par ses méthodes d'avant-garde, a su démontrer qu'un lanceur du poids n'était pas forcément un fort-des-Halles. Non, Werner Günthör est le lanceur du XXI^e siècle.

LES HOCKEYEURS, QUINZE ANS APRÈS

L'équipe suisse de hockey sur glace a obtenu sa promotion dans le groupe A du championnat du monde. Un exploit

renouvelé quinze ans après les Rigolet, Turler et Cie, relevait dans son éloge, Roger Jaunin («Le Matin»). Dans le palmarès par équipes, les journalistes sportifs helvétiques ont accordé la présence aux hockeyeurs, devant le bob à quatre d'Erich Schärer et l'équipage de Pierre Fehlmann, vainqueur de la course autour du monde. Un catalyseur dans ce succès: Simon Schenk. L'entraîneur national représentait sa formation, en compagnie d'Olivier Anken, le gardien, et de Kobi Kolliker, le capitaine.

UN CONCEPTEUR NOMMÉ KURT FURGLER

Le quatrième lauréat est issu du monde du sport (le handball) et illustre parfaitement, selon son laudateur Bartholomae Hunger (président de l'Association suisse des journalistes sportifs), l'interpénétration de sport et politique. Kurt Furgler, conseiller fédéral sortant, a été distingué pour ses activités en faveur du sport.

Jean-Claude Rochat, représentant personnel du président du Comité international olympique, Juan-Antonio Samaranch, rendait un hommage supplémentaire au Saint-Gallois. Kurt Furgler est le concepteur du statut du CIO ayant permis à l'organisation de demeurer en Suisse.

L'ŒUF DE KURT WIRTH

Le prix artistique en relation avec le sport est revenu au Bernois Kurt Wirth, bientôt 70 ans, créateur d'innombrables affiches sportives et autres.

Sa dernière œuvre, le timbre-poste sportif, est évidemment pour beaucoup dans sa désignation. Le sport et l'art forment un tout, comme le blanc et le jaune de l'œuf, relevait Bartholomae Hunger dans son hommage.

300 JOUEURS POUR DES ENFANTS

Représentés par Andy Ladner (FC Bâle) et Claude Ryf (Neuchâtel Xamax), la corporation des footballeurs de LNA se voyait décerner le prix fairplay.

Sous l'égide de Heinz Hermann, Andy Egli et Andy Ladner, quelques 300

jeu redevaient retrouvés sur la pelouse du stade du Wankdorf aux fins de poser pour la création d'un immense poster. Le produit de la vente contribuera au financement d'un centre pour enfants de transplantation de la moëlle osseuse.

Jean Presset, vice-président de la commission du fairplay de l'Association suisse du sport (ASS), citait encore l'article 9 de la charte du fairplay du sportif: Quel que soit le rôle que je joue, même celui de spectateur, je m'engage (...) à porter secours à tout sportif blessé ou en danger. Et de relever l'exemplarité de l'action des footballeurs, dépassant le simple cadre de secours aux sportifs.

UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE

Enfin, septième et dernier lauréat d'une journée haute en couleurs, Eric Burgener, se vit tresser les louanges pour l'ensemble d'une carrière exemplaire, par l'animateur même de la manifestation, Michel Dénériaz (Radio suisse romande).

Dans son éloge, le truculent meneur de jeu relevait les trois faces du portier helvétique (64 sélections en équipe nationale): Saint-Pierre, lorsqu'il garde les buts dans des circonstances heureuses, Cereb dans des situations plus difficiles, Eric Burgener est tout simplement un ange gardien... (si)



Les lauréats: au 1er rang de gauche à droite Olivier Anken (gardien de l'équipe de hockey sur glace), meilleure équipe qui a reçu le challenge de la Ville de Lausanne; Kurt Furgler, conseiller fédéral; Maria Walliser, meilleure sportive individuelle; Werner Günthör, meilleur sportif suisse; Andy Ladner, football (fairplay); Kurt Wirth, artiste. Derrière: Simon Schenk, entraîneur et Kobi Kolliker, équipe de hockey sur glace; Eric Burgener, mérite de l'Association vaudoise de la Presse sportive et Claude Ryf (fairplay) pour les footballeurs de ligue A pour leur action en faveur des enfants victimes du cancer.

(Photo ASL)

Marche arrière en automobilisme

Turbo, Renault... c'est fini

Les moteurs turbo-compressés se tairont à la fin du championnat du monde 1987 de F1. Certes, ils seront encore acceptés l'année suivante. Mais, avec une pression limitée à 2,5 bars et la consommation à 150 litres, le turbo sera condamné. Le bon «vieux» moteur atmosphérique retrouvera droit de cité. Fini le son «feutré» des suralimentés. Le bruit strident des atmosphériques résonnera de nouveau sur les circuits de F1.

Le 3 octobre, dans les salons de l'Automobile-Club de France, la fédération internationale (FIA) a décidé de mettre un terme à l'escalade de la puissance et des coûts financiers, déclenchée par la technique du suralimenté implantée en F1 un jour de juillet 1977, sur le circuit anglais de Silverstone, par Renault.

Une technique à laquelle seul Ferrari avait cru. Une technique qui allait révolutionner la F1, lui donner un essor spectaculaire avec l'arrivée des grands constructeurs.

La F1 n'était plus l'affaire de petits artisans. Elle était devenue un formidable champ de bataille pour Renault, BMW, Porsche, Honda. Avec, en jeu, l'image de marque.

Aujourd'hui, toutefois, l'équilibre devenait de plus en plus fragile. Le point de rupture semblait devoir être atteint. Des puissances de l'ordre de 1200 chevaux lors des essais, avec l'assurance d'atteindre 1500 rapidement, des dépenses de plus en plus élevées, un danger mortel planait sur la F1. Des mesures urgentes s'imposaient. La FIA a tranché.

DIX ANS

L'accident qui coûta la vie à l'Italien Elio de Angelis (Brabham-BMW), en mai dernier, sur le circuit français du Castellet, à l'occasion d'essais privés, avait agi comme un détonateur. Un signal d'alarme qui précédait celui lancé par certains constructeurs, «étouffés»

financièrement, incapables de suivre l'escalade des dépenses nécessaires pour rivaliser avec Honda. Un constructeur japonais avide de réussir et que les lourds investissements n'effrayaient pas.

Pressentant cette issue, accusant un déficit financier important et abandonné par les «grandes écuries» pour 1987, Renault, qui avait imposé la technique du suralimenté, quittait la scène de la F1 quelques jours plus tôt. Au lendemain du Grand Prix du Portugal, le 22 septembre exactement. Un adieu sans gloire.

En dépit de nombreuses victoires (22), de 50 «pole-positions», le constructeur français n'est, en effet, jamais parvenu à remporter le championnat du monde. Laissant à ses rivaux allemands BMW (1983) et surtout Porsche (1984, 1985, 1986) par l'intermédiaire de TAG, le commanditaire, le soin de rafler les titres mondiaux des moteurs turbos. Quatre seulement depuis 1978. Il aura fallu longtemps en effet pour que les motoristes maîtrisent parfaitement cette technique complexe, mais aux possibilités illimitées.

1977-1986, l'expérience F1 de Renault aura duré pratiquement dix ans. Tout comme la carrière du turbo en championnat du monde. (si)

Course de la Saint-Sylvestre à Zurich Victoire de Pierre Delèze

Pour la sixième fois en dix éditions, un Suisse a remporté la course de la Saint-Sylvestre de Zurich, qui a réuni cette année 10.387 concurrents. Déjà vainqueur en 1982 et 1983, le Valaisan Pierre Delèze s'est imposé en battant le Britannique Jack Buckner, le champion d'Europe du 5000 m. Chez les dames, la victoire est revenue à la Britannique Liz Lynch, qui a devancé sa compatriote Yvonne Murray.

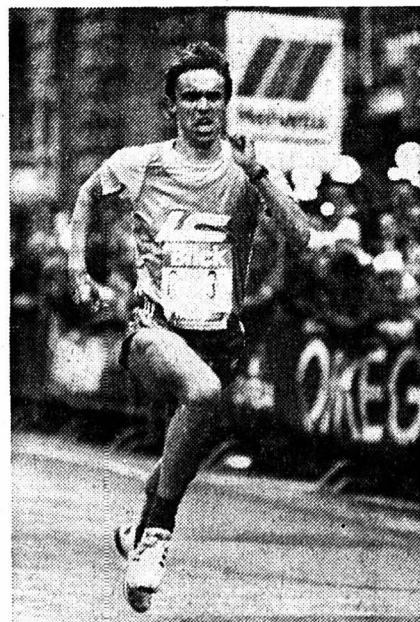
A 700 mètres de l'arrivée, Pierre Delèze a attaqué, véritablement sprinté pour lâcher Buckner. Jusque là, le Britannique avait toujours dicté le tempo. A un tour de l'arrivée, j'étais certain de gagner. Je savais que j'avais les moyens de lâcher Buckner dans les derniers mètres, avait Delèze à l'issue de la course.

Avant le dernier des trois tours, Delèze et Buckner avaient produit une accélération décisive pour distancer les Autrichiens Millonig et Hartmann. Le Bernois Peter Wirz a pris la quatrième place, à 34 secondes du vainqueur.

Septième du 10.000 m des championnats d'Europe de Stuttgart, Liz Lynch a très vite pris les devants en compagnie d'Yvonne Murray. Lynch a triomphé avec une marge de quinze secondes sur sa compatriote. La Biennoise Martine Oppliger s'est montrée la meilleure Suisse en prenant le quatrième rang. Cornelia Bürki, qui l'avait emporté en 1978 et 1985, a pris la sixième place. Victime d'une chute dans le premier tour, elle n'a jamais pu trouver le bon rythme, en raison d'un point de côté tenace.

LES RÉSULTATS

Messieurs: 1. Pierre Delèze (S) les 8090 m en 22'46"70; 2. Jack Buckner (GB) 22'51"19; 3. Gerhard Hartmann (Aut) 22'58"00; 4. Peter Wirz (S) 23'18"01; 5. Dietmar Millonig (Aut) 23'20"12; 6. Nat Muir (GB) 23'23"75; 7. Ralf Salzmann (RFA) 23'35"88; 8. Jacques Krähenbühl (S) 23'38"12; 9. Werner Grommisch (RFA) 23'43"08; 10.



Le Valaisan Pierre Delèze en route pour sa troisième victoire dans la course zurichoise. (Bélino AP)

Christophe Herrle (RFA) 23'49"59. Puis: 12. Daniel Gottschalk (S) 24'01"70; 15. Arnold Mächler (S) 24'12"17; 16. Roland Hertner (S) 24'13"54; 17. Peter Lyrenmann (S) 24'16"23; 18. Kurt Hürst (S) 24'17"50; 20. Michel Delèze (S) 24'19"86.

Dames: 1. Lynch les 5330 m en 16'34"15; 2. Yvonne Muray (GB) 16'49"72; 3. Ellie van Hulst (Hol) 17'00"02; 4. Martine Oppliger (S) 17'15"72; 5. Vera Michallek (RFA) 17'31"19; 6. Cornelia Bürki (S) 17'35"05; 7. Sandra Gasser (S) 17'40"20; 8. Charlotte Teske (RFA) 17'50"06; 9. Ulrike Beck (RFA) 17'52"52; 10. Olivia Grüner (RFA) 18'11"81.

Juniors: 1. Reto Ratt (Jenaz) les 2570 m en 7'25"93.

Juniors filles: 1. Susan Tschäppät (Zurich) les 2570 m en 8'52"57. (si)

Cyclocross de Lausen

On prend les mêmes...

Déjà vainqueur la veille à Dagmarsellen, le Saint-Gallois Beat Breu s'est encore imposé samedi à Lausen, une nouvelle fois devant le champion du monde Albert Zweifel. Troisième, l'amateur Peter Müller a créé la surprise de la journée.

Pascal Richard, pour sa part, n'a pu rééditer sa performance de vendredi: après un départ trop rapide, le Vaudois a sombré dans les profondeurs du classement.

En tête dès le 3e des dix tours, Breu a fêté à Lausen son 8e succès de la saison. Il a toutefois profité d'une crevasion de Zweifel, qui a rallié l'arrivée avec une minute de retard sur son rival.

LES RÉSULTATS

Cat. A (10 tours = 20,4 km): 1. Beat Breu (Speicher) 59'06"; 2. Albert Zweifel (Rüti) à 1'01"; 3. Peter Müller (Steinmaur) à 1'17"; 4. Bruno D'Arsiè (Bäch) à 1'34"; 5. Karel Camrda (Tch) à 1'42"; 6. Ivan Messelis (Bel) à 2'01"; 7. Albert Iten (Unterägeri) à 2'20"; 8. Vito Di Tano (Ita) à 2'36"; 9. Daniel De Bie (Bel) à 2'55"; 10. Marcel Russenberger (Merishausen) à 3'28".

Cat. B (7 tours = 14,28 km): 1. Pavel Camrda (Tch) 43'55"; 2. Beat Brechbühl (VC Bârau) à 50"; 3. Markus Fürst (RV Kristall) à 55".

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Cat. C (4 tours = 8,16 km): 1. Thomas Frischknecht (Volketswil) 25'20". (si)

A Herzogenbuchsee P. Richard l'acrobate

A Herzogenbuchsee, devant 4000 spectateurs, Pascal Richard a remporté sa première course sur sol suisse de l'année. Après deux succès en Espagne, le Vaudois a devancé de 8 secondes le Zurichois Hansruedi Büchi, et de 12 secondes le Belge Daniel De Bie.

Sur un parcours difficile, enneigé, Richard a fait étalage de tous ses dons d'acrobate. Rejoint dans le dernier tour par Büchi, le champion suisse a trouvé les ressources nécessaires pour attaquer de nouveau.

Victime très vite d'un ennui mécanique, Albert Zweifel n'est jamais revenu dans la roue des leaders. Enfin, Beat Breu ne s'est pas adapté aux conditions du terrain.

RÉSULTATS
Catégorie A: 1. Pascal Richard (Aigle) les 22 km en 48'50"; 2. Hansruedi Büchi (Winterthur) à 8"; 3. Daniel De Bie (Bel) à 12"; 4. Jiri Fiser (Tch) à 38"; 5. Albert Zweifel (Rüti) à 39"; 6. Beat Breu (Speicher) à 40"; 7. Bruno d'Arsiè (Bäch) à 1'16"; 8. Vito Di Tano (Ita) à 1'32"; 9. Urs Güller (Sulz) à 2'12"; 10. Beat Nydegger (Fribourg) à 2'34.
Catégorie B: 1. Robert Hofer (Steinmaur) les 13 km 200 en 35'23".
Catégorie C: 1. Thomas Frischknecht (Volketswil) les 8 km 800 en 26'10". (si)

Natation

Meeting à La Réunion Dagon brillant

Lors du meeting international de St-Paul-La Réunion, Etienne Dagon a battu la meilleure performance suisse du 100 m brasse en petit bassin avec un chrono de 1'02"5. Le relais du Genève-Natation du 4 x 100 m 4 nages a également établi une meilleure performance nationale en 3'49"3. A noter également, les 49"1 sur 100 m libre de Dano Halsall.

Pêlé-mêle

FOOTBALL. - Lucerne a terminé à la quatrième place du tournoi en salle de Francfort, un tournoi remporté pour la quatrième fois par Eintracht Francfort. En demi-finale, les Lucernois se sont inclinés par 4-1 devant Waldhof Mannheim. En finale, Eintracht Francfort a battu Mannheim 6-2.

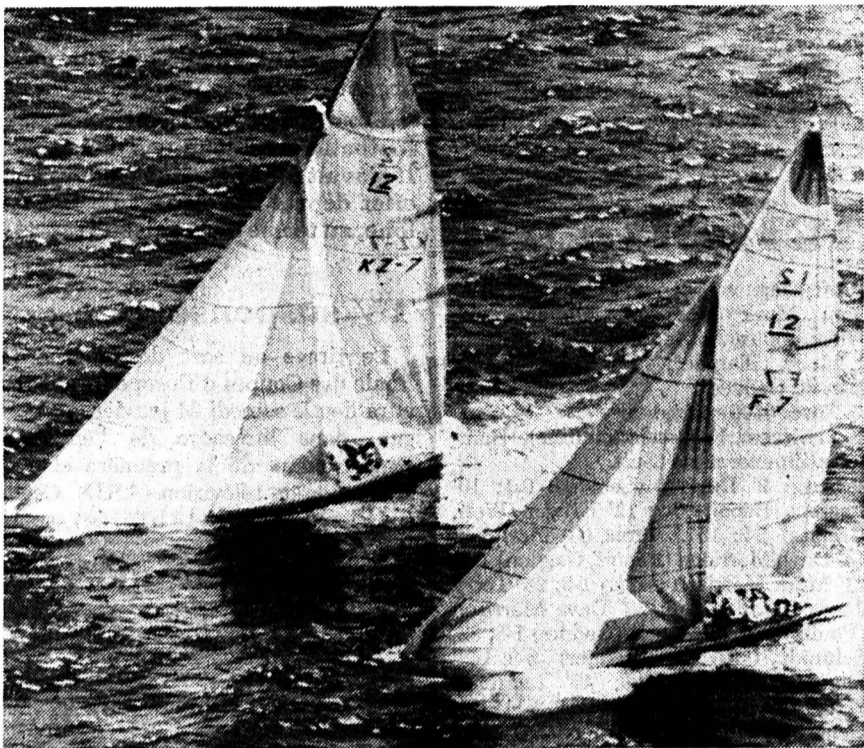
HOCKEY SUR GLACE. - A Calgary, dans le cadre du tournoi préolympique, le Canada a été battu 5-3 par les Etats-Unis. Les Canadiens, qui avaient pris la seconde place au tournoi des Izvestia, ont déçu devant les Américains. Brett Hull, le fils du légendaire Bobby Hull, a été l'Américain le plus en vue en inscrivant deux buts. La Tchécoslovaquie et l'URSS participent également à ce tournoi. (si)

SPORTS

Coupe de l'America à la voile Dickson et Conner vainqueurs

Les voiliers «Stars and Stripes» et «New Zealand» se sont octroyés, dimanche à Fremantle, aux dépens d'«USA» et de «French Kiss», une première victoire très précieuse, en demi-finale des «challengers» des éliminatoires de la Coupe de l'America.

Si Chris Dixon n'a guère souffert pour s'imposer, l'Américain Dennis Conner a rétabli in extremis une situation compromise devant son compatriote Tom Blackaller.



«New-Zealand» et «French Kiss» à la lutte. Marc Pajot (au premier plan) sera battu par 2'46". (Béline AP)

Ce dernier bénéficiait de conditions idéales pour son 12 m, en début d'après-midi. La mer n'était guère formée, le soleil brillait, et le vent ne soufflait qu'à treize nœuds. Dennis Conner tenta alors, en vain de pousser «USA», plus dur à manœuvrer du fait du manque de mise au point du système de double safran, hors de la ligne. Le grand vaincu de la Coupe de l'America 1983 n'en gagna pas moins le départ. Pour 4 secondes.

Comme Dickson et Pajot dix minutes auparavant, Conner, opta pour le côté gauche du plan d'eau. Blackaller tira son premier bord de l'autre côté. Cependant, le duel attendu entre les deux hommes ne tarda pas à survenir. Le bateau blanc de San Francisco s'en vint à la rencontre de «Stars and Stripes», le représentant de San Diego. Blackaller croisa devant Conner et s'empara du commandement.

KOOKABURRA III BATTU

Malgré un envoi de spinnaker hésitant à l'issue du bord de louvoyage initial, «USA» porta de 12 à 19 secondes son

tout espoir de s'imposer dès le premier près. «Kiwi Magic» - 34 victoires en 35 régates depuis le 5 octobre - est actuellement trop rapide. Marc Bouet, à la barre du bateau français profondément modifié, remporta le départ. Une seconde d'espoir. Puis Dickson, au vent, se mit en action... «French Kiss» sortit vaincu d'une sévère bataille de virement de bord, aux deux-tiers du premier bord de louvoyage. A la bouée, tout était joué.

Chez les «defenders», pour la première fois, «Australia IV» a devancé «Kookaburra III». Colin Beashel a coupé la ligne d'arrivée 12 secondes avant Iain Murray, lui aussi doublé dans le dernier bord après avoir mené toute la course avec une poignée de secondes d'avance. Dans la seconde régata, «Steak N'Kidney» a été dominé par «Kookaburra II».

LES RÉSULTATS

Challengers. Demi-finales: (Best of Seven), 1ère régata: «New Zealand» (Chris Dickson) bat «French Kiss» (Marc Pajot) de 2'46"; «Stars and Stripes» (Dennis Conner) bat «USA» (Tom Blackaller) de 10".

Defenders. Série D, 2e journée: «Kookaburra II» (Peter Gilmour) bat «Steak n'Kidney» (Phil Thompson) de 41"; «Australia IV» (Colin Beashel) bat «Kookaburra III» (Iain Murray) de 12". **Le classement:** 1. «Australia IV» 59; 2. «Kookaburra III» 53; 3. «Kookaburra II» 46; 4. «Steak n'Kidney» 12. (si)

«French Kiss»

Plainte repoussée

La plainte déposée dimanche par Marc Pajot («French Kiss») contre «New-Zealand» après sa défaite dans la première régata des demi-finales des challengers, a été repoussée quelques heures plus tard par le jury international.

Marc Pajot voulait disposer des résultats confidentiels des tests réalisés par des experts de la Floyd sur la coque en matériaux composites de son rival néozélandais.

Le skipper de «French Kiss» estime que ces mesures sont inexactes. (ap)

Surprenant Hockey-Club Bienne Le point à mi-saison

Cette saison, le Hockey-Club Bienne est un vin de bonne cuvée qui se bonifie au fil des étapes. Quatrième du classement avec 24 points en 20 rencontres, l'équipe de Jean Helfer se classe pour l'heure merveilleusement dans une place de play-off, alors que plus de la moitié du championnat s'est déjà déroulé.

Aujourd'hui, dans la ville de l'Avenir, on s'en réjouit et on ose espérer et souhaiter que son équipe de hockey parvienne à obtenir définitivement son billet pour les finales dans un peu plus de 60 jours.

On enregistre énormément de blessures cette saison, dans les clubs suisses. Bien entendu, le HC Bienne est parmi les victimes. L'effectif de Helfer n'a pas été épargné et fut très vite diminué. Kiefer, Kaltenbacher, Poulin, Cattaruzza, Thévoz, Nuspliger et Jost ne furent tout d'un coup plus inscrits sur les feuilles de match. La plupart d'entre eux ayant soufferts de coups de crosse.

Mais, pour expliquer comment les joueurs biennois défendent leurs chances avec brio, cette première moitié de championnat en est la meilleure preuve. Le président et l'entraîneur biennois ne pouvaient guère croire ou miser sur un rang tel que celui obtenu jusqu'à présent. Avec la carte jeunesse, il fallait être réaliste et attendre un certain temps d'adaptation dans cette catégorie de jeu.

Mais, il y eut des qualités cachées derrière ces jeunes joueurs. Ils ont mis les bouchées doubles pour se mettre au diapason de leurs camarades plus expérimentés. A force d'y mettre du cœur à l'ouvrage, la formation biennoise n'a pour l'instant pas laissé trop de plumes contre les équipes «à sa portée». Une défaite est toutefois restée à travers la gorge. Celle subie à Olten, récemment.

De la soupe à la grimace, il n'y en a eu que très peu. Par contre, lors des cinq dernières rencontres jouées à domicile, le stade de glace s'enflammait, car les joueurs biennois y ajoutèrent la manière. Contre Sierre, Davos, Kloten, Ambri et Berne, ce furent autant de victoires et de joie. D'ailleurs face à l'équipe grisonne et contre les Aviateurs de Kloten, on est passé tout près d'un niveau européen.

DE SUPERS «CANACS»

A la lecture des compteurs de ligue A, on s'aperçoit que Normand Dupont est parmi les meilleurs réalisateurs. La saison dernière, il fut la plus fine gachette du championnat. Nul ne sera par conséquent étonné d'apprendre que les dirigeants biennois ont renouvelé son contrat pour deux nouvelles saisons.

Quant à Dan Poulin, éloigné des surfaces de glace depuis le match contre Coire, il a été forcé de suivre ses camarades depuis le banc des joueurs, onze matchs durant. Connaissant ses tirs meurtriers, les gardiens n'ont pas regretté son absence.



Normand Dupont à gauche et Dan Poulin, les «supers-canacs» du HC Bienne sont présents à la Coupe Spengler, sous les couleurs du Team Canada. (Photo Perret)

Meeting de boxe à Chavannes

Nouveau succès pour Martelli

A Chavannes-près-Renens, devant 800 spectateurs, Mauro Martelli a préservé son invincibilité en battant le Transalpin Mazario Mariotti par arrêt de l'arbitre sur blessure au 8e et dernier round. L'Italo-Morgien, qui menait alors très nettement aux points, a ainsi fêté son 23e succès en autant de combats.

Face à un adversaire expérimenté (une trentaine de combats, dont la moitié victorieux), courageux et bon encaisseur, mais trop limité techniquement, Mauro Martelli a constamment dominé les débats. Toutes les reprises sont en effet revenues au

Vaudois, qui accéléra dès le 6e round après avoir boxé en contre durant la première partie de la rencontre.

Très vite, l'Italien se retrouva alors débordé. Son arcade sourcilière éclata, avant que son oreille gauche ne soit également touchée au round suivant. Lors de l'ultime reprise, le médecin fut mandaté pour examiner Mariotti. Suivant le conseil du praticien, l'arbitre mit fin à la rencontre.

RÉSULTAT

Professionnels. Surwelers (8 x 3'): Mauro Martelli (Morges) bat Mazario Mariotti (Ita) par arrêt sur blessure 8e reprise. (si)

Football: nul des juniors suisses en Israël

● ISRAËL - SUISSE 1-1 (0-0)

Lors du match d'ouverture du tournoi international juniors de Tel-Aviv,

Volleyball

Equipes suisses Trois défaites

A Gottwaldov, en Tchécoslovaquie, l'équipe de Suisse a subi trois défaites dans le cadre d'un tournoi qui l'opposait à des formations polonaise et tchécoslovaques, Brno (1-3), Radon (2-3) et Gottwaldov (0-3).

Résultats: Brno - Suisse 3-1 (4-12 12-9 12-9); Radon - Suisse 3-2 (12-10 6-12 12-5 5-12 12-5). Gottwaldov - Suisse 3-0 (12-3 12-8 12-11).

En Belgique Une victoire

L'équipe de Suisse féminine a achevé le tournoi international de Tongres par une victoire. Battue par la Belgique et la France, la Suisse a dominé 3-1 Ostende, champion de Belgique en titre.

Les résultats de dimanche: Belgique - France 3-0 (15-10 15-6 15-9); Suisse - Ostende 3-1 (15-0 15-12 11-15 15-11). **Classement final (3 matchs joués):** 1. Belgique 4 (7-4); 2. France 4 (6-3); 3. Suisse 2 (4-7); 4. Ostende 2 (4-7). (si)

l'équipe de Suisse a tenu en échec (1-1) Israël. Devant 4000 spectateurs, les Israéliens ont ouvert le score à la 62e minute. Les Suisses ont arraché la parité par Rölli, treize minutes plus tard, sur une passe du Neuchâtelais Sylvestre.

Les protégés de Charles Rubli ont livré un excellent match. Au sein de la sélection, qui a dicté les opérations en première période, le libero Schröter et Sylvestre se sont montrés les plus tranchants.

Stade du Ramat Gan à Tel-Aviv. 4000 spectateurs. But pour la Suisse: 75' Rölli.

Suisse: Pfrunder; Schröter; Ceccaroni, Meili, Epars; Sylvestre, Bizzozero, Blumenthal; Chassot (72' Guillod), Studer, Chapuisat (55' Rölli). (si)

Football sans frontière

Angleterre

22e JOURNÉE

Arsenal - Southampton	1-0
Chelsea - Aston Villa	4-1
Coventry City - Tottenham Hot.	4-3
Manchester United - Norwich City	0-1
Oxford - Queen's Park Rangers	0-1
Sheffield Wednesday - Liverpool	0-1
Watford - Newcastle	1-0
West Ham United - Wimbledon	1-3
Charlton - Manchester City	5-0
Everton - Leicester City	5-1
Nottingham Forest - Luton Town	2-1

CLASSEMENT*

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arsenal	22	12	6	3	36-11	45
2. Everton	22	12	5	5	43-20	41
3. Nottingham	22	12	3	7	45-30	39
4. Liverpool	22	11	5	6	40-23	38
5. Norwich	22	10	7	5	32-32	37
6. Tottenham	22	10	5	7	35-27	35
7. Coventry	21	9	6	6	24-22	33
8. Watford	22	9	5	8	38-28	32
9. Sheffield	22	8	8	6	36-31	32
10. Wimbledon	22	10	2	10	30-27	32
11. Luton	22	9	5	8	23-23	32
12. West Ham	22	8	7	7	32-39	31
13. Queen's Park	22	7	6	9	23-27	27
14. Oxford	22	6	8	8	25-37	26
15. Manchest. U.	22	6	7	9	26-26	25
16. Southampton 21	7	3	11	35-42	24	
17. Charlton	22	6	5	11	24-23	23
18. Aston Villa	22	6	5	11	29-47	23
19. Manchest. C.	22	5	7	10	22-33	22
20. Chelsea	22	5	7	10	25-41	22
21. Leicester	22	5	6	11	25-38	21
22. Newcastle	22	5	6	11	23-36	21

* Trois points par match gagné.

Espagne

20e JOURNÉE

Majorque-Santander	3-1
Cadix - Barcelone	0-1
Sabadell - Osasuna	3-1
Bilbao - Betis Séville	0-0
Valladolid - Saragosse	1-1
Real Madrid - Gijon	2-2
Español - Las Palmas	3-1
Murcie - Atletico Madrid	2-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Barcelone	20	11	8	1	27-	8 30
2. Real Madrid	20	10	8	2	34-17	28
3. Español	20	10	6	4	33-18	26
4. Bilbao	20	9	6	5	26-19	24
5. Majorque	20	8	6	6	29-25	22
6. Gijon	20	8	6	6	26-23	22
7. Atlet. Madrid	20	7	7	6	21-22	21
8. Betis Séville	20	7	7	6	20-23	21
9. Valladolid	20	7	6	7	22-21	20
10. Séville	19	7	5	7	27-19	19
11. Real Sociedad	19	7	4	8	23-20	18
12. Saragosse	20	6	5	9	17-21	17
13. Cadix	20	6	5	9	13-21	17
14. Murcie	20	7	2	11	18-33	16
15. Las Palmas	20	6	3	11	24-32	15
16. Osasuna	20	3	8	9	11-20	14
17. Santander	20	4	6	10	16-28	14
18. Sabadell	20	4	6	10	20-37	14

Ski nordique

Nocturne à Engelberg Fähndrich - Sandoz victorieux

Markus Fähndrich et Daniel Sandoz ont remporté la course en nocturne par américaine d'Engelberg. Les deux coureurs du cadre A de l'équipe nationale ont devancé de quatre secondes Bovisi - Furger.

Chez les dames, la victoire est revenue à la paire formée de Karin Thomas et Anita Steiner. 5000 spectateurs ont suivi cete épreuve nocturne.

RÉSULTATS

Messieurs: 1. Markus Fähndrich - Daniel Sandoz (Horw - La Chaux-de-Fonds) les 13,720 km en 33'46"6; 2. Hanspeter Furger - Battista Bovisi (Davos) 33'50"9; 3. Josef Schneider - Jochen Behle (RFA) 34'12"5; 4. Beat Bieri - Walter Thierstein (Zweisimmen - Frutigen) 34'15"3; 5. Koni Hallenbarter - Jeremias Wigger (Obergestlen - Entlebuch) 34'31"2; 6. Maurilio de Zolt - Albert Walder (Ita) 34'58"5; 7. Paul Grünenfelder - André Rey (Mels - Les Cernets) 35'13"5; 8. Jürg et Ernst Steiner (Splügen) 36'24"6.

Dames: 1. Karin Thomas - Anita Steiner (Pontresina - Ibach) les 7 km 840 en 22'53"3; 2. Annette Boe - Yolanda Dinekl (Nor - Horw) 23'06"6; 3. Elisabeth Glanzmann - Catherine Lanz (Marbach - Riehen) 23'08"9; 4. Karin Jäger - Pia Gysin (RFA - Thoune) 23'12"2. (si)

SPORTS

Coupe Spengler de hockey sur glace à Davos
Belle démonstration des joueurs de l'Est

● SOKOL KIEV - KOSICE 4-3 (0-3 1-0 3-0)

Le choc de l'Est de cette 60e édition de la Coupe Spengler a tenu toutes ses promesses. L'affrontement entre Sokol Kiev et Kosice a constitué le premier moment fort du tournoi grison. Menés très rapidement 3-0, les Soviétiques ont réussi un retournement de situation étonnant pour s'imposer 4-3 et assurer pratiquement leur qualification pour la finale du 31 décembre.

Contre Davos renforcé, Sokol Kiev avait pris un départ « canon ». Devant les champions de Tchécoslovaquie, les Ukrainiens ont bien failli essuyer un k.-o. parfait d'entrée de jeu. Une seule déception à l'issue de ce superbe match. L'affluence pour le moins « modeste » avec 5600 spectateurs.

PALPITANT

Ce derby de l'Est s'est déroulé sur un tempo très élevé. Les Tchécoslovaques ont livré un premier tiers temps extraordinaire. Leur avance à l'issue de vingt premières minutes traduisait parfaitement leur supériorité sur des rivaux dépassés. Mais Kiev a su réagir, élever encore le rythme pour retourner la situation grâce à sa maîtrise dans l'art du « power-play ».

Les Ukrainiens ont inscrit deux de leurs quatre buts en supériorité numérique, les deux autres étant marqués à quatre contre quatre. Face à des Soviétiques qui ont pris progressivement un ascendant très net, les Tchécoslovaques ont commis trop de fautes.

Après l'égalisation de Chachrai à la 44e minute, les Tchécoslovaques ne possédaient plus les ressources nécessaires pour reprendre le match à leur compte. La décision tombait à la 51e minute lorsque,

sur une erreur de position des défenseurs de Kosice, Chiriaiev pouvait se présenter seul devant le gardien Svarny. L'attaquant soviétique n'a pas manqué cette occasion en or, privant les spectateurs davosiens du premier « sudden death » du tournoi.

Sokol: Chundrov; Chiriaiev, Gorbuchin; Sidorov, Vasiunin; Chachrai, Donika; Stepanitchev, Malkov, Semtchenko; Narimanov, Golubovitch, Davidov; Rochin, Kulikov, Naida; Chastin.

Kosice: Svarny; Danko, Jurai Bondra; Slanina, Valko; Jancuska, Bakos, Belas, Zabka, Jabcon, Svitek, Bartanus, Stas; Peter Bondra, Vodila, Stefanovic.

Patinoire de Davos: 5600 spectateurs.

Arbitres: Frey, Kunz/Pahud (S).
Buts: 5e Peter Bondra (Jancuska) 0-1; 6e Vodila 0-2; 10e Zabaka 0-3; 34e

Davidov (Semtchenko) 1-3; 42e Stepanitchev 2-3; 44e Chachrai (Donika) 3-3; 51e Chiriaiev (Yuldachev) 4-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Sokol; 8 x 2' contre Kosice.

CLASSEMENT

1. Sokol Kiev	3	3	0	25-12	6
2. Team Canada	2	2	0	19-7	4
3. Kosice	2	1	1	13-8	2
4. Davos	2	0	2	10-15	0
5. Düsseldorf	3	0	3	10-35	0

(si)

Lors de la première rencontre

Team Canada très facilement



Malinowsky et M. Morrison n'ont pas connu trop de difficultés hier face à Tupolnisky (à droite) et à Düsseldorf. (Bélino AP)

● DÜSSELDORF - TEAM CANADA 4-13 (1-4 1-4 2-5)

Le 60e but de la 60e Coupe Spengler, inscrit à la 23e minute par Terry Jones, de l'Université de Calgary, et qui portait le score à 6-1, est sans doute le seul élément à relever au terme d'une partie de faible qualité. Fortement affaibli par une

épidémie de grippe, Düsseldorf n'a en effet opposé qu'un semblant de résistance au Team Canada, vainqueur 14-3 (4-1 4-1 5-2).

Avant la rencontre, un responsable de l'équipe allemande avait présenté ses excuses pour les faibles prestations de Düsseldorf dans cette Coupe Spengler (35 buts encaissés en trois matchs!), des contre-performances dues pour beaucoup à un virus grippal contracté en Chine. Côté canadien, la ligne composée de deux universitaires de Calgary, Terry Jones et Paul Geddes, ainsi que de Guy Benoit, a évité aux 5100 spectateurs de s'ennuyer par trop...

Düsseldorf: Beeck (31' Heiss); Kreutzer, Schmidt; Topolnisky, Grefges; Lee, Valentine, Nentvich; Krüger, Wolf, Brenner; Hiemer, Smicek, Scholz.

Team Canada: Guerard; Poulin,

Proft; Gagnon, Lacroix; Strachan, Kiriaikou; Mark Morrison, Malionowski, Hills; Rioux, Laurence, Dave Morrison; Leblanc, Dupont, Bouliane; Jones, Benoit, Geddes.

Note: 5100 spectateurs.

Arbitres: Frederiksson (Sue), Ramseier/Zimmermann (Sui).

Buts: 9' Dupont (Leblanc) 0-1; 10' Lacroix (Benoit) 0-2; 12' Krüger (Wolf, Grefges) 1-2; 13' Lacroix (Geddes) 1-3; 14' Dave Morrison (Benoit, Gagnon) 1-4; 21' Mark Morrison (Hills) 1-5; 23' Terry Jones (Geddes) 1-6; 26' Dave Morrison (Poulin) 1-7; 27' Benoit (Geddes) 1-8; 32' Schmidt (Hiemer, Brenner) 2-8; 43' Dupont (Leblanc) 2-9; 43' Laurence 2-10; 48' Hills (Malinowski) 2-11; 51' Benoit (Geddes, Mark Morrison) 2-12; 53' Lee (Nentvich, Valentine) 3-12; 59' Jones (Benoit, Gagnon) 3-13; 60' Krüger (Wolf, Brenner) 4-13.

Pénalités: 10 - 2' contre Düsseldorf, 5 x 2' contre Team Canada.

SAMEDI

● VSZ KOSICE - EG DÜSSELDORF 10-4 (3-2 3-1 4-1).

● DAVOS SELECTION - SOKOL KIEV 7-9 (1-6 5-2 1-1).

Tournoi de Berne
Suisses battus

La sélection suisse a subi sa première défaite, dimanche, lors de la troisième journée du tournoi international juniors de Berne. Devant 1500 spectateurs, les Suisses ont été battus 5-3 par Sparta Prague, vainqueur l'an dernier.

Résultats: Sparta Prague - Sélection suisse 5-3 (0-2 2-0 3-1); Västra Frölunda - Berne 4-1 (0-1 2-0 2-0); Classement: 1. Sparta Prague 2-4 (+ 12); 2. Sélection suisse 3-4 (+ 4); 3. Västra Frölunda 2-2 (+ 1); 4. Sélection ouest-allemande 2-2 (- 1); 5. Berne 3-0 (- 16).

Le tournoi du Mont-Blanc
Suissés en demi-finales

● SUISSE «OLYMPIQUE» - FRANCE 3-3 (1-1 2-2 0-0)

L'équipe de Suisse «olympique» n'a pas manqué son entrée dans le Tournoi du Mont-Blanc, à Megève, en partageant les points avec la France sur le score de 3-3 (1-1 2-2 0-0), si l'on considère que ce match nul a été obtenu dans des conditions particulièrement difficiles. Arbitres et chronométrateurs étaient en effet du côté des Français, lesquels évoluaient dans leur meilleure composition, contrairement aux matchs qui avaient opposé les deux équipes en Romandie au début du mois (9-1 et 7-3).

La formation helvétique a laissé passer sa chance en manquant de concentration dans sa propre zone durant 40 minutes, permettant ainsi à son adversaire de marquer des buts évitables. Lors de l'ultime période, les attaquants manquèrent de réalisme à la concrétisation, mais l'assise défensive retrouvée permit de passer sans dommage une longue période d'infériorité numérique consécutive à une bagarre survenue à huit minutes de la fin.

Suisse: Stecher; Beutler, Rauch; Brenno Celio, Tschumi; Bruderer, Zehnder; Cattaruzza; Kohler, Cunti, Leuenberger; Jaks, Vrabec, Viganò; Fischer, Hotz, Nuspliger; Manuele Celio, Triulzi, Moser.

Palais des sports, Megève: 2200 spectateurs. - Arbitres: Alajamo (Ita), Bibier-De Tao (Fra).

Buts: 6' Jaks (Vrabec) 1-0; 11' Dupuis (Lessard) 1-1; 24' Manuele Celio (Triulzi) 2-1; 26' Pouget 2-2; 30' Leblanc (Rioux) 2-3; 35' Fischer (Hotz) 3-3.

Pénalités: 9 x 2' plus 10' (Jaks) contre la Suisse, 8 x 2' contre la France.

● SUISSE «OLYMPIQUE» - CHINE 8-4 (3-3 2-1 3-0)

Vingt-quatre heures après son nul contre la France (3-3), la sélection olympique suisse a battu la Chine 8-4 à Megève. Cette victoire assure aux Suisses une place en demi-finale. Les Suisses ont toutefois dû attendre la dernière période pour forcer la décision, grâce à des réussites de Leuenberger, Nuspliger et Jaks.

Les Suisses ont alors récolté les fruits du travail d'usure produit depuis le début de la rencontre et qui a fini par faire plier les Chinois. Ils semblaient pourtant partis vers un succès aisé après avoir inscrit trois buts lors des sept premières minutes de jeu. Mais ils ont eu le tort de se relâcher, favorisant le retour des Chinois, qui pouvaient égaliser avant la fin de la période initiale.

Dans l'autre poule, la Hollande a créé la surprise en battant nettement l'Autriche (5-1), à Annecy.

Patinoire de Megève: 1800 spectateurs. - Arbitres: Alajamo (Ita), Renzoni-Guennelon (Fra).

Buts: 1' Leuenberger (Cunti) 1-0; 7' Nuspliger (Celio) 2-0; 7' Vrabec (Celio, Cattaruzza) 3-0; 8' Zhang Zhiqiang 3-1; 16' Wei (Tian, Wang) 3-2; 17' Wang Benyu (Wang Anfu) 3-3; 26' Celio (Jaks) 4-3; 29' Nuspliger 5-3; 33' Zhang Zhinan 5-4; 41' Leuenberger (Kohler) 6-4; 48' Nuspliger 7-4; 57' Jaks (Celio) 8-4.

Pénalités: 3 x 2' contre la Suisse, 5 x 2' contre la Chine.

Notes: Erismann remplace Stecher dans la cage helvétique après trente minutes de jeu.

AUTRES RÉSULTATS

Poule B à St-Gervais: Ottawa - Hollande 3-2.

Pour la «Nati»
Deux fois l'URSS

Le programme de préparation de l'équipe de Suisse pour le tournoi olympique de Calgary, en 1988, prend tournure. Les 4 et 5 décembre prochains, la formation helvétique affrontera en effet l'URSS à deux reprises.

Le président de la LSHG, René Fasel, a obtenu la signature du contrat par les Soviétiques au cours du tournoi des Izvestia.

En match amical à Saignelégier
Victoire logique des Jurassiens

● AJOIE - BIENNE 4-1 (1-1 1-0 2-0)

Disons d'emblée que les Biennois s'étaient déplacés sans Dupont, Poulin, Kohler, entre autres. Mais, par contre, ils utilisaient les services de leur troisième étranger, Zytynsky. Celui-ci fut d'ailleurs très discret.

L'ensemble biennois parut en vouloir énormément en première partie, en imprimant un rythme rapide et une certaine promptitude sur le puck. Il réussit à prendre à froid le portier Siegenthaler à la première minute déjà. Ce but eu le don de donner plus de vivacité au jeu mais les Ajoulots, bien organisés en défense, ne fléchissaient pas d'un pouce.

Après un court instant de domination seelandaise, les attaquants jurassiens pointèrent le bout de leur nez en face du portier Anker. Celui-ci fut à la hauteur de sa réputation, tant dans son placement, toujours à propos, que par les arrêts-réflexes fantastiques. Son ex-camarade de club Steiner ne ratait pas sa seule erreur à la treizième minute. Un ras-glace à deux mètres de la cage.

BON RYTHME

Le tiers médian avait débuté depuis quelques minutes et le vélocé Rochat profitait d'une mésentente de la défense biennoise pour une nouvelle fois battre Anken. But qui donna encore plus d'intérêt à la rencontre et les situations scabreuses, tant dans un camp que dans l'autre, se succédaient. La partie s'était équilibrée, et les Biennois, qui ne pouvaient jamais passer l'épaule, durent se rendre à l'évidence que, sans Poulin et les autres, il n'en pouvait en être autrement. Certains d'entre eux, peut-être par agacement, commirent des gestes justement sanctionnés. Inutile de dire que Niederhauser ne supporte pas cela non plus. Son cerbère et lui écopèrent d'un total de sept minutes de pénalités chacun.

La dernière période fut l'apanage des Jurassiens et Christophe Berdat, qui en voulait terriblement samedi soir, inscrivait le numéro trois, suite à une action de belle facture.

A ce moment, l'orgueil biennois fut touché et la partie devint plus palpitante. Les Wist, Egli et consorts, ne parvinrent pratiquement jamais à inquiéter Panzeri. Celui-ci, très à son affaire, fit quelque arrêts miraculeux. Devant lui, il y avait une défense solide et bien organisée.

C'était aussi l'occasion de voir à l'œuvre le nouvel arrivé dans les rangs ajoulots. Nous pouvons dire qu'Ulrich a fait une entrée remarquée. Très à l'aise, il sut se faire comprendre et aussi s'adapter à ses nouvelles responsabilités.

C'est peut-être là l'enseignement le plus important et le plus utile que Beaulieu aura retiré de cette rencontre.

Bienne: Anken (30e Wahl); Zigerli, Kaltenbacher; Kiefer, Wist, Zytynsky; Thévoz, Dubois; Egli, Hofmann; Kaufmann, Waelchli.

Ajoie: Siegenthaler (30e Panzeri); Sembinelli; Forster; Niederhauser, Métivier, Steudler; Baechler, Schmid; Grand, Ch. Berdat, Steiner; Terrier, Ulrich; Kohler, St. Berdat, Rochat; Lechenne, Richert, Jolidon.

Buts: 1re Wist 0-1; 13e Steiner 1-1; 25e Rochat 2-1; 45e Ch. Berdat 3-1; 56e Ch. Berdat 4-1.

Pénalités: 3 x 2' et 1 x 5' contre Ajoie; 4 x 2' et 1 x 5' contre Bienne.

Arbitres: MM. Baumann, Bastaroli, Vallat.

Bertrand Voisard

MATCHS AMICAUX

● CP Zurich - Slovan Bratislava 4-6 (1-3 2-2 1-1)

● Zoug - Litvinov 1-9 (0-3 0-3 0-3)

● Langnau - Berne 4-8 (2-2 0-3 2-3)

● Grindelwald - Langenthal 8-7 (2-4 2-2 4-1)

● Ambri-Piotta - Litvinov (Tch) 5-6 (0-5 1-1 4-0)

● Olten - Sparta Prague 1-9 (0-2 1-2 0-5)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Bière en boîte

«Peu importe le contenu. Pourvu qu'on ait l'ivresse». Et si l'on parlait du contenant?

Le verre se recycle; la brique de lait brûle. Recyclage et combustion posent parfois des problèmes, mais moins que l'élimination des boîtes en aluminium. Aux USA, ces fameuses «can» de 3,3 dl, remplies de coca, de sprite et d'infect «root-beer», envahissent les poubelles. Les Américains en consomment vingt fois plus que nous. Et nous en utilisons plus de cent millions par année. Vingt millions seulement il y a cinq ans. On prend la mesure de l'évolution.

Autre constat, frappant: les déchets urbains sont composés d'emballages pour un tiers: 850.000 tonnes par an. Les boîtes d'aluminium, légères par nature, ne représentent que 2900 tonnes. Mais, s'il avait fallu transporter ces déchets, constate l'Office fédéral de la protection de l'environnement dans son dernier bulletin, un train de 120 wagons, long de 1500 mètres aurait été nécessaire.

Acheter des boissons en «can», c'est brûler 116 millions de kwh chaque année. Chiffre impressionnant qui représente la consommation en électricité de tous les ménages zurichois pendant 417 jours. Ou correspondant à la production de la centrale nucléaire de Muhleberg pendant deux semaines!

Si la boîte alu coûte 20 centimes au consommateur, le verre de circulation, réutilisable de 40 à 60 fois en moyenne, ne coûte rien. Ce verre consomme pour sa fabrication vingt fois moins d'énergie que l'aluminium, lavage compris.

Un chapelet d'arguments qui devraient nous inciter à refuser d'acheter les boîtes alu à jeter. Même si elles sont plus pratiques, plus légères.

Mieux vaut porter quelques bouteilles vides et consignées que trop surcharger le dos de l'environnement.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes «Yeti», de Chaumont en Haïti



Daniel Chevalier dit «Yeti» (à droite), en Haïti entre barbus...

«Yéti» vit à Chaumont avec toute sa famille. Si vous l'aviez vu peller la neige, sa barbe hirsute gelée, vous ne vous étonneriez pas du surnom de Daniel Chevalier. Homme des neiges, l'ingénieur ne craint pas le soleil... celui qui brûle la terre, qui brille sur des régions dévastées, dans des pays où la mort pousse mieux que le blé, les catastrophes pleuvent plus que l'eau... «Yéti» est un des quelque 1300 volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes.

J'ai connu un idéaliste. Il a voulu vivre comme eux. Il a appliqué le ramadan, jeûné comme les ouvriers. Mais lui n'avait aucune habitude de ces pratiques. Il a perdu dix kilos, s'est affaibli, et ne pouvait plus assurer sa mission. Ça ne sert à rien. On ne nous demande pas de nous priver de souper parce qu'on a vu des gens qui ont faim. On est là pour les aider, dans le cadre de nos possibilités, leur donner une école, un hôpital, un abri... de quoi améliorer leur vie. Et puis on repart. Il ne s'agit que d'une intervention ponctuelle et d'urgence, explique Yéti.

Il est entré au Corps suisse d'aide en cas de catastrophes dès les débuts de celui-ci. Il a participé à huit missions environ depuis 1973.

Ça m'est arrivé de partir trois fois de suite de la même année. Et pas du tout pendant cinq ans. Ça dépend

toujours des événements. On fait appel à celui qui correspond au profil de la mission. Selon la profession, les langues pratiquées, la disponibilité du moment. Je suis employé, il faut que mon patron accepte de me laisser partir. Et puis ma femme doit s'occuper seule de la famille. Ça demande des concessions, de la part de l'entourage aussi.

Je n'aime pas verser de l'argent. Je préfère payer de ma personne. Bien sûr, tout le monde ne peut pas le faire. Mais pour moi, c'est une manière d'aider les autres. J'aime aussi ce contact. On rencontre des hommes. Chez nous, les réfugiés font peur. On condamne les «réfugiés économiques». Mais quand on vit chez eux, on se rend compte qu'il y a entre eux et nous un monde: avec le café qu'on va boire sans y penser, ils nourrissent toute la famille, grands-parents et huit enfants compris, pendant un jour. C'est fou de voir le dénuement de ces gens et finalement le peu d'espoir qu'il y a dans l'avenir. Le coût de la vie continue d'augmenter, les courbes de natalité aussi, les possibilités de travail sont déjà quasi nulles. On comprend beaucoup mieux qu'il y ait des indigènes qui cherchent à quitter le pays pour aller n'importe où. C'est un acte de désespoir.

La dernière expédition de Yéti l'a conduite en Haïti. Elle n'est pas représentative des actions du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes. Elle a été le résultat d'une promesse politique, et a consisté en la reprise d'un projet de l'UNDRO

(l'équivalent du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes des Nations Unies). La mission a donc été identifiée par l'UNDRO, budgétée à 4 millions de dollars. Elle portait sur plusieurs volets: d'abord, la reconstruction d'ouvrages détruits par les inondations intervenues en Haïti. Ensuite, l'aide à la reconstruction des maisons privées rasées par l'eau. Troisième volet, la reconstruction d'un bidonville à Port-au-Prince, pour récolter les fonds, un appel a été lancé au niveau mondial. Puis l'UNDRO a demandé au Corps suisse de mettre à disposition des experts pour suivre la réalisation de cette mission. Le gouvernement suisse a participé financièrement et engagé deux ingénieurs, chargés de mettre en place le programme. Cela signifie prendre tous les contacts officiels auprès du ministre, des autorités locales.

Là-bas, ça ne va pas vite, précise Yéti. Parfois, dans certains pays en crise, on gagne du temps, lors des interventions au Tchad, victime de la guerre civile, l'administration n'était pas organisée et ça allait beaucoup plus vite. Mais en Haïti, la catastrophe est un peu permanente et l'administration est lente.

Il a aussi fallu faire signer un accord officiel entre le gouvernement haïtien et l'UNDRO, engager le personnel, effectuer le dédouanement des marchandises, trouver un ingénieur sur place qui réalise les études, puis des entrepreneurs... Yéti est resté cinq semaines pour lancer le programme. L'autre ingénieur est encore sur place. On a prévu six mois pour réaliser tous ces travaux.

On sait que ce n'est pas assez, mais nous n'effectuons que les interventions d'urgence, elles sont forcément brèves. Il faut de ce fait travailler vite et efficacement si on veut que ça avance.

Yéti est déjà parti au Tchad, au Cameroun, en Haïti, au Frioul... Il aime voyager - et il en a l'habitude, qualité nécessaire pour partir avec le Corps d'aide en cas de catastrophes - et est toujours prêt à repartir. Il n'a pas de problème d'adaptation.

Je voyage depuis longtemps, j'ai vu un tas de choses. Ça me fait plus que plaisir de pouvoir travailler pour donner, laisser un nouvel «outil» à ces habitants.

A. O.

● Nous vous présenterons plus en détail ce Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes dans notre édition de demain.

IMPAR SERVICE

● PAGE 22

Le devoir de Charles Naine, mort il y a 60 ans «Faire brèche en la forteresse de la guerre»

Certains l'ont nommé «la conscience du socialisme suisse romand». Il est de ceux qui ont donné une audience nationale au Parti socialiste neuchâtelois. Charles Naine est mort un 29 décembre, il y a juste 60 ans. Dans notre édition du 5 novembre, nous rappelions son entrée remarquée au National, qui ouvrait une première brèche dans la représentation bourgeoise. Pour commémorer l'anniver-

saire de sa disparition, nous avons retrouvé le portrait esquissé par son ami et pasteur Paul Pettavel. Un long texte paru en janvier 1927 dans la «Feuille du Dimanche», tous-ménages gratuit distribué à La Chaux-de-Fonds et tiré à 9500 exemplaires. (pf)

● LIRE EN PAGE 15

billet

Amusant que ce livre, découvert par hasard en librairie, qui donne les conseils pour se «écouter» et se réveiller frais comme une rose.

Je n'ai pas retenu le titre, mais après avoir affronté les premiers repas de famille, et en attendant les festins du 31 décembre au 2 janvier, je me dis que ça aurait pu être un sain investissement ou un cadeau intelligent... J'en ai déjà vu plus d'un à qui il aurait pu éviter de se réveiller avec la bache de Noël en travers du crâne...

Il faut tout de même reconnaître que ces abus de fin d'année sont cause de bons mots et de chaleureuse ambiance. Et

A.O.

Q

quidam

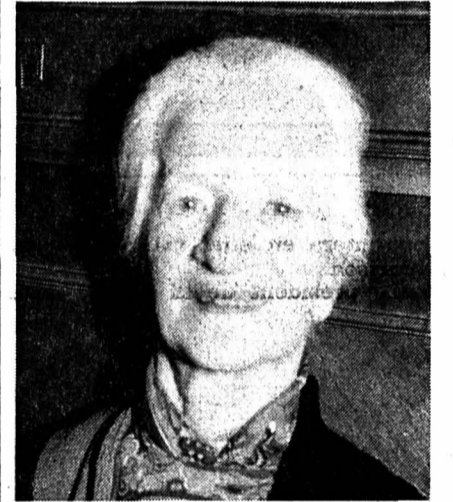
Le XXe siècle avait un lustre, à peine, lorsque Mme Hermine Jeanneret, née Blösch, a vu le jour aux Geneveys-sur-Coffrane. Son père, artisan-émailleur, est venu s'installer à La Chaux-de-Fonds quelques années plus tard, et c'est en ces lieux qu'elle a fréquenté les écoles.

En raison de la crise qui sévissait dans les Montagnes neuchâteloises dans les années trente, Mme Jeanneret, alors encore célibataire, est partie chez des amis, à Paris. Travaillant dans l'alimentation, elle y a vécu les années troubles d'avant-guerre, puis l'occupation allemande.

Ses loisirs, alors, étaient entièrement consacrés à la danse et durant cette période parisienne, elle a participé très activement à la vie artistique d'un groupe folklorique corse.

C'est quelques années après son retour en Suisse qu'elle a connu M. Jeanneret, qui est devenu son mari en 1948 et qui a exercé sa profession de menuisier-ébéniste jusqu'en 1967. C'est alors que tous deux se sont installés aux Ponts-de-Martel, hélas! pour un très bref bonheur de vie retraitée, M. Jeanneret étant décédé quelques jours plus tard.

Mme Jeanneret, aujourd'hui, a néanmoins la joie d'être la grand-maman de deux petits-enfants vivant à La Chaux-de-Fonds. Jadis très alerte, elle s'est associée très étroitement à la vie des Ponts-de-Martel et il n'y a pas si longtemps, en dansant, qu'elle participait encore aux fêtes villageoises. (m)



B

bonne nouvelle

Gaz: nouvelle baisse à Neuchâtel

Dans sa séance du lundi 15 décembre, le Conseil communal de la ville de Neuchâtel a décidé d'abaisser tous les tarifs de vente du gaz de 0,3 ct/kWh, ceci dès le 1er janvier prochain. Cette réduction fait suite à une première baisse de 0,8 ct/kWh, appliquée depuis le 1er octobre dernier. Des décisions similaires ont été prises tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Locle, à GANSA pour le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers.

En 1986, les ventes de gaz sur le Littoral neuchâtelois ont progressé de plus de 7% et représentent l'équivalent de près de 30.000 tonnes d'huile de chauffage. De ce fait, le gaz joue pleinement dans notre région son rôle de premier agent de substitution des produits pétroliers... Il sauvegarde aussi notre environnement, puisqu'il aura permis d'éviter cette année le rejet de 280 tonnes de dioxyde de soufre. (comm)

S

sommaire

CONSEIL GÉNÉRAL DE NEUCHÂTEL. - Baisse des impôts pour les alliances. PAGE 16

LA VUE-DES-ALPES. - Place aux jeunes compétiteurs. PAGE 16

Importants dégâts matériels et trains en retard Voiture sous le train en dessus de Bôle

En descendant sur la route de Plan-Dubois à Bôle, samedi soir, M. F. T., de Cortailod, a circulé en dehors du passage à niveau et est resté coincé dans la neige. Ne pouvant sortir sa voiture, il l'a laissée en place et est descendu à pied à la gare de Bôle pour interrompre le trafic ferroviaire.

Pendant ce temps, M. M. K., conducteur de locomotive, parti de Chambrélieux à 21 h 36, est arrivé sur place... Une collision est intervenue, avec la voiture sur les rails, qui a été poussée sur quelque 500 mètres et entièrement détruite. Les dégâts au train ont aussi été importants.

L'omnibus concerné, le 4593, était parti à 21 h 02 du Locle, 21 h 23 de La Chaux-de-Fonds et 21 h 36 de Cham-

brélieux. Il était attendu à Neuchâtel à 21 h 49, mais n'est arrivé qu'à 23 h 51. Il a fallu qu'une motrice, partie de la gare de Neuchâtel peu après 22 h 30 aille tirer la voiture et remorquer le train à petite vitesse.

En gare de Neuchâtel, le train régional pour La Chaux-de-Fonds a été retenu. Mais les voyageurs - une trentaine, dont certains en partance pour l'Italie - n'ont pas tous pu attraper leur correspondance.

Le train direct, le 1899, partant à 22 h 20 de La Chaux-de-Fonds a aussi été retardé suite à ces événements, les voies ayant été obstruées jusqu'à 23 h 30 environ. Le train qui quitte Neuchâtel à 22 h 08 pour La Chaux-de-Fonds n'a pas pu partir.

A. O.

Moutier: élu à la fin du mois de novembre Nouvel exécutif suspendu

Elu le 30 novembre dernier, le nouveau Conseil municipal de Moutier, à majorité séparatiste, ne pourra pas entrer en fonction comme prévu le

1er janvier prochain. Suite à la plainte encore pendante déposée par trois citoyens doutant de la régularité des élections, le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé que l'ancien Conseil municipal, à majorité antiséparatiste, resterait encore un temps en fonction. C'est ce qu'a indiqué hier à Heiligenschwendli René Baertschi, président du gouvernement bernois. Jean-Rémy Chalverat, le nouveau maire de Moutier, a déclaré qu'il entendait entrer en fonction dès le début 1987.

● LIRE EN PAGE 21

Paris - Gao - Dakar à pied Neuchâtelois dans la course

● LIRE EN PAGE 15

CINEMA
EDEN

Tél 23 13 79

Le tout dernier
ALAIN DELON
UN FILM EXTRAORDINAIRE !
TOUS LES JOURS à 15 h et 20 h 45

ALAIN DELON
LE PASSAGE

DÈS AUJOURD'HUI
TOUS LES JOURS à 17 h 30
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN
Le plus grand succès comique français de l'année 86

Dès 12 ans

CMN/TC UN REFLEXE !
SKIPASS !

CMN - La Corbatière - La Roche-des-Crocs

au départ de
- La Chaux-de-Fonds 08h38 - 09h43 - 10h38 - 12h05 - 13h20
- La Sagne 07h58 - 09h19 - 09h58 - 11h44 - 13h01
- Les Ponts-de-Martel 07h48 - 09h09 - 09h48 - 11h34 - 12h51

Prix: Adultes Enfants (- 16 ans)
1/2 journée Fr. 15.- Fr. 8.-
1 journée Fr. 20.- Fr. 10.-

y compris le voyage en train et les remontées mécaniques.

TC - Paradis du ski - Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran

au départ de - La Chaux-de-Fonds
09h45 (samedis, dimanches et fêtes générales)
13h45 tous les jours

Miniprix: Adultes Enfants (- 16 ans)
simple course Fr. 3.- Fr. 2.-
aller/retour Fr. 5.- Fr. 3.-

Chaque titre de transport donne droit à une réduction sur une consommation à choix à l'Hôtel de Tête-de-Ran !

Direction CMN/TC

RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL



POLICE
CANTONALE

POLICE DE SÛRETÉ

Plusieurs postes

d'inspecteurs à la police de sûreté
sont à repourvoir.

Exigences:

- Etre âgé de 20 à 25 ans et citoyen suisse
- pour les hommes, avoir accompli une école de recrues dans l'armée
- maîtriser parfaitement une deuxième langue étrangère
- études secondaires ou CFC
- justifier d'une conduite irréprochable
- jouir d'une bonne santé

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonctions: 1er avril 1987

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de services manuscrite au
Commandant de la Police cantonale, M. Otto Luginbuhl, Balance 4, Case postale 1355, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 janvier 1987.



**Buffet
de la Gare**
La Chaux-de-Fonds

Mercredi 31 décembre

Saint-Sylvestre

Consommé Lady Curson
Saumon en Bellevue
Filet de bœuf «Wellington»
Jardinière de légumes
Pommes William
Surprise de Nouvel-An

Jedi 1er janvier

Consommé Célestine
Terrine «Maison»

Choucroute garnie Escalope de veau
à la crème
au Riesling ou Choix de légumes
Pommes Vapeur Pommes allumettes
Framboises Melba

Printemps



LES OFFRES DE NOUVEL AN
du Super Marché

CHÂTEAU DE VINCY 1985 blanc, grand cru de la Côte 75 cl 7.90	Lait UPÉRISÉ le litre 1.60	TRESSE AU BEURRE fabrication maison env. 400 g 3.50
VIN MOUSSEUX LE MONARQUE 7 dl 7.90	BEURRE DE CUISINE La plaque de 250 g 2.90	COCA-COLA le litre -95
MOSCATO SPUMANTE d'Italie 7 dl 2.90	SALADE DOUCETTE les 100 g 1.-	GRUYÈRE SUISSE doux 1er choix 100 g 1.60
CHAMPAGNE Vve GUERIN brut, notre exclusivité 75 cl 19.90	FROMAGE À RACLETTE «Fontal» les 100 g -95	De notre boucherie: Nos fondues de viande 5.40 ● Bourguignonne 100 g 4.60 ● Chinoise 100 g 4.60

OUVERT SANS INTERRUPTION: aujourd'hui et demain, 30 décembre, de 8 h à 18 h 30, mercredi 31 décembre de 8 h à 17 h. 1er et 2 janvier fermé. Samedi 3 janvier de 8 h à 17 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Le devoir de Charles Naine, mort il y a 60 ans «Faire brèche en la forteresse de la guerre»

Le pasteur Pettavel profile Charles Naine dans la perspective d'une convergence entre le christianisme et le socialisme, citant au passage Jaurès: «Ce sont deux courants de la pensée moderne qui doivent se développer parallèlement et dont la convergence déterminera l'avènement de l'ère de justice et de paix!» Au delà du détachement du brillant socialiste de l'Eglise, Pettavel retient sa fidélité aux Evangiles: «Rarement, j'ai suivi une carrière d'homme aussi puissamment inspirée de la vie du Christ».

Conseiller général, député au Grand Conseil et au National, orateur «d'une verve étourdissante», journaliste et rédacteur en chef de la «Sentinelle» et du «Droit du Peuple», Naine a marqué le socialisme local et national.

LES CAUSERIES DE BEAU-SITE

Il est né à Nods, le 27 juin 1874, puis suivra l'Ecole primaire à Travers, sur les mêmes bancs que Paul Graber, qui le rejoindra en 1912 comme 2e député socialiste neuchâtelois au National. Charles perd ses parents jeune. Le clan familial, sous la direction du grand-père, s'installe à La Chaux-de-Fonds. Le jeune Naine suit l'Ecole d'horlogerie et de mécanique et trouve un emploi dans la montre. Un héritage lui permettra d'obtenir une licence en droit à l'Université de Neuchâtel, de se former à Paris,

Berlin, en Italie, puis d'ouvrir une étude en ville au début du siècle.

Charles Naine a longtemps été actif au sein de l'Union chrétienne de jeunes gens, installée à Beau-Site. Encore jeune, il parlait déjà de pacifisme, d'antimilitarisme, de solidarité, de progrès moral... Il animait les entretiens. «Le salon de Beau-Site s'emplit quand il était là», se souvient Pettavel. Peu à peu, écrit-il, Naine et ses amis, une vingtaine d'hommes, délaissèrent l'Union chrétienne «pour se donner tout au mouvement socialiste... Ils devinrent presque tous des chefs du socialisme montagnard et imprimèrent à celui-ci sa belle tenue morale et sociale».

Eprouvant la «méfiance des milieux religieux à l'égard du mouvement social», Naine confesse son éloignement de l'Eglise. «Toute la question religieuse est trop controversée entre les représentants eux-mêmes de la théologie pour que j'aie le temps de m'en informer utilement; j'ai autre chose à faire, de plus pressant. (...) Il y a des millions et des cent millions d'hommes qui n'ont pas même la sécurité de la vie présente; il la leur faut donner».

«LES EGLISES ONT BÉNI LES ARMÉES»

Son engagement l'a conduit à devenir un des chantres de l'objection de conscience. Après une école de recrues et un cours de répétition - «afin de voir avant de juger»- il renvoie son ordre de marche à l'expéditeur avec un bref exposé de ses motifs. «La guerre est le crime des crimes. Notre civilisation s'est peu à peu fondée sur les résultats injustes de la guerre (...). Elle a fait de l'armée le premier corps de l'Etat et comme l'armée ne subsiste qu'en fonction de la guerre, l'armée trop souvent porte à la guerre. Les Eglises se sont liées aux nationalisme des Etats; elles ont béni les armées et

engagé leurs dieux dans la guerre (...). Mon devoir est de faire brèche en la forteresse de la guerre». Il sera jeté en prison avec les détenus de droit commun. Humaniste et libéral était le socialiste Charles Naine.

PF

Passagère blessée

Un automobiliste domicilié à La Tour-de-Pelz, M. F. J., circulait samedi vers 10 h 20 rue Numa-Droz en direction ouest. Une collision se produisit à l'intersection de la rue de l'Ouest avec la voiture conduite par M. H. H., de la ville. Ce second véhicule heurta alors la voiture conduite par M. G. F., de La Chaux-de-Fonds, à l'arrêt à un stop. La passagère de ce véhicule, Mme M. F. de la ville, a été transportée à l'hôpital par ambulance, établissement qu'elle a pu quitter après y avoir été soignée.

Fuite après une collision

Un automobiliste de La Sagne, M. C. A. P., circulait samedi à 4 h 25 avenue Léopold-Robert, voie sud. A la hauteur de l'avenue de la Gare, l'arrière de son automobile a été heurté par un véhicule inconnu, genre Jeep. Pendant que le lésé se rendait à une cabine téléphonique pour aviser la police, le conducteur incriminé quittait les lieux. En conséquence, ce dernier ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de la ville, tél. (039) 28 71 01.

AVIS URGENTS

Nous cherchons

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

trilingue français-allemand-anglais, avec traitement de texte pour mission temporaire, longue durée, (évent. stable), dès le 5 janvier 1987.

☎ 039/23.04.04

Caisse-maladie chrétienne sociale

révision annuelle

Fermeture les 29 et 30 décembre 1986

En vœux-tu

avec Carol Gertsch
en voilà...

La ville n'est pas assez triste pour s'habiller triste...

Professeur de dessin à temps partiel, Carol Gertsch, c'est le trompe-l'œil! C'est lui qui a peint «le monsieur qui tire le rideau», sur la halle de gym du centre Numa-Droz.

Depuis longtemps il avait envie d'exécuter de grandes peintures murales, mais l'idée n'était pas dans l'vent. 1986 fut l'année des réalisations, privées et publiques. Aujourd'hui Carol Gertsch a plein de projets et déjà d'autres villes font appel à lui: les gens aiment les images, dit-il.

1986: en positif

«Le Père Noël a encore frappé: il semble que la crise économique soit presque un mauvais souvenir. Le Musée des beaux-arts s'est enrichi de la donation «Junod». Notre métropole vit encore à la campagne, en retrait de la scène bruyante de l'actualité. Pour les «nécessiteux de la communication», on a voté le TUNNEL, il y aura l'aérodrome. Les façades colorées naissent comme les champignons: la ville n'est pas assez triste pour s'habiller triste...»

1986: en négatif

«Il devient banal de relever à quel point nous assistons à la lente destruction de notre environnement naturel et de l'espèce humaine.

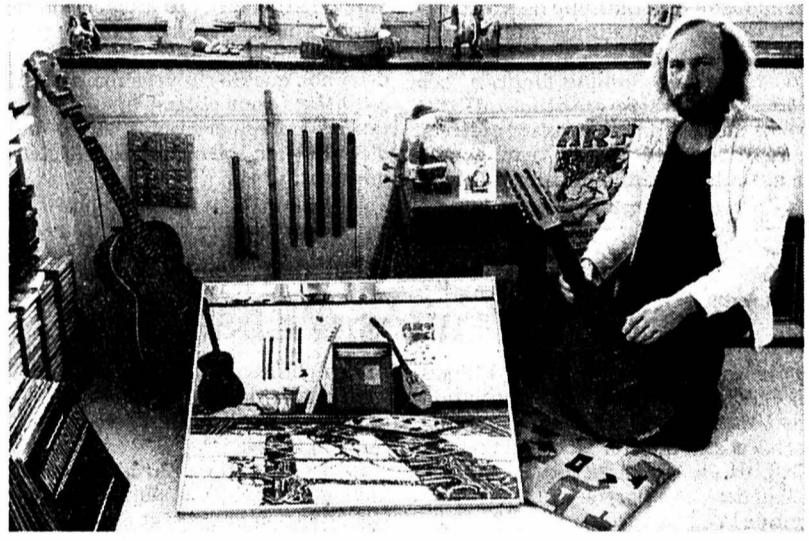
J'en profite pour citer Hubert Reeves, astrophysicien: L'univers a pris quinze milliards d'années pour arriver à inventer des êtres capables de penser, et maintenant regardez: ces merveilles sont sur le point de se détruire elles-mêmes!

Pour revenir sur notre petit coin de terre, je regrette l'éternelle opposition «gauche-droite» de nos autorités. Cela empêche les projets à long terme, et sur-

tout, de grande envergure. Comme mesure d'économie d'énergie, il serait temps que les gens s'unissent vers un but à atteindre, au-dessus des querelles partisans, en réfléchissant, par exemple, à la question: la croissance illimitée est-elle encore possible?»

1987: en vœux-tu...

«Que la situation économique s'améliore. Retrouver l'utopie avec Le Corbusier et aménager un plan d'urbanisme révolutionnaire. Que le mécénat, public et privé, soutienne encore mieux la culture. Si les gens ne sont pas fiers de voir leurs équipes sportives en queue de classement, ils sont moins intéressés de savoir comment sont cotés leurs artistes. Une société industrielle devrait être plus attentive à ses créateurs. Après le «Prix de littérature», il manque un prix pour les arts plastiques, le cinéma... Que notre journal L'Impar édite, de temps en temps, un supplément culturel (le sport a déjà le sien, hebdomadaire). Que l'humour descende dans la rue, sous forme d'un «Duo du banc», en bronze, sur la place Sans-Nom, par exemple... Et de se rappeler toujours: ce qui est important est ce qui se fait et non ce qui se dit...» (DdC-Photo Impar-Gerber)



Suite des informations chaux-de-fonnières ► 23

AVIS URGENTS

ce matin,
nos magasins
sont **OUVERTS**
dès **9 h**
(magasins du Versoix
et des Forges, dès 8 h)

MIGROS économies actives

NAISSANCE

Catherine et Claude
LESTAGE-MONTANDON
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

**GÉRALDINE,
CÉCILE**

le 27 décembre 1986

Maternité de l'Hôpital

Abraham-Robert 49
La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Trois chauffeurs neuchâtelois dans le Paris-Gao-Dakar à pied Une équipée fantastique à la conquête de l'Afrique!

Ils sont partis! De Genève lundi 22 décembre à midi et de Paris - sous la Tour Eiffel - la veille de Noël, la formation romande du Paris-Gao-Dakar à pied a commencé sa grande équipée vers les pays de l'Afrique occidentale. Dans la course, le Brévinier Jean-Philippe Patthey et dans les véhicules trois chauffeurs neuchâtelois Georges André Favre du Locle, Jean-Paul Graf de Cornaux et Louis Rochat de Saint-Blaise.

Les coureurs ayant déjà été présentés dans le Sport-Hebdo du vendredi 19

décembre dernier, il nous a paru intéressant d'évoquer le rôle très important des accompagnants, en l'occurrence des conducteurs qui mettent à disposition leur propre véhicule pour assurer le relais des sportifs. Outre cette tâche, ils s'occupent également du ravitaillement, de l'éclairage pendant la nuit et du soutien moral des participants.

Relevons que ceux-ci ont à parcourir l'équivalent du Morat-Fribourg toutes les quinze heures, ce qui leur demande un très gros effort physique; d'où la nécessité de

jouir d'une excellente forme. Si tout se passe comme prévu, l'arrivée à Dakar est fixée en principe au 21 janvier 1987.

Les voitures sont des véhicules tout-terrain et sont munies de pneumatiques imposants. Elles ont été quelque peu modifiées pour la circonstance. Elles ont une autonomie de 1500 kilomètres, une réserve d'eau potable de 80 litres, un réservoir à essence de 64 litres et possèdent un important matériel notamment pour la cuisine. Elles sont pourvues d'un moteur diesel qui brûle moins de dix litres au cent kilomètres.

L'approvisionnement en nourriture, eau et carburant est assuré par des camions; mais il est indispensable de prévoir une survie pour trois jours. Leur but est de suivre de nuit les deux concurrents qui leur sont impartis durant toute la manifestation sur une distance de 40 kilomètres et de jour de leur marquer le chemin. Elles ont ensuite à parcourir 200 kilomètres en un temps qui soit le plus court possible afin de leur permettre d'avoir au moins cinq heures de sommeil consécutives.

Des problèmes, il est évident qu'ils en rencontreront certainement. Ils pourraient se manifester au niveau d'une crevaison (deux roues de secours par véhicule), du rapport entre les coureurs absorbés dans leur activité et le chauffeur qui est dans l'obligation de faire avancer sa voiture afin de ne pas les perdre de vue, de la rationalisation des affaires (nécessité d'avoir de l'ordre), de l'orientation, d'attendre l'autre voiture relais, etc.

De nuit, un girophare marquera leur présence, ceci pour éviter des collisions; car l'autre Paris-Dakar, dont le départ est fixé le 1er janvier 1987, les dépassera. Les routes empruntées seront généralement praticables, car les pistes utilisées sont celles fréquentées par les indigènes d'une part et la saison est tout à fait propice à ce genre de compétition d'autre part. Climatiquement parlant, ce sont les changements de température qui gêneront le plus; puisque dans le désert notamment, il y aura des différences

de 5 à 30 degrés entre la nuit et le jour. Il n'y aura cependant pratiquement pas de moustiques.

L'équipe - composée de douze coureurs et sept véhicules (dont un de presse) - aura à traverser quatre pays: la France, l'Algérie, Le Mali et le Sénégal. Il y a quatre autres formations: trois françaises et une de l'ONU. Dans le désert, il faudra également se méfier du soleil et en conséquence se protéger les yeux et la peau; en outre, afin d'éviter la déshydratation, il sera obligatoire de boire beaucoup. En cas de défaillance d'un des sportifs, les conducteurs sont autorisés à prendre le témoin.

La motivation des trois chauffeurs à participer à une telle expédition réside surtout dans le goût de l'aventure, la découverte de l'Afrique. Pour deux d'entre-eux, c'est la première expérience qu'ils font dans ce domaine. Exercant diverses professions dans le civil, tous y vont pour le plaisir et pour se faire connaître; d'autant plus qu'ils se sont acquittés personnellement de la finance d'inscription.

Louis Rochat nous a confié qu'il prévoyait de créer l'année prochaine une équipe neuchâteloise. Il faudra voir s'il persiste... Relevons enfin que quatre commerces et entreprises de la région ont apporté leur soutien. Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous ces aventuriers une pleine réussite et de leur donner leur place à Alger.

PAF



Les chauffeurs neuchâtelois et leurs véhicules juste avant le grand départ: la formidable aventure! (Photo Impar-Favre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel Baisse des impôts pour les alliances

110 francs de déduction à chaque contribuable, plus 5% aux couples mariés: tel sera le cadeau de Nouvel-An proposé le 12 janvier prochain aux conseillers généraux de la ville de Neuchâtel. Promotion industrielle, échange immobilier, aménagement du cimetière de Beaugard, crédit pour l'équipement hospitalier, protection de la population en cas d'accident nucléaire, une motion, deux interpellations et un postulat (ces derniers déjà présentés) constituent un plat du jour bien garni pour la première séance de l'année.

Auparavant, les personnes seules pouvaient déduire, dans leur déclaration d'impôt 1700 francs, et les couples mariés 1700 pour le mari et 2000 francs pour l'épouse. Ces déductions sont supprimées. Avant que la commune ne puisse introduire son nouveau tarif d'impôt, des mesures transitoires sont nécessaires. Le Conseil communal proposera lundi 12 janvier, lors de la prochaine séance du Conseil général - à 20 h 15 - une déduction forfaitaire de 110 francs par contribuable. Pour les couples mariés, cette déduction sera doublée et complétée par une réduction de 5%, n'excédant pas 900 francs.

Le coût total des réductions - compte tenu des suppressions de déductions (sociales pour personnes mariées, pour personne seule), de l'augmentation des déductions pour enfants et des moins-values sur impôts des personnes morales - est estimé à 1.200.000 francs, alors que le budget avait prévu 500.000 francs seulement de «pertes».

Le Conseil communal propose l'échange de deux bâtiments de quatre logements de trois pièces très modestes. Chemin des Liserons 3 et 5, contre l'immeuble sis aux numéros 19 et 21 du chemin des Brandards, qui comprend 12 appartements de 2 et 3 pièces avec balcon, modestes mais confortables, à loyer bas. Quatre appartements pourront être proposés en priorité aux locataires de

Piéton renversé

Un automobiliste de Marin, M. R. M., circulait sur des Saars samedi à 19 h 20 lorsqu'à la hauteur de l'immeuble No 2, pour une cause que l'enquête établira, il n'a pu éviter de renverser Mme Simone Magnin, née en 1906, domiciliée en ville, qui traversait sur un passage pour piétons. La malheureuse a été transportée par ambulance dans un hôpital de la ville.

A la Cité universitaire de Neuchâtel La Fête des retraités d'Ebauches S.A.

Dernièrement, les retraités d'Ebauches S.A. qui forment une association étaient réunis à la Cité universitaire de Neuchâtel afin de fêter Noël. Au nombre de 360, ils étaient une centaine de plus que l'an dernier à pareille époque et passèrent de beaux moments.

Après les souhaits de bienvenue du président M. Max Haller, il donna également le programme des futures activités de 1987 soit: un après-midi à ski en février, une visite des usines ETA à Granges, ainsi qu'une course d'un jour en chemin de fer à Schaffhouse et Stein am Rhein.

M. François Habersaat parla au nom de la direction du groupe ETA, disant qu'il fallait avoir confiance en l'avenir pour l'horlogerie même si le rythme des ventes a un peu baissé en fin d'année, l'évolution du dollar y étant pour quelque chose.

Jusqu'à fin octobre, l'augmentation des ventes quantitatives est de 6% mais

l'immeuble des Liserons que le nouveau propriétaire souhaite transformer pour y installer ses employés. Pour réaliser cette transaction, la ville devrait investir 600.000 francs, à prélever des «bénéfices sur transactions immobilières».

Société spécialisée dans les techniques de carbonisation et de décomposition de substances organiques par pyrolyse, Bio-Alternative SA bénéficie depuis mars 1985 d'un droit de superficie de 50 ans sur l'article 1386 du cadastre de La Coude. Elle souhaite obtenir un nouveau droit de superficie, cessible, de 60 ans, sur les articles 1385 et 1386 dudit cadastre, afin de construire un bâtiment industriel et administratif de 21.500 m² - surface totale des bureaux: 3450 m², sur 4 étages. Le nouveau bâtiment, particulièrement bien situé, permettrait à Bio-Alternative de se développer, mais aussi d'accueillir d'autres sociétés industrielles.

Conforme au plan directeur du cimetière, approuvé par la Commission consultative du cimetière en juin 81 et décembre 86, l'aménagement des quartiers nécessite un crédit de 415.000 francs.

841.500 francs sont aussi demandés aux conseillers généraux pour divers équipements hospitaliers, plus ou moins sophistiqués. 40.500 francs pour les cuisines de l'Hôpital Pourtalès, 47.000 pour la suite du plan informatique, 316.800 pour les équipements médicaux des Cadolles et 291.700 pour ceux de Pourtalès.

Un important rapport d'information répond aux préoccupations de M. Christian Fiquet concernant la protection de la population en cas d'accident dans une centrale nucléaire. Nous y reviendrons.

Une motion socialiste sera discutée qui demande que les citoyens remplissant les conditions pour obtenir une aide - prestations complémentaires AVS, bourse d'études - en soient informés systématiquement.

Eviterait-on au lac de Neuchâtel la

pollution du Rhin? Les libéraux s'inquiètent des moyens de prévention et d'information en cas de pollution.

Autre interpellation, socialiste cette fois, concernant les projets immobiliers de la butte du Tertre et du quartier du Coq-d'Inde, des Chaudronniers et de la rue Fleury. Elle demande au Conseil communal si le décret de 1963 ne fait pas obstacle aux démolitions envisagées et si le Conseil communal est prêt à tout mettre en œuvre pour que des logements à loyers abordables subsistent au centre ville.

Enfin, un postulat socialiste souhaite que les vieux toits gardent leur cachet, par la suppression des antennes de télévision inutiles et la reconstruction des cheminées à l'ancienne. A. O.

Fondation pour le Ski-Club Vue-des-Alpes

Place aux jeunes compétiteurs

La semaine dernière, le Ski-Club Vue-des-Alpes a été officiellement créé à l'occasion d'une assemblée générale constitutive qui a permis de fixer les buts de cette nouvelle association sportive, première société affiliée à l'Association de développement de La Vue-des-Alpes (ADVA). Diverses manifestations et compétitions ont également été programmées pour la saison à venir.

Le domaine et l'hôtel de La Vue-des-Alpes étant devenus propriété de M. Dupraz, homme dynamique décidé à développer au cours de ces prochaines années cette zone privilégiée et de l'ouvrir au tourisme hivernal et estival, en y créant, entre autres, une infrastructure capable d'accueillir et d'héberger visiteurs et touristes, ces perspectives ont

Trafic ferroviaire perturbé en France Neuchâtel privé de l'«Hispania»

La grève des cheminots français s'est poursuivie hier, et a provoqué d'importantes perturbations dans le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France.

La SNCF a annoncé que trois TGV sur les cinq figurant à l'horaire, devraient relier Genève à Paris aujourd'hui, alors que deux sur quatre devraient circuler entre la capitale française et Lausanne.

La gare de Lausanne, sur la base des informations disponibles hier après-midi, indiquait que des TGV à doubles rames quitteraient Genève pour Paris lundi à 12 h 57, 16 h 50 et 19 h 29. Trois TGV devraient arriver lundi de Paris dans la cité de Calvin: à 11 h 08, 14 h 05, 18 h 16.

La SNCF a aussi annoncé aux CFF que deux paires de TGV partiront

aujourd'hui de Lausanne pour Paris, à 7 h 38 et 17 h 43. Deux arriveront en principe de la capitale française, à 16 h 10 et 21 h 55. Les horaires ne sont toutefois pas garantis et des retards sont possibles, précise la gare de Lausanne.

PAR NEUCHÂTEL

Quant au train de nuit «Hispania» Bâle - Neuchâtel - Lausanne - Genève - Port-Bou, il ne devrait pas rouler ce soir, ni à l'aller ni au retour.

La situation évoluant très vite, les CFF ne peuvent que recommander aux voyageurs désireux de se rendre en France de se renseigner au préalable aux guichets SNCF pour les gares de Genève et Bâle, à ceux des CFF pour les autres gares, celles de Lausanne, Neuchâtel et Berne notamment. (ap)

Aménagement du territoire Retour à Cernier

Le nouveau plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, en consultation ces dernières semaines dans les six districts du canton, n'a pas attiré la curiosité du grand public semble-t-il, raison pour laquelle les autorités de Cernier ont décidé de «rapatrier» cette intéressante exposition en ces murs.

Ainsi, du 15 au 21 janvier prochain, le plan directeur sera à nouveau présenté publiquement à la salle d'exposition du Centre scolaire de La Fontenelle. La commission d'urbanisme du chef-lieu du Val-de-Ruz s'étant même assurée la présence de M. Rumley, aménagiste cantonal, le jeudi 15 janvier, à 20 heures, afin de mieux expliquer la conception de ce plan, ses tenants et aboutissants aussi. Une initiative heureuse qu'il fallait souligner. (ms)

COLOMBIER

Les logements en question

Une motion socialiste a été acceptée par le Conseil général de Colombier, réuni également pour discuter du budget 1987. Elle demande au Conseil communal d'étudier les mesures à prendre pour améliorer le marché du logement, qui s'est détérioré au détriment des habitants aux revenus modestes.

Suite à la revue des postes importants du budget, les conseillers ont constaté qu'un certain nombre de corrections devront être apportées pour réduire le déficit réel, présumé à 167.740 francs. Notamment la hausse du tarif des eaux, et la gratuité accordée aux casernes et à l'arsenal. Le budget 1987 a été voté à l'unanimité. (C. Ry)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Fernandes Daniel, fils de José Manuel, Neuchâtel, et de Berta Cristina, née Da Cruz. - Rinaldini Julien, fils de Luigi Francesco Maurizio Roberto Ranieri Alfredo, Filetelle (Italie), et de Jocelyne, née Rupp. - Montefusco Silvio, fils de Livio, Neuchâtel, et de Lucia Anna, née De Liquori. - Caccia Julien Noël, fils de Sergio Mario, Neuchâtel, et de Marie-Claude, née Berger.

Décès

BÔLE

Mme Ida Gutmann, 1891.

COFFRANE

M. Maxime Juillerat, 1911.

FENIN

M. Thierry Desaulles, 1960.

LE LANDERON

Importants dégâts

Mlle M. N. K., de la localité, circulait samedi à 3 h 15 en direction de Neuchâtel. A la sortie d'un virage à droite, près de l'Entreprise Schmalz, sa voiture a traversé la chaussée pour aller heurter un tas de planches sur le terrain de l'entreprise. Importants dégâts.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Longo Mai simplement un autre avis

La mission des journalistes est-elle d'envisager tous les aspects d'une situation? Sûrement. Bien des événements troubles en ont été éclaircis. Pour Longo Mai, trop longue histoire, comme vous le dites, pour que de toute façon ne gagne que celui qui a le privilège de posséder, vieille rengaine.

Douze ans de travail pour se faire mettre à la porte comme des malpropres. Pourquoi a-t-on si peur des marginaux?

Dans cette malheureuse histoire, il y a une partie de la population qui est satis-

faite d'avoir des autorités qui ont su opter pour un règlement humain de la situation.

Au printemps une nouvelle maison sera prête pour accueillir les habitants de Joli Mas, alors pourquoi se cramponner bêtement à la légalité alors que la logique ne demandait qu'un petit sursis à ce Monsieur de Berne.

Souhaitons bonne chance à ceux qui ont eu la ténacité de se défendre.

Janine Tièche
Les Bulles 33
La Chaux-de-Fonds

teurs, doit être celui des jeunes. Une équipe de ski de fond est en constitution également, elle pourra s'entraîner dans de très bonnes conditions, grâce à la piste éclairée notamment, sur des pistes sélectives des hauts du Val-de-Ruz.

AU COMITÉ

Le ski-club s'est bien entendu donné un comité, il sera composé de MM. Maurice Villemin, président; Jean-Pierre Vaucher, secrétaire; Pierre Cuhe, trésorier; Jean-Claude Chautemps, chef technique nordique; Olivier Courvoisier, chef technique alpin et Antoine Mayer, chef technique adjoint. Ce comité veut réunir autour des jeunes membres de la société, tous les mordus du ski qui pourront apporter conseils, enthousiasme et expérience.

Diverses manifestations sont d'ores et déjà fixées au calendrier de la saison. A savoir, le «Ski d'Or», épreuve de fond qui aura lieu le 18 janvier, une descente populaire et des épreuves de géant et spécial dont les dates doivent encore être définies.

Avec la neige qui tombe ces jours, gageons qu'il ne sera pas trop difficile d'organiser des concours cette année. M. S.

Conseil général à La Côte-aux-Fées L'abri sous toutes ses coutures

Durant sa dernière séance, le législatif de La Côte-aux-Fées, présidé par Willy Leuba, a examiné le projet d'abri de protection civile sous toutes ses coutures. Il a aussi adopté le budget 1987.

Selon les exigences officielles, l'abri de protection doit compter 408 places; il est dévisé à 1.330.000 francs. La commune, une fois déduites les subventions, règlera le solde de la facture, soit 275.000 francs.

Il était question de profiter de cette construction pour y ajouter des salles annexes pouvant servir de réfectoire, ainsi que des installations sanitaires permettant de recevoir décemment la troupe ou tout autre groupement. Sans parler d'un chemin d'accès avec parc à voitures.

Concert de Noël

Organisé par le chœur mixte «La Chanson du Haut-Vallons», sous la présidence de Mme Micheline Piaget, le «Concert de Noël» a remporté un vif succès. Le public emplissait le temple pour écouter une grande variété d'interprètes célébrant Noël.

Quelle joie de voir et d'entendre les enfants si spontanés, si naturels. L'orgue fut à l'honneur et nos musiciens du village firent retentir des airs de Noël, quelquefois avec variations, ou agrémentés des cloches de l'instrument.

Deux groupes de jeunes exprimèrent leur foi avec plusieurs chants inédits. Des lectures bibliques courtes agrémentaient ces différentes productions.

Le chœur mixte fit impression dans son bel uniforme. Son ramage valut son plumage: les prestations, données avec brio et finesse, furent des plus appréciées.

Dirctrice de cet ensemble, Marie-Madeleine Steiner, âme de la soirée, se singularisa par sa sensible et énergique direction qui subjugue ses chanteurs. Chœur mixte avec enfants, enfants seuls, ou encore accompagnés par la fanfare: tout cela est de son inspiration.

Le public, charmé, manifesta sa joie par de chaleureux applaudissements.

Accompagné de la fanfare, le «Voici Noël» chanté avec ferveur par l'assemblée clôtura cette belle manifestation villageoise. (dm)

En fin de compte, et après de nombreuses discussions, le législatif s'en est tenu au simple abri, votant en plus un crédit de 125.000 francs pour l'améliorer en installant l'eau, l'électricité, des douches et l'épuration.

BAISSE SENSIBLE

Pour le budget 1987, au chapitre des impôts, une baisse sensible des personnes morales (entreprises) a été prévue. Il en résulte que les différents postes ont été examinés de près. Malgré tout, la situation peut être qualifiée de bonne. En effet, les diverses infrastructures sont pratiquement terminées.

La commission financière, par la voix de Gabriel Piaget, tout en recommandant l'acceptation de ce budget, estime pourtant qu'une certaine prudence est de rigueur pour l'avenir.

Le budget qui prévoit un déficit de 75.712 francs pour des dépenses atteignant 1.244.112 francs, a été adopté à l'unanimité par le législatif.

En fin de séance, le président du Conseil général a adressé les traditionnels vœux, remerciant en particulier les conseillers communaux et l'administrateur pour leur dévouement. Quant au président de commune Philippe Piaget, il a exprimé sa reconnaissance et sa confiance en l'avenir.

La traditionnelle collation a prolongé cette importante séance du Conseil général. (dm)

Noël des personnes âgées

Cette sympathique manifestation a eu lieu à la grande salle sous la direction de Mlle Lucie Grandjean. Le programme était varié: histoires racontées par le pasteur Burgat et Mme G. Grandjean, moment émouvant quand une jeune maman chante sa joie d'être mère en s'accompagnant à la guitare; vieilles photos sur écran - évocation d'une jeunesse lointaine. Et tout à coup, par le film, on se retrouvait à l'Expo 1965, admirablement filmé par le cinéaste local, Hans Maegeli.

La collation qui suivit permit encore aux participants d'évoquer «les souvenirs du temps passé qui ne s'effacent jamais». (dm)

LE LOCLE

Financement par la banque aulina. Confortable et discret. Financement par la banque aulina. Confortable et discret. Financement par la banque aulina. Confortable et discret.



Garage-Carosserie Willy Burkhalter

Jaluse 2 - ☎ 039/31 82 80 - Le Locle

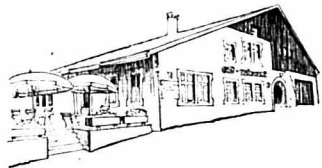
Présentation



SUBARU 1987 Les 4x4 de l'avenir

Exposition les 29, 30 et 31 décembre 1986 de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures

Financement par la banque aulina. Confortable et discret. Financement par la banque aulina. Confortable et discret. Financement par la banque aulina. Confortable et discret.



Restaurant des Recrettes

Famille Max Amez-Droz,
2416 Les Brenets,
☎ 039/32 11 80

MENU DU 1er JANVIER 1987

- PETITS FEUILLETÉS
- TERRINE MAISON
- SALADE COMPOSÉE
- JAMBON À L'OS CHAUD
- BOLETS À LA CRÈME
- RÔSTIS MAISON
- TOMATES À L'ANETH
- CASSATA MARASQUIN
- FRIANDISES

complet Fr. 32.-
sans premier Fr. 26.-

Max et Béatrice vous remercient pour la confiance témoignée tout au long de cette année et vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 1987. En raison de l'ouverture ce jeudi de Nouvel-An, le restaurant sera fermé vendredi 2 janvier.

MENU DES 3 ET 4 JANVIER

Afin de reposer votre porte-monnaie tant sollicité pendant cette période de fête le menu suivant vous est proposé

- CONSOMMÉ AU PORTO
- SALADE MÊLÉE
- BRAISÉ DE PORC AUX CHAMPIGNONS
- POMMES ALLUMETTES
- TOMATES PROVENÇALE
- CORNETS À LA CRÈME

Alors skieurs de fond à vos lattes « piste rattraquée » jusque devant le restaurant

Afin de préparer le traditionnel buffet de la Saint-Sylvestre, le restaurant sera fermé le 31 décembre toute la journée. Merci.

Entreprise **NELLO MOZZON**

Le Locle
☎ 039/31 86 84

souhaite à sa clientèle une bonne et heureuse année

VILLE DU LOCLE

Fermeture des bureaux de l'administration communale et des Services Industriels

A Nouvel An: du mercredi 31 décembre 1986, à 11 heures au lundi 5 janvier 1987, à 7 heures 30

Le Conseil communal

Adaptez votre vitesse!



SKS



Union technique suisse UTS Section du Locle

souhaite à tous ses membres et amis une bonne et heureuse année. Le comité



Médailles de chevreuil aux morilles

Fr. 26.-

Croûte aux morilles

Fr. 12.50

LES BOULEAUX
Les Petits-Ponts
039/37 12 16



PRÊTS
Rapides et discrets jusqu'à
Fr. 30 000.-
021/35 13 70

DETTES
Solution à vos problèmes
021/35 97 10
Créditphone S.A.
1022 Chavannes

Pour notre nouvelle filiale de Saint-Imier/Tramelan, nous cherchons un(e) **dessinateur(trice) en génie civil et béton armé** avec quelques années d'expérience. Connaissances de la langue allemande souhaitables. Entrée en fonction: avril 1987. Prendre contact par téléphone ou envoyer les offres manuscrites à:
INGENIEURBÜRO ULRICH CHRISTEN,
KIRCHACKERSTRASSE 16 CH-3250 LYSS TEL. 032 84 57 57

DEMANDES D'EMPLOIS

CONFISEUR-PÂTISSIER

avec plus de 20 ans d'expérience, cherche place stable. Urgent. Ouvert à toutes propositions.
☎ 039/28 10 21.

CUISINIER DIPLÔMÉ

10 années d'expérience sachant travailler seul, cherche emploi. Entrée immédiate
☎ 066/66 46 07

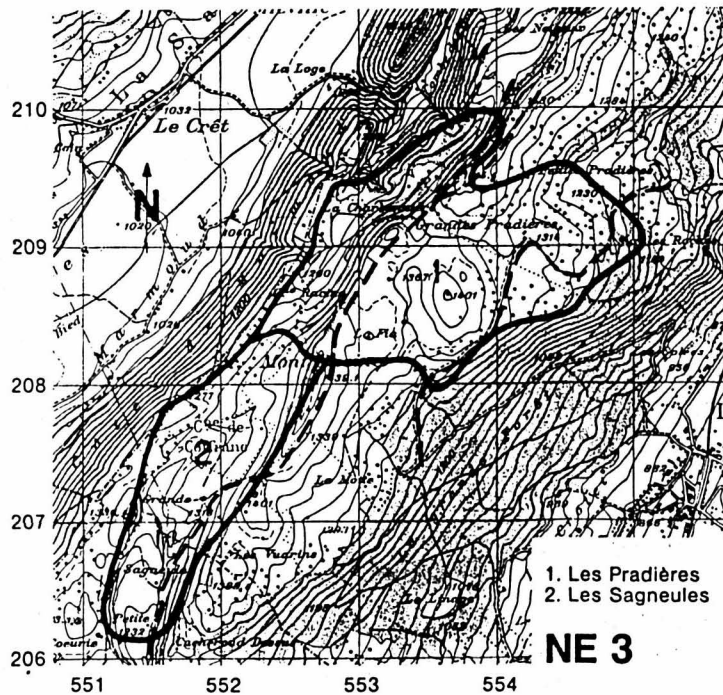
AVIS DE TIR MONT RACINE

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jours	Heures	Place de tir / zone des positions
JANVIER 1987		
08.01.87	1000-1630	zones 1+2*
09.01.87	1000-2200	zones 1+2
13.01.87	0900-2100	zone 1*
14.01.87	0900-2100	zones 1+2
15.01.87	0900-1700	zones 1+2
16.01.87	0900-2200	zones 1+2
17.01.87	0800-1200	zone 2
19.01.87	0900-1900	zone 2*
20.01.87	0900-2400	zone 1**
21.01.87	0700-2400	zone 1**
22.01.87	0700-2400	zone 1**+2*
23.01.87	0700-1700	zone 1**
	0900-2200	zone 2*
26.01.87	0900-2100	zones 1+2*
27.01.87	0700-1200	zones 1+2*

Troupes:
* = bat car 2
** = ESO inf 2

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 241.251



NE 3

Le libre passage par les itinéraires ---- est assuré; de brèves interruptions sont possibles. Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



No jamais toucher



Marquer



111 Annoncer



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
VOUS aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

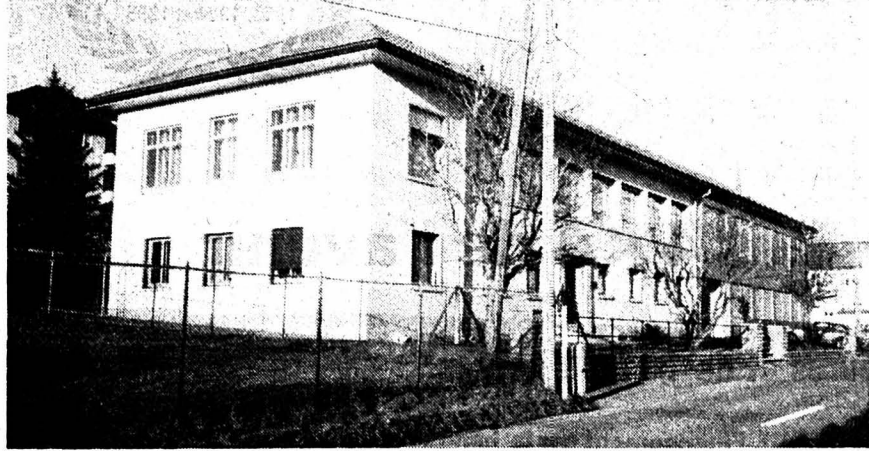
rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Les Breuleux: une entreprise grandit



Installé aux Breuleux depuis le 1er juillet 1982, après s'être rendu acquéreur d'une fabrique d'horlogerie qui avait fermé ses portes, Mica S.A., fabrique de boîtes de montres vient de prendre possession de ses nouveaux locaux, suite à un agrandissement. L'ancien bâtiment était pourtant loin d'être vétuste puisqu'il avait été construit dans les années 50 et c'est uniquement par manque de place que M. Michel Paratte, directeur de la firme dut se résoudre à cette expansion.

Dès son arrivée aux Breuleux, M. Paratte a tout de suite senti un courant

de sympathie, tant de la part des autorités que de la population et des autres industriels installés sur la place. Il travaille parfois en étroite collaboration avec une entreprise déjà solidement installée afin de résoudre certains problèmes techniques.

Une visite des locaux, construits sur deux étages, permet de se rendre compte que ceux-ci sont fonctionnels, laissant abondamment pénétrer la lumière.

Si, au rez-de-chaussée, on a installé des machines d'un poids respectable, le premier étage est plus particulièrement réservé à des machines plus petites et par conséquent plus légères. L'achat de machines à commande numérique ainsi que d'un centre d'usinage à palletisation a nécessité un investissement important de l'ordre de 800.000 francs.

Les délais de livraison extrêmement courts qui sont de règle dans le monde horloger actuel exigent en effet un parc machines ultra modernes, il en va de l'existence même de l'entreprise. C'est ainsi qu'une commande confirmée le 1er décembre devait être livrée le 13 du même mois. Autant dire que l'organisation du travail doit être parfaite pour répondre aux exigences de la clientèle.

Comme tous les industriels, M. Paratte ne peut porter un jugement sur l'avenir. Si, à court terme, le carnet de commandes est relativement bien garni, les perspectives pour le futur sont du domaine de l'inconnu. Le directeur de l'entreprise est conscient qu'il faudra se battre sur tous les plans afin de faire face aux nombreuses difficultés inhérentes au monde actuel des affaires.

Si Mica S.A. avait débuté avec un effectif d'employés plutôt restreint, la maison occupe aujourd'hui une quarantaine d'ouvriers dont un bon nombre habitent la localité. Plusieurs de ceux-ci, qui travaillaient au dehors ont retrouvé le privilège d'être occupé dans leur village.

Sérieusement dirigée, avec une main-d'œuvre hautement qualifiée, tout en laissant la porte ouverte à des travaux plus répétitifs, Mica S.A. a acquis droit de cité aux Breuleux. (Texte et photo ac)

Les Bois

Assemblée d'automne du Ski-Club

Dernièrement s'est déroulée au Restaurant de Biaufond, l'assemblée d'automne du Ski-Club sous la présidence de M. Pierre Donzé. Après les souhaits de bienvenue de ce dernier aux membres présents, M. Jean-Pierre Guenod, secrétaire, donna connaissance du procès-verbal de l'assemblée de printemps et fut accepté par acclamations.

Le président donna ensuite connaissance à l'assemblée de deux lettres d'admissions, l'une de Fernand Erard et l'autre de Patrick Kolbe. Si Fernand Erard est connu au village, Patrick Kolbe est footballeur et gardien de la première équipe du FC Le Locle; il aime le ski de fond qu'il a pratiqué dans son jeune âge. Ce Bâlois d'origine se dit attiré par l'esprit des villages jurassiens. Le président leur souhaita une cordiale bienvenue au sein du club.

BUDGET 1987

Le budget chiffré fut présenté par le dynamique caissier de la société, M. Michel Chappatte, qui prédit un très léger déficit pour l'année 1987. Quant aux cotisations, elles restent inchangées.

CONCOURS 1987

17 janvier. - Trophée des Franches-Montagnes: cette course sera également ouverte aux non membres FSS. La soirée qui suivra cette journée de courses sera animée par Jack Frey qui fera danser jeunes et moins jeunes «à la carte» disque sur demande. - 15 février: 2e Marathon du Jura; 42, 21 et 5 km seront au

Ensemble de cuivres des Franches-Montagnes Beau succès à Saignelégier

La musique de cuivres connaît un peu partout un certain engouement qui favorise la création d'ensembles d'instruments de cuivre, même dans le Jura. En effet, après l'Ajoie et le Val Terbi, les Franches-Montagnes ont aussi leur ensemble de cuivres. Il groupe une vingtaine de jeunes musiciens sous l'excellente baguette de Christophe Jeanbourquin, également directeur de la Fanfare de Saignelégier.

Le samedi 20 décembre, le nouvel ensemble donnait une première à l'église des Bois avec la précieuse participation de l'organiste Georges Cattin et du trompettiste Jean-Michel Nobs, tous deux diplômés de l'Ecole jurassienne de musique. Ce concert de choix, un vrai régal musical pour les mélomanes a été commenté dans «L'Impartial» du 22 décembre.

Une deuxième audition a eu lieu le samedi 20 décembre à l'église de Saignelégier. A cause du mauvais temps sans doute, l'auditoire - quelques deux cent-cinquante personnes - était un peu moins nombreux qu'à l'église des Bois, alors que l'immense église de Saignelégier aurait mérité être mieux remplie pour en améliorer l'acoustique. En effet, la grande distance, séparant l'orgue du chœur de l'église devait poser quelques problèmes aux exécutants.

Ouvert magistralement avec «Fanfare» un arrangement du directeur le concert se termina en beauté avec «Trafalgar». A relever le succès particulier du solo, «Le Carnaval de Venise» interprété avec une remarquable virtuosité par J.-M. Nobs. Enchanté, l'auditoire désirait le «bis» de ce morceau de choix. Mais, n'était-ce pas trop demander au trompettiste?...

Le succès triomphal remporté par le nouvel ensemble de cuivres des Franches-Montagnes est un bel encouragement pour ces jeunes musiciens et pour M. Jeanbourquin, admirable, pour son enthousiasme et ses talents de directeur et d'instrumentiste. (ax)

Ramoneur à la retraite

Atteint par la limite d'âge, M. Achille Baume, maître ramoneur de l'arrondissement 9 (Franches-Montagnes est) cessera son activité à la fin de l'année, pour jouir d'une retraite bien méritée, après plus de trente ans de service à Saignelégier, soit depuis 1946 et maître ramoneur dix ans plus tard, soit dès le 1er janvier 1956. Dès le 1er janvier prochain, M. Maurice Cuenin, maître ramoneur aux Breuleux, assumera la responsabilité du contrôle et du nettoyage des installations de chauffage du district des Franches-Montagnes. (ax)

NAISSANCE

Pascale et Germain
JOBIN-PAUPE
sont heureux d'annoncer
la naissance de

PAUL-HENRI

le 28 décembre 1986

Clinique des Forges

2336 Les Bois



Super Centre Ville

Serre 37-43

☎ 039/23 89 01

Pour votre table de fête, notre Service Traiteur est à même de vous fournir:

- Saumon fumé frais Bornholm
- Bisque de homard «Maison»
- Darnes de saumon pochées «Moderne» au safran
- Gratin de coquilles Saint-Jacques au marc de Champagne
- Ragoût de fruits de mer en Navarin
- Brochettes de crevettes géantes, etc.

Grand choix de terrines de France:

- Ballotine de faisán
- Pintade aux morilles
- Mousse de canard au porto
- Pâté de lapin en croûte en à la moutarde, etc.

SUR COMMANDE (48 heures à l'avance):

- Filet mignon de porcelet en croûte (3-4 personnes)
- Tournedos de bœuf en croûte (3-4 personnes)

NOS DÉLICIEUX PLATS TRAITEUR COOP:

- Campagnard
- Charcuterie fine
- Roastbeef
- Rôtis divers
- Jambon
- Poulet
- Viande séchée
- Plats «Gourmet» et du «Chef», etc.

Nos prix sont calculés au plus juste et nous pouvons vous garantir une qualité et une présentation irréprochables !

Votre traiteur COOP



Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires

Chef de section (Informatique)

Direction de la section «Programmation système». Planification, introduction et maintenance d'un ensemble de logiciels adaptés aux besoins des systèmes centralisés et décentralisés. Soutien à la production TED par la mise à disposition de logiciels adaptés et la prise de mesures d'organisation. Excellentes connaissances ainsi que plusieurs années de pratique couronnée de succès dans une position dirigeante en informatique. Si possible études universitaires achevées, de préférence d'informatique ou d'ingénieur, év. de formation analogue. Personne persuasive possédant des capacités d'organisateur ainsi que de l'expérience en qualité de chef. Des connaissances de l'architecture IBM constituent un avantage décisif.

Direction générale CFF, division de l'informatique, service du personnel, Bollwerk 10, 3030 Berne, tél. 60 37 91

Collaborateur à la division juridique

Mener à bien des affaires juridiques délicates dans tous les domaines du département. Instruire des recours et des cas d'expropriation. Négocier avec les parties et représenter le département devant le Tribunal fédéral. Etudes universitaires complètes de juriste, brevet d'avocat souhaité. Personne expédivite ayant un talent de négociateur et une certaine force de persuasion. La préférence sera donnée à un jeune candidat ayant travaillé dans une administration. Langues: le français avec de bonnes connaissances dans les autres langues officielles, notamment en italien.

Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, secrétaire général, service du personnel, 3003 Berne

Ingénieur électricien

Collaborateur du service de la traction et des installations électriques. Appréciation des questions techniques afférentes à la sécurité du matériel roulant et des installations électriques des chemins de fer, tram et trolleybus. Approbation des projets et réception technique de véhicules et installations, contrôle du matériel roulant et des installations électriques, notamment en Suisse romande. Le titulaire s'occupera de certains problèmes inhérents à tout le secteur des transports publics. Etudes universitaires complètes d'ingénieur électricien, avec plusieurs années d'expérience dans le domaine du matériel roulant ou des installations électriques acquise dans une entreprise de transport.

Office fédéral des transports, service du personnel, 3003 Berne

Informaticien

Selon votre intérêt, existent diverses possibilités d'emplois exigeants et intéressants dans les domaines du développement d'applications TED (réalisation et introduction de systèmes d'informations commerciaux, administratifs, techniques ou scientifiques) et de la technique TED (programmation système, planification de configurations et installation Management). Des informaticiens, ayant achevé leurs études universitaires ou possédant plusieurs années de pratique couronnée de succès, aimant les contacts humains, capables de travailler de manière indépendante et ayant le sens de l'initiative, trouveront chez nous une palette de tâches variées, pas forcément spécifiques aux chemins de fer. Nous vous offrons l'espace et les moyens de développement nécessaires à votre épanouissement et tenons à votre disposition des moyens matériels et logiciels modernes (IBM 3090, TSO, IMS, et bientôt CICS et DB2). Direction générale des CFF, division informatique, service du personnel, 3030 Berne

Professions artisanales

Monteur

Secteur des lignes de contact 25, à Genève, pour des travaux d'entretien et de montage de la caténaire et des lignes de transport. Certificat de capacité de monteur-électricien, mécanicien-électricien ou serrurier. Logement de service. Service de piquet. Division des travaux CFF, service du personnel, case postale 345, 1001 Lausanne, tél. 021/42 24 43

Employé d'exploitation

Collaborateur pour le service et la fourniture des véhicules au dépôt du parc des automobiles de l'armée (PAA). Lavage, graissage et vidange des véhicules du PAA et des instructeurs. Echange des pneus. Autres travaux de maintenance. Personne robuste, titulaire du permis de conduire cat. B et si possible C. Intendance de la place d'armes et de l'arsenal fédéral, 1145 Bière, tél. 021/77 05 04

Professions administratives

Chef de service

des achats de la Direction de la Coopération au développement et aide humanitaire. Supervision du service et formation des apprentis. Traitement des dossiers spéciaux et des transports. Le futur collaborateur devra introduire l'informatique dans le service, selon un projet existant et assurer la coordination avec les instances concernées. Formation commerciale complète avec, si possible, une spécialisation en import-export ou auprès d'un transitaire. Vif intérêt pour l'informatique et capacité de travailler indépendamment. Langues: le français, l'allemand, très bonnes connaissances d'anglais (parlé et écrit). Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, 3003 Berne

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel 3003 Berne

Secrétaire, év. traducteur

Traducteur traitant principalement de l'allemand en langues française et italienne, des textes administratifs et de la correspondance. Traduction de prescriptions techniques, rapports, règlements, formulaires, contrats etc. Révision de traductions. Maturité ou diplôme équivalent. Langues: le français ou l'italien avec très bonnes connaissances de l'autre langue à traduire et de l'allemand. Office fédéral des aéroports militaires, section du personnel, 8600 Dubendorf

Fonctionnaire spécialiste

Jeune collaborateur d'une unité administrative en voie de création. Participer à l'élaboration d'études relatives à l'engagement futur de l'armée. Traiter des problèmes variés dans le domaine des armes, de l'organisation et des constructions en rapport notamment avec l'environnement et les transports. Le candidat aura la possibilité de créer des systèmes d'information et de planification à long terme assistés par ordinateur. Diplôme d'un technicum ou d'une école normale, ou formation équivalente, de préférence acquise dans un domaine technique. Connaissance du TED, mais pas indispensable. Personnalité ayant de l'initiative et un sens marqué pour le travail en équipe. Habile rédacteur. Officier. Intérêt pour l'avancement militaire. Langues: l'allemand; bonnes connaissances du français; connaissances de l'anglais souhaitées. Etat-major du groupement de l'état-major général, service du personnel, 3003 Berne

Chef du service administratif

Suppléant de l'intendant de la place d'armes de Moudon. Direction du service administratif. Responsable du service de caisse, de la comptabilité, des affaires du personnel, de la formation des apprenti(es) de commerce, de l'exploitation du magasin et de la station de carburants. Bon organisateur avec faculté de diriger du personnel. Talent de rédaction. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand. Officier de préférence. Intendance de la place d'armes, 1510 Moudon, tél. 021/95 01 11

Assistante-statisticienne

Collaboratrice au sein du bureau de statistiques du Délégué aux réfugiés. Aider à la préparation, à la réalisation et au traitement d'enquêtes dans le domaine des réfugiés. Enregistrer les demandes d'asile, apprécier de qui relève la compétence, déterminer l'urgence et attribuer les cas selon ces critères. Enregistrer sur un système informatique toutes les mutations suivant la marche des affaires en cours de procédure d'asile. Collaborer à la production et à la distribution de statistiques. Pouvoir travailler de manière précise et indépendante. Connaissance de la statistique souhaitée. Diplôme d'école de commerce, certificat de fin d'apprentissage commercial ou formation équivalente. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français. Le délégué aux affaires des réfugiés, service du personnel, 3003 Berne

Collaboratrice commerciale

de la Section du cadastre de la production. Dactylographe de la correspondance, des rapports et de décisions, sous dictée ou sur la base d'un projet, dans les langues française et allemande. Certificat de fin d'apprentissage «secrétariat» ou diplôme d'une école de commerce (2 ans). Bonne dactylographe, travaillant proprement et avec précision; esprit de collaboration; expérience dans le traitement électronique des textes. Langues: le français avec de bonnes connaissances de l'allemand (év. bilingue). Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne

Professions diverses

Ouvrier de fabrication

Employé d'exploitation à la poudrière d'Aubonne. Collaborer à la fabrication de poudre noire et de charbon de bois. Entretien des machines et installations. Emmagasinage des matières premières. Habileté manuelle. Age: entre 20 et 30 ans. Gout du travail au sein d'une petite équipe. Aptitude à travailler de manière indépendante et précise. Nationalité suisse. Intendance du matériel de guerre, Poudrière fédérale d'Aubonne, 1170 Aubonne, tél. 021/76 50 49

Dessinateur en bâtiments

pour la section des bâtiments de la division des travaux CFF à Lausanne. Dessinateur en bâtiments possédant un certificat de fin d'apprentissage et au bénéfice de quelques années d'expérience. Le titulaire sera chargé de concevoir et de diriger des travaux de construction et d'entretien de divers bâtiments CFF (gares, bâtiments d'habitation, dépôts, sous-stations). Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand. Division des travaux CFF, service du personnel, case postale 345, 1001 Lausanne

Assistant-météorologiste

Observateur et assistant pour la navigation aérienne du centre météorologique régional et de l'aéroport de Cointrin. Exécuter, chiffrer, transmettre et interpréter des observations météorologiques. Délivrer les informations du temps. Rassembler, établir, analyser et interpréter la documentation météorologique. Surveiller et entretenir les instruments et appareils. Travail de 24 heures par équipes. Certificat de fin d'apprentissage, de préférence technique. Langues: le français, connaissance de la langue allemande. Examen après formation interne. Institut suisse de météorologie, chef du centre météorologique régional et de l'aéroport, 1215 Genève-Cointrin

VAC

RENE JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

TV - Hi-Fi - VIDEO

Pack TV et Vidéo



Standard 2051

51 cm



Nordmende 5038

70cm

STEREO

TV et Vidéo

1580.-

Tensai 1400

TV et Vidéo

2380.-

10 jours à l'essai sans engagement

VAC: des prix choc
VAC: un service après-vente

Occasions impeccables

VW Golf

GT-5, 1985 rouge, 18 000 km
GL-5, 1985 gris mét., 18 800 km
CL-5, 1984 blanche, 24 000 km
SC-5, 1981 noire, 43 000 km
GL-5, 1980 argent, 61 000 km

VW Jetta

GL, 1985 90 CV, blanche, 18 000 km
GT, 1985 quartz mét., 24 000 km
GL, 1983 vert, 20 000 km
GLS, 1981 argent, 43 000 km

VW Passat

Variante Synchron GT, 1985 blanche, 30 000 km
GL, 1983 115 CV, bleu mét., 39 000 km
GLS, 1981 blanche, 58 900 km

AUDI 80

CC, 1986 90 CV, gris mét., 13 000 km
CC, 25 000 km
GL, 1984 115 CV, vert mét., 40 500 km

DIVERS

Alfa Romeo Spider, 1985 rouge, Fr. 13 900.-
BMW 318i, 1983 beige mét., 51 000 km
Mercedes 190 E, 1984 toit coul., exécution spéciale, argent, 33 000 km
Lancia Beta 2000, 1981 bleu mét., 33 000 km
Subaru 4 WD turbo, 1985 1800, gris/bleu, 32 000 km

Garantie 100%
Exchange Credit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00 h
et 13.30 à 19.00 h
Samedi: 8.00 à 17.00 h

AMAG
Bienne

Nouvelle route de Berne
032 251313

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13 2300
La Chaux-de-Fonds
039/23 88 55

*oiseaux et poissons exotiques
articles pour chiens et chats*

horlogerie ancienne

Nous demandons à acheter.

montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (livres d'A. Chapuis).

Christophe Grimm, Neuchâtel,
038/31 76 79

FUST

Ing. dipl. Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver • congélateurs-armoires
- réfrigérateurs • séchoirs à linge • cuisinières • lave-vaisselle
- congélateurs-bahuts • aspirateurs • machines à repasser • fours à micro-ondes • machines à coudre; petits appareils comme machines à café, etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, BRAUN, PHILIPS, etc.

aux prix FUST les plus bas !!

Avec garantie, livraison gratuite, grand rabais à l'emporter

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65

Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25

Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48

Verdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Toutes les succursales sont ouvertes entre Noël et Nouvel An

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Nouvel-An

Délais pour la remise des annonces

Edition du mercredi 31 déc. 1986:	lundi 29 déc., à 9 h
Edition du samedi 3 janv. 1987:	lundi 29 déc., à 15 h
Edition du lundi 5 janvier 1987	mardi 30 déc., à 9 h
Edition du mardi 6 janv. 1987	mardi 30 déc., à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent



MODEMARKT
SWISS DYNAMIC SYSTEM

Visitez-nous à:

Peseux / NE

Rue des Chansons 39
tél. 038 / 31 31 75

Tous les pulls pour enfants seul. fr. **20.-**

Toutes les chemises d'homme seul. fr. **25.-**

Toutes les jupes en laine avec ceinture seul. fr. **25.-**

Tous les pulls en «Lambswool» .. seul. fr. **25.-**

Grand choix de pantalons pour dame seul. fr. **25.-**

Grand choix de pantalons pour homme seul. fr. **35.-**

«Nous vendons **AMD JENS** — la marque suisse la plus forte!»



Nuit de Saint-Sylvestre

De 22 heures à l'aube.
DANSE avec Top-Spin.

A 23 heures, show musical avec nos danseuses, suivi par notre programme.

Surprises!

Ambiance tropicale, Salsa, Samba, avec jupes et colliers hawaïens, masques, cotillons

Entrée: 15.-

Réservation: ☎ 039 / 23 44 69

Tourtes bavaroises (pêches, poires, framboises, chocolat)
Mignardises

Vendredi 2 janvier, ouvert le matin
Livraison à domicile



Boulangier Pâtissier Confiseur
Tea-room

Parc 29 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039 / 23 35 50

Georges Estarlich
Orfèvre

Restauration et réparation de

toutes pièces

en divers métaux: plateaux, cafetières, laitiers, théières ainsi que couverts de table

Argentage, polissage et décabossage
Numa-Droz 139
☎ 039 / 23 09 94
2300 La Chaux-de-Fonds



En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

OUVERT

AUJOURD'HUI LUNDI de 13 h 30 à 18 h 30

DEMAIN MARDI de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30

MERCREDI 31 DÉCEMBRE de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures

Sur 6 étages:

présentation des tout derniers modèles

200 mobiliers modernes, classiques, rustiques et style.

Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur.

Profitez de visiter nos grandes expositions!



Nouveauté: SALON cuir véritable, 3 + 2 + 1, comme photo
seulement 3980.-
livré

800 salons en stock

Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions

Sur demande, facilités de paiement



Livraison et installation gratuites
Service après-vente

30 VITRINES spécialement aménagées

RESTAURANT

LE PROVENÇAL

Place de la Gare, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039 / 23 19 22

Menu dégustation de la Saint-Sylvestre
dès 19 heures 30

Le Cygne à la mousse de Saumon Fumé

Le Consommé de Bouillabaisse Royale

La Salade de Homard aux dés de Noix de Coco

Le Chausson de Saint-Pierre à la Julienne de Poireaux

Le Granité au Champagne Rosé

Le Filet de Loup Braisé Jean Bart

L'Aiguillette de Bœuf sauce Foie Gras

La Doucette au Zeste d'Oranges

Le Brie de Meaux entier

La Feuille de Chêne aux Fraises

Le Soufflé Glacé Marie Galante

Fr. 98.-

Mme et M. J.-M. Humbert et le personnel du Provençal présentent à leur fidèle clientèle leurs vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année.

meubles MEYVER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

☎ 038 / 25 75 05

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Moutier: nouvelle année à majorité antiséparatiste «C'est le début de la pagaille...»

Moutier entamera l'année 1987 avec des autorités à majorité antiséparatiste, malgré la nette victoire autonomiste lors des élections du 30 novembre dernier. Le gouvernement bernois a en effet confirmé l'effet suspensif décrété par le préfet Fritz Hauri à la suite des recours déposés par trois antiséparatistes. Les anciennes autorités resteront donc en place jusqu'à nouvel avis. Prise le 17 décembre dernier cette décision n'est parvenue que samedi à Moutier a déclaré hier à l'ATS le chancelier de la commune, Jean-Marie Fleury.

Le 30 novembre dernier, les autonomistes avaient obtenu une victoire absolue (mairie, 5 des 8 sièges à l'exécutif et 23 des 41 sièges au législatif). Trois antiséparatistes avaient cependant déposé deux plaintes, l'une accusant 7 électeurs de «mercenariat», l'autre dirigée contre les élections elles-mêmes. A la suite de ces plaintes, le préfet Fritz Hauri avait décrété l'effet suspensif, qui retarde l'entrée en fonction des nouvelles autorités tant que l'enquête n'est pas terminée.

RÉVOCATION DU PRÉFET

Dans sa réponse, la commune avait notamment demandé la levée de l'effet suspensif et la révocation du préfet dont l'impartialité était mise en doute à cause de son implication personnelle lors de la campagne électorale dans les rangs antiséparatistes. En outre, la demande de levée de l'effet suspensif avait été réitérée par courrier spécial au Conseil exécutif: «La réponse ne m'est pas encore parvenue...», a ironisé Jean-Marie Fleury.

«Je m'attendais à la décision du Conseil exécutif qui est logique», a déclaré Jean-Marie Fleury: Moutier ne peut commencer l'année sans autorités consti-

tuées. Et il était impossible que tout soit réglé au premier janvier à cause de toutes les voies de recours possibles. Le gouvernement a donc décidé de prolonger le mandat des autorités actuelles «comme la loi l'y autorise», a précisé le chancelier.

«LA PAGAILLE...»

«C'est le début de la pagaille», a encore déclaré Jean-Marie Fleury. Car politiquement, la situation est totalement bloquée: l'ancien Conseil municipal ne pourra se prononcer que sur les affaires ne pouvant être reportées. «Les armoires risquent de se remplir de dossiers», a ajouté le chancelier. Les membres de l'ancien Conseil municipal vont être convoqués le 7 janvier prochain pour analyser la situation.

Pour le nouveau maire séparatiste Jean-Rémy Chalverat, élu démocratiquement, la situation est «dangereuse et l'on peut craindre des débordements de rue». Selon lui, il est inadmissible qu'une poignée de mécontents puissent contester le résultat des urnes et obtenir un effet suspensif en déposant des plaintes dénuées de tout fondement. Il entend

utiliser toutes les voies possibles «jusqu'à la Confédération» dont il attend qu'elle cesse de «laisser pourrir les choses».

Pour sa part, l'ancien maire Rémy Berdat a refusé de prendre position «tant que la nouvelle ne m'aura pas été notifiée personnellement», a-t-il déclaré. Actuellement malade, il compte reprendre ses fonctions au greffe du tribunal au début de janvier prochain. (ats)

Echelle fiscale indexée au coût de la vie Non à la compensation automatique de la valeur de l'argent

Le député biennois Jean-Pierre Berthoud (radical) a déposé une motion dans laquelle il demande que le Conseil exécutif bernois introduise dans la loi fiscale, lors de la prochaine révision, une échelle fiscale indexée au coût de la vie.

Le Conseil exécutif rejette sa motion, estimant qu'une compensation automatique de la valeur de l'argent dans le cadre du tarif des impôts, ce à quoi vise la motion, ne correspond pas aux efforts fédéraux d'harmonisation. De l'avis du Conseil exécutif, la réglementation de la loi se trouve être une solution adéquate du problème de la progression à froid. «Comparée à la proposition du motionnaire, elle présente en plus l'avantage d'inclure les déductions dans les mesures de compensation», écrit-il. Et d'ajouter que l'actuelle réglementation laisse au Grand Conseil une certaine marge d'action politico-financière. (cd)

Le Noël des Petites Familles des Reussilles Une fête en deux surprises



Le Père Noël remettant l'enveloppe à M. Treichler en présence de toute la famille.

Que de joie sur le visage des enfants des Petites familles des Reussilles et bien sûr de M. et Mme Treichler «papi et mami», lorsque le Père Noël, chargé d'un sac plein de cacahuètes, oranges et chocolat remettait encore une enveloppe bien garnie.

Le Père Noël apportait tout simplement le produit récolté lors de la rencontre de hockey sur glace qui opposait Schäublin à Kummer, deux formations d'amateurs, et dont le résultat inespéré apporta un peu de soleil à ces enfants des Petites familles des Reussilles.

Un Noël exceptionnel pour tout ce petit monde, lorsque le Père Noël remit la somme de 1600 francs. Et puis cette belle famille se préparait encore à une deuxième surprise puisque pour la première fois, elle avait l'occasion d'aller déguster un excellent repas au restaurant de la Clef. Ce geste a été rendu possible grâce à la bienveillance de Sylvie et Michel Sollberger des Reussilles qui, à leur façon, ont aussi voulu apporter quelque chose aux Petites familles des Reussilles.

Inutile de dire que M. et Mme Treichler se sont montrés très reconnaissants envers une si grande bonté. Les enfants, quant à eux, interprétaient quelques chants au Père Noël et aux accompagnants qui ont compris combien pouvait être immense la chaleur d'un foyer tel que celui des Petites familles des Reussilles. Pour ceux qui voudraient s'en rendre compte rappelons que la porte de ce foyer est ouverte à chacun.

(Texte et photo vu)

Noël provençal à Renan



La Provence était à l'église pour le Noël du village. C'est mardi soir 23 décembre, à l'église de Renan que s'est déroulée cette belle fête, où plus

SAINT-IMIER

Pas de fumée sans...

Hier, vers 14 h 50, l'installation de chauffage du bâtiment, rue de la Malathe 4, dégageait une importante fumée. L'équipe des premiers-secours alertée à 14 h 58 se rendit immédiatement sur les lieux avec les véhicules nécessaires. Après une reconnaissance dans le bâtiment par un groupe équipé d'appareils de protection respiratoire, l'installation de chauffage incriminée fut mise hors service. Aucun dégât au bâtiment. (car)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos de l'Ecole supérieure de commerce

Nous élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier, ne pouvons pas, ne voulons pas tolérer que par mesquinerie, certaines personnes répandent sur cet établissement, des propos bêtes et méchants.

Nous qui avons gagné, ou qui gagnons notre diplôme à la sueur de notre front, refusons que le fruit de notre travail soit entaché de cette réputation injustifiée qu'on cherche à nous attribuer... Réputation qui finirait par compromettre sérieusement notre avenir professionnel...

C'est pourquoi, par la présente, nous certifions que les bruits qui courent sur notre école ne sont que le fruit de l'imagination de quelques individus mal intentionnés qui savent comme nous tous que: «Le mensonge et la crédulité s'accouplent et engendrent l'opinion».

La classe de B1

Katia Perret et onze autres signatures d'élèves

de cent personnes faisaient découvrir au nombreux public, la «Pastorale des santons de Provence».

Enfants de Renan et de Sonvilier: jeunes acteurs très à l'aise; groupe important pour l'orchestre sous la baguette de M. R. Krüttli, et nombreux chanteurs dirigés par M. P. Y. Zenger, comme le chœur mixte composé des chanteurs des deux villages.

L'accent y était, ce qui ajoutait au réel de cette belle présentation qui se déroulait dans des décors parfaitement adaptés. Pris par le jeu, pasteur et curé ont fait part de leur message de Noël avec un brin d'accent provençal.

Pour les deux villages, les enfants des écoles du dimanche et culte de jeunesse, avec monitrices et moniteurs, ont réalisé un travail de longue haleine, qu'ils ont également présenté le lendemain soir à Sonvilier, pour le plaisir de très nombreuses personnes. (Texte et photo hh)

Pour un passage pour piétons à Saint-Imier «Demandez aux CFF»

En septembre dernier, la députée de Cortébert Simone Strahm, psa, déposait une motion dans laquelle elle demandait la construction d'un passage pour piétons sous le pont Sébastopol à Saint-Imier. Le Conseil exécutif bernois vient de lui répondre. Il s'accorde avec la motionnaire pour penser que des mesures de sécurité pour les piétons s'imposent. «Il ne faut toutefois pas négliger le fait que la situation financière du canton de Berne est actuellement difficile et que les fonds dont dispose l'Etat pour la construction des routes sont en diminution», constate-t-il cependant. A son avis, étant donné que la plus grande partie du projet se trouve sur un terrain appartenant aux CFF, il faut négocier avec ces derniers en vue de garantir la circulation des piétons par une servitude de passage. Le Conseil exécutif propose que l'intervention soit acceptée comme postulat. (cd)

Téléski Tramelan S.A. Société en mutation

A la suite de la démission de M. Laurent Boillat, pour raison de santé, les différentes charges au sein du Conseil d'administration du Téléski Tramelan S.A., ont été réparties de la manière suivante:

Président, M. Léo Vuilleumier, qui assume également la responsabilité des pistes; vice-président et responsable des parcs et du restaurant, M. Jean Béguelin; les administrateurs suivants sont également responsables de différents secteurs, soit: M. Marcel Fahrny, caisse et secrétariat; Laurent Boillat, sanitaire;



M. Léo Vuilleumier, nouveau président.

Georges Donzé, installations; Pierre Zürcher, exploitation; administrateur, Siegfried Aesbacher.

Ces décisions ont été prises lors de la dernière séance du conseil, le 16 décembre. (comm, photo vu)

cela va se passer

Ski pour les aînés

Le Centre Pro Senectute de Tavannes organise comme chaque année, en collaboration avec des accompagnants formés, des sorties en ski de promenade pour les aînés. Ces sorties s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux avancés. Ceux qui voudraient se joindre aux adeptes de cette discipline peuvent appeler Pro Senectute à Tavannes, tél. (032) 91.21.20. Le Centre met aussi sur pied un après-midi de formation, le mercredi 14 janvier à Bellelay.

P.-M. Delessert à «Espace Noir»

Le photographe d'origine lausannoise Pierre-Michel Delessert, connu sur le plan international comme photographe publicitaire et de mode, présente jusqu'au 18 janvier une exposition de photos à base de polaroid, fruit de son travail de recherches personnelles parallèles, à «Espace Noir». La galerie est ouverte tous les jours sauf le lundi. (cd)

Affichage de la grille horaire

Le premier projet de la grille horaire 1987-89 des entreprises PTT et des entreprises de transport concessionnaires sera affiché dans les préfectures bernoises du 5 au 16 janvier 1987. Les usagers des entreprises de transport public et autres personnes intéressées auront ainsi la possibilité de déposer des propositions de modification. Celles-ci devront être motivées par écrit et déposées d'ici le 16 janvier 1987 dans les préfectures. (oid)

Routes nationales N5 et N16 De nouvelles variantes en discussion

Le député radical de Bévillard Marcel Wahli a déposé en août une interpellation concernant le contournement de Bienne. Il s'étonnait dans cette intervention que les plans de contournement n'aient pas été déposés publiquement au printemps dernier comme la direction cantonale des Travaux publics en avait manifesté l'intention. Il demandait donc que le Grand Conseil soit informé de la

situation et des intentions du Conseil exécutif.

Ce dernier vient de lui répondre: «Se fondant sur les variantes générales telles qu'elles se présentaient fin 1985, la direction cantonale des Travaux publics avait l'intention de déposer publiquement le projet général au cours de l'année 1986, d'entente avec les communes directement concernées. Entretemps, de nouvelles variantes ont été mises en discussion, par exemple: celle du conseiller national R. Kohler qui prévoyait un tunnel sous le lac». Le Conseil exécutif explique que ces propositions nécessitent de vastes recherches quant aux possibilités de réalisation technique, à l'efficacité sur l'ensemble du trafic, à la décongestion de la circulation en ville de Bienne, aux répercussions sur l'environnement.

Toutes ces études de projets sont traitées en étroite collaboration avec les représentants des communes concernées, y compris la ville de Bienne. Le dépôt public du projet général est donc prévu pour 1987, le cas échéant comme première étape pour la jonction des N 5/N 16 avec la T 6 Bienne - Berne. (cd)

Près de La Ferrière Violente collision frontale

Un accident de la circulation s'est produit hier, vers 19 h 30, sur le tronçon rectiligne Les Bois - La Ferrière. Une voiture en panne, visiblement signalée, se trouvait en bordure de la chaussée quand arriva, par l'arrière, un automobiliste qui fut surpris et se déplaça sur la gauche de la chaussée, à l'instant même où venait une automobile en sens inverse.

Une violente collision s'ensuivit, n'occasionnant heureusement que des dégâts.

Brasserie la Petite Poste
Avenue Léopold-Robert 30 a La Chaux-de-Fonds

Menu de Saint-Sylvestre

- Demi-avocat aux crevettes
- Consommé Monte-Carlo
- Rognons de veau dijonnaise
- Médailles de bœuf
Sauce aux morilles
Brocolis au beurre
Pommes dauphines
- Salade de saison
- Plateau de fromages du Jura
- Soufflé glacé aux framboises
Petits fours
- Au petit matin, soupe à l'oignon
- Ambiance, musique, cotillons

Tout compris, Fr. 75.-

Veillez réserver vos tables, s.v.p.
☎ 039/23 15 27

M. et Mme Gilles Brandt et leur personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Chez Debotte ça m'botte
Relais du Chaval Blanc
Boinod
☎ (039) 23 48 44

Menu de Sylvestre
Apéritif de Sylvestre
...
Les délices de viande séchée
...
Feuilleté d'escargots à la Bordelaise
...
ou
Scampis à la Provençale
...
Trou neuchâtelois
...
Perdreau à l'Alsacienne
Salade Rachel
...
Grenadin de veau Dijonnaise
Pommes Cendrillon
...
Plateau de fromages
...
Ananas frais
Complet: Fr. 70.-
Sans feuilleté d'escargots, sans scampis, sans perdreau,
Menu: Fr. 52.-

AMBIANCE avec THIERRY et son orgue
Il est prudent de réserver
Bonne et Heureuse Année

Ouvert le 1er janvier 1987

Fraises à neige:

AEBI
JOHN-DEERE
YAMAHA

Occasions de toutes marques

Vente et service après-vente:
Ballmer SA, agence agricole
Marais 22, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 35

RESTAURANT DU REYMOND
☎ 039/23 42 33

Menu de Saint-Sylvestre
FONDUE CHINOISE avec buffet dessert Fr. 25.-
FONDUE BOURGUIGNONNE avec buffet dessert Fr. 29.-
Veillez réserver svp.

Mlle Sonia Vetterli et M. Charles-André Schüpbach remercient leur fidèle clientèle et amis et leur présentent leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Giger La Chaux-de-Fonds

Vendredi 9 janvier départ 16 h 15 Le Locle Place du Marché
16 h 30 Place de la Gare La Chaux-de-Fonds

SUPER CROSS INTERNATIONAL INDOOR
Spectacle et déplacement Fr. 75.- ou Fr. 55.- remise de Fr. 7.- sur ce prix offert par

MAGNIN MOTO-AUTO-ÉCOLE

Inscriptions: Voyages Giger Autocars ☎ 039/23 75 24

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Depuis 100 ans toujours actuel

Tissage de toiles de **Langenthal SA**

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

Chemises Express
Léopold-Robert 70 (en face de la gare)

Service rapide et soigné

- Chemises
- Blanchisserie
- Nettoyage à sec

P A

Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

Bulletins d'enneigement
Office du Tourisme de La Chaux-de-Fonds: ☎ 039/28 75 75.
Office jurassien du tourisme: ☎ 032/93 18 24.
Office du Tourisme du Jura bernois: ☎ 032/93 64 66.

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.

CINÉMAS
Corso: 14 h 30, Space camp; 20 h 45, Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme.
Eden: 15 h, 20 h 45, Le passage; 17 h 30, Trois hommes et un couffin.
Plaza: 14 h, 16 h 30, 21 h, Le nom de la rose; 18 h 45, Manon des sources.
Scala: 20 h 45, Basil détective privé.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17

Neuchâtel

Plateau libre: 21 h 15, New Point, jazz-rock.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Winkler, rue de l'Hôpital. Ensuite ☎ 25 10 17.

CINÉMAS
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le nom de la rose; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le passage; 15 h, 17 h 30, 20 h 45, E.T.
Arcades: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Les fugitifs.
Bio: 14 h 15, 16 h 30, 21 h, Manon ses sources; 18 h 30, La brûlure.
Palace: 14 h 30, 16 h 30, Basil détective privé; 18 h 30, 21 h, Howard... une nouvelle race de héros.
Rex: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme.
Studio: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Crocodile Dundee.

Val-de-Ruz

Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseignera, ☎ 53 21 33. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Nuit d'ivresse.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos, relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace, relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont: Cinéma, relâche.
Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** lu ☎ 51 13 01, ma-di ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bourquin, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME NELLY KOHLY-WIRTH

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Très touchés par l'hommage rendu à leur cher disparu,

MONSIEUR ROGER BOILLAT

MADAME JEANNETTE BOILLAT-STEIMER,
MONSIEUR ET MADAME HENRI BOILLAT-GLAUS

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons.

Très touchée par l'hommage rendu à

MONSIEUR MAURICE VUILLE

sa famille exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs.

LA SAGNE, décembre 1986.

L'IMPARTIAL

Imprimerie Courvoisier SA

31 DÉCEMBRE 1986

FERMETURE DE NOS BUREAUX

À 12 HEURES

Les avis mortuaires, urgents ou de naissance, sont à glisser dans la boîte aux lettres du journal, avec les indications appropriées sur l'enveloppe, s.v.pl.

RÉOUVERTURE: lundi 5 janvier 1987, à 7 h. 30

AVIS MORTUAIRES

Je quitte ceux que j'aime pour aller retrouver ceux que j'ai aimés.

Madame Madeleine Benguerel:

Madame et Monsieur Pierre Schwerin-Benguerel, leurs enfants Daniel et Gabriela, à Frödenberg (Allemagne);

Les descendants de Séraphin Gilardini;
Les descendants de feu Fritz Howald,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie-Madeleine HOWALD née GILARDINI

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui samedi, dans sa 90e année, après une longue maladie, supportée courageusement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 décembre 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire dans l'intimité de la famille, lundi 29 décembre, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Madeleine Benguerel, Reuse 6.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Quand le soir fut venu, Jésus dit à ses disciples: «Passons sur l'autre rive». Marc 4, v. 35.

Monsieur et Madame Edouard Flueckiger, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petite-fille, au Locle et à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-Philippe Simon-Flueckiger, à Lausanne;

Monsieur et Madame Werner Brun-Flueckiger, à Langendorf, leurs enfants et petits-enfants, à Ruettenen, Therwil et Flumenthal,

les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges FLUECKIGER

leur cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa, enlevé à leur tendre affection le 24 décembre 1986, dans sa 91e année.

L'incinération a eu lieu à Neuchâtel dans l'intimité.

Domicile de la famille: Edouard Flueckiger, Crêts 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENT

MONSIEUR PIERRE GUILLOD ET FAMILLE,

très touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

LA CHAUX-DE-FONDS

A piles que veux-tu: les jouets redémarrent

Ils ont toujours le même succès les employés de Ralston Energy Systems (ex Union Carbide) quand ils s'improvisent Pères Noël de la dernière heure et remplacent gratuitement les piles usées des cadeaux.

Hier, à la Maison du Peuple, le défilé d'enfants n'a pas cessé; plus de cinq mille piles ont été échangées, redonnant l'élan nécessaire à des centaines de jouets. La faveur s'est marquée cette année pour les voitures télécommandées et les réparateurs à l'œuvre ont eu fort à faire sur les boîtes de commande de ces engins.

«Cette prestation entre dans la politique suisse de la marque Ucar, nous ont dit les employés à l'œuvre»; ils étaient 11 à avoir sacrifié un peu de leur congé pour faire plaisir aux enfants. «Mais

nous sommes récompensés, ils sont si heureux». Ils seront d'ailleurs plus longtemps heureux car les piles offertes sont des derniers modèles de la marque, celles qui ont 30% de durée de vie supplémentaire. Tant pis pour les oreilles des parents! (ib)



Les messieurs Ucar, des Pères Noël appréciés. (Photo Impar-Gerber)

LES AMIS DE LA NATURE

Section La Chaux-de-Fonds

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Wilhelm JEANNERET

membre et ami dont ils garderont le meilleur souvenir.

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

LE LOCLE



Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

Madame et Monsieur Paul Scherwey-Chambettaz, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Alex Nicolier-Chambettaz, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Friedrich Beyeler;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Johann Chambettaz,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Caroline CHAMBETTAZ née BEYELER

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 92e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 28 décembre 1986.

R. I. P.

Une messe sera célébrée mardi 30 décembre, à 9 h 30 en l'Eglise paroissiale du Locle.

L'inhumation aura lieu à 10 h 30 au cimetière du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Concorde 11, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Dégâts et des couleurs...

● A 19 h 25, vendredi, une voiture conduite par M. J. S., de la ville, circulait rue du Grenier. Peu avant l'immeuble No 20, une collision se produisit avec l'automobile pilotée par M. D. A., de Gorgier. Dégâts.

● Vers 22 h 30, le même soir, M. D. M., domicilié en France, circulait à bord d'une automobile rue Numa-Droz quand, à l'intersection de la rue de l'Ouest, il entra en collision avec la voiture conduite par M. D. R., de la ville. Dégâts.

● Un automobiliste domicilié à Meinberg circulait samedi à 15 h 10 rue du Collège en direction du centre. A l'intersection de la Balance, il entra en collision avec la voiture conduite par M. C. S., de la ville. Dégâts.

● Quelques minutes plus tard, un conducteur domicilié en France, M. F. M., qui circulait rue du Collège est entré en collision avec l'avant d'une automobile en stationnement, après avoir zigzagué sur la route. Dégâts importants.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

Läng, Jean-Pierre, né en 1921, veuf de Simone Jacqueline, née Comtesse. - Calame née Robert, Marguerite, née en 1900, veuve de Jules Emile (dom. Le Locle). - Guillod née Martinoli, Charlotte Bertha, née en 1913, épouse de Pierre Henri Edouard. - Regazzoni, Fritz Emile, né en 1905, époux de Frieda, née Stöckle. - Rattaz, Ernest Henri, né en 1915, époux de Lucie Olive, née Donzallaz.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes (degrés-heures hebdomadaires: DH)

Relevé du 15 au 22 décembre

Rens.: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22 35 55

La Chaux-de-Fonds
+ 0,8 °C 3152 DH
(rens.: CRIEE, ☎ 039/21 11 15)

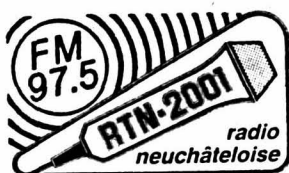
Le Locle
+ 0,2 °C 2998 DH
(rens.: Sl, ☎ 039/31 63 63)

Littoral neuchâtelois
+ 3,4 °C 2449 DH
(rens.: Sl, ☎ 038/21 11 11)

Val-de-Ruz
+ 1,4 °C 2783 DH

Val-de-Travers
+ 1,7 °C 2742 DH

Les programmes radio de lundi



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| 6.00 Bulletin | 12.00 Midi-infos |
| 6.04 Biscottes et café noir. | 12.15 Journal neuchâtelois RTN-2001 |
| 6.30 Les titres + Météo | 12.30 Infos SSR |
| 6.45 Journal neuchâtelois | 12.45 Grande parade des jeux |
| 7.00 Infos nat. internat. | 13.30 Déjeuner Show |
| 7.30 Bulletin RTN | 14.30 2000 et un après-midi |
| 8.00 Bulletin SSR | 17.00 Bulletin SSR |
| 8.30 Sélection TV | 17.02 Memento cinéma |
| 8.45 Naissances | 17.05 Hit-parade Top 50 |
| 8.50 Changement d'air | 17.00 Titres du journal |
| 9.00 Le panier de la ménagère | 18.02 Hit-parade Top 50 |
| 9.15 Archibald raconte... | 18.50 Pyjama vole! |
| 10.00 Matinal Tardif | 19.00 Journal neuchâtelois RTN-2001 |
| 10.15 Questions de la semaine | 19.12 Regional News & Events |
| 10.30 Invité du jour | 19.18 Magazine des sports |
| 10.50 Conseils consommateurs | 20.00 Magazine BD |
| 11.15 Jeux ou recettes | 20.30 Rinçon Español |
| 11.30 Déjeuner-show | 21.00 Intermezzo |
| | 23.30 Surprise nocturne. |



La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00). 9.05 On va vers l'étr. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.45 Lyrique à la une. 15.15 Figure de proue. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Polar première: A vos souhaits. 0.05 Couleur 3.



France musique

7.10 L'imprévu. 9.07 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert: Les sept dernières paroles du Christ, de Haydn. 13.30 Semaine internationale de guitare. 14.02 Thème et variations. 18.02 Avis aux amateurs. 19.12 Premières loges. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Renseignements sur Apollon: concert. 24.00 Les soirées de France musique.



Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 Post-scriptum d'H. Guillemin. 10.00 Points de repère. 11.00 Idées et rencontres. 12.05 Musimag. 12.55 Noël, c'est. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Toi, l'étranger... 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 Jazz. 20.05 L'oreille du monde. 21.35 Un compositeur d'aujourd'hui: A. Roy. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 L'info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro (minirécital). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Mister D.J. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Point à la ligne. 19.30 Blues. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.00 Ds Tüpfli näbem i. 16.00 Chants de l'Avent. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; Musik-korps Stockholm 7. 20.00 Concert de l'auditeur. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra, concert. 23.00 Jazz-time. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz panorama. 10.30 Animation, jeux et musique. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Hit-parade Horizon 9. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Hit-parade. 19.00 Ballade pour un prénom. 19.30 Mélomanes en culottes courtes.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial S. A., La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortleb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Catherine Rousby, Pierre-Alain Favre.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: PUBLICITAS

lundi

TELEVISION

Suisse romande

- 11.45 **Le Tell quel de 86**
Mort d'un Suisse.
- 12.00 **Le petit poisson**
- 12.20 **Benny Hill**
- 12.45 **Téléjournal**
- 12.50 **La cuisine des anges**
- 13.00 **Allô parrain, ici la Chaîne du bonheur**
- 13.05 **Arsène Lupin**
Herlock Sholmes lance un défi.
- 14.00 **Gala de patinage artistique**
- 15.20 **Joséphine Baker**
A la poursuite de l'arc-en-ciel.
La trajectoire d'une petite fille de Saint-Louis, Missouri, qui allait devenir à la fois une légende du music-hall et une des premières «femmes libres» de notre temps.
Chaîne alémanique:
- 15.25 **Davos Selection - VSZ Kosice**
- 16.15 **Penn & Teller**
- 16.50 **Les petits flocons**
- 17.55 **Kojak**
Qui gagne perd.
- 18.45 **Allô parrain, ici la Chaîne du bonheur**
- 18.50 **Dodu Dodo**
- 19.00 **Symphonie**
La situation financière de la maison Dussault-Pontin est dramatique. L'enquête policière piétine... Cela pousse Galli à envisager des contacts avec d'éventuels receleurs.
- 19.30 **Téléjournal**
- 20.05 **Spécial cinéma**
Le caviar rouge.
Film de Robert Hossein.
La fête à Robert.
Emission spéciale consacrée à Robert Hossein.
- 23.00 **Téléjournal**

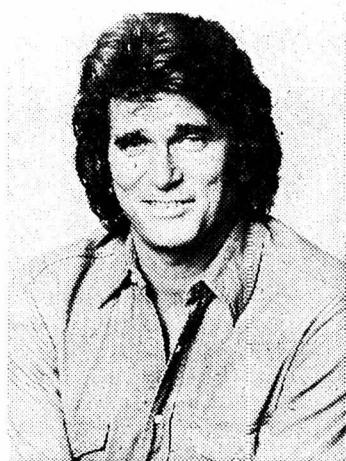


A 23 h 15
Contes et récits du Jura
Histoires racontées par Henri Bron (Courrendlin).
Photo: Henri Bron, de Courrendlin. (tsr)

23.30 Dernières nouvelles

France 1

- 10.30 **Antiope 1**
- 11.00 **Régie française des espaces**
- 11.15 **La une chez vous**
- 11.30 **Croque-vacances**
- 12.00 **Flash**
- 12.02 **Tournez... manège Midi trente**
- 13.00 **Journal**



A 13 h 50
La petite maison dans la prairie
La rentrée.
Laura fait la connaissance du séduisant Almanzo Wilder et de sa jeune sœur. Eprise d'Almanzo dès le premier regard, Laura met tout en œuvre pour lui prouver qu'elle est maintenant une jeune fille dont les sentiments doivent être pris au sérieux.
Photo: Michael Landon. (tf1)

- 14.40 **Croque-vacances**
- 16.25 **L'île mystérieuse**
Le drapeau noir - Le secret de l'île.
- 18.25 **Minijournal**
- 18.40 **La vie des Botes**
- 19.10 **Santa Barbara**
Laken décide Ted à mettre fin à leur fugue pour rejoindre leurs familles respectives.
- 19.40 **Cocoricocoboy**
- 20.00 **Journal**
- 20.30 **Tirage du loto**
- 20.35 **Le serment de Robin des Bois**
Film de Terence Fisher (1969). Avec Richard Greene, Peter Cushing, Sarah Branch, etc.
- 22.05 **Paroles d'enfants**
- 22.55 **Journal**
- 23.10 **Destinations futures**
Invité: Pierre Fluchaire, spécialiste du sommeil et du rêve.
- 23.25 **Vive le rire**

a2 France 2

- 6.45 **Télématin**
- 9.00 **Antiope vidéo**
- 10.10 **Les rendez-vous d'A2**
- 10.15 **Apostrophes**
Apostrophes en chansons.
- 11.30 **Itinéraires**
La Chine de Daniel Guichard.
- 11.55 **Météo**
- 12.00 **Midi informations**
- 12.04 **La force du destin**
Diane découvre qu'elle est enceinte. Pauline se fait de plus en plus pressante auprès de Bernard.
- 12.25 **Flash info**
- 12.30 **L'Académie des 9**
- 13.00 **Journal**
- 13.50 **Aujourd'hui la vie**
- 15.00 **Simon et Simon**
Entre les lignes.
- 15.50 **C'est encore mieux l'après-midi**
- 17.35 **Récré A2**
Mimi Craca - Bouquins copains - Lady Oscar - Quick et Flupke.
- 18.05 **Ma sorcière bien-aimée**
Tante Clara fait apparaître le journal du surlendemain. Elle apprend ainsi à Jean-Pierre qu'Alfred va se casser une jambe.
- 18.30 **C'est la vie**
- 18.40 **Des chiffres et des lettres**
- 18.55 **D'accord, pas d'accord**
- 19.00 **Des toques et des étoiles**
- 20.00 **Journal**
- 20.35 **La belle Otero**
Jurgens cherche de l'argent afin de monter le spectacle qu'il veut filmer.



A 22 h 15
Documentaire
Galabru ou le portrait d'un homme heureux.
Une centaine de films, une cinquantaine de créations au théâtre, Michel Galabru dit à André Halimi pourquoi il a cette boulimie de jouer, évoque ses rapports avec le public, son choix de certains films, dits faciles, et rappelle son bonheur d'avoir tourné avec Claude Zidi.
Photo: André Halimi et Michel Galabru. (a2)

23.15 Journal

France 3

- 12.00 **Tribune libre**
- 12.15 **La vie à plein temps**
- 13.00 **Zorro**
- 13.30 **Muppets Show**
- 14.00 **Boulogne-Dakar**
- 14.30 **Au qui l'an neuf**
La sirène des Frisards.
Pipard, marin-pêcheur, ramène un jour dans un filet une prise insolite qu'il cache aux yeux de tous.
- 15.00 **Les évasions célèbres**
Colonel Jenatsch.
- 16.00 **Quentin Durward**
- 17.00 **Agatha Christie**
Le démon de midi.
Tourmentée par les infidélités de son mari, Maria consulte Parker Pyne. Une visite qui lui réserve des surprises.
- 17.55 **Croqu'Soleil**
- 18.00 **Télévision régionale**
- 18.57 **Juste ciel**
- 19.00 **19-20**
- 19.55 **Les Entrechats**
- 20.00 **Tous en piste**
Au bénéfice de l'Unicef.
Avec Serge Lebovici, François Valéry, Elli Medeiros, Guy Béart et Chantal Goya.



A 20 h 30
Paroles et musique
Film d'Elie Chouraki (1984). Avec Catherine Deneuve, Richard Anconina, Christophe Lambert, Jacques Perrin, etc.
De nos jours, en France et en Angleterre. L'amitié entre deux chanteurs, épris de la même femme.
Durée: 105 minutes.
Photo: Catherine Deneuve et Christophe Lambert. (fr3)

- 22.15 **Journal**
- 22.40 **Télévision régionale**
- Demain à la TVR**
- 11.05 **Le Temps présent de 86**
- 12.05 **Le petit poisson**
- 12.20 **Benny Hill**
- 13.05 **Arsène Lupin**
- 14.00 **E viva la salsa**
- 14.55 **L'ogre de Barbarie**

Suisse alémanique

- 13.55 **Bulletin-Télétexte**
- 14.00 **Les reprises**
- 15.25 **Hockey sur glace**
- 18.00 **Mino**
- 19.00 **Actualités régionales**
- 19.30 **Téléjournal - Sport**
- 19.50 **Oft passiert est unverhofft**
- 20.35 **Click**
- 21.20 **Téléjournal**
- 21.35 **Zandys Braut**
- 23.10 **Hockey sur glace**
- 0.10 **Bulletin de nuit**

ARD Allemagne 1

- 13.20 **Revue musicale**
- 14.55 **Leute mit Verhältnissen**
- 15.45 **Téléjournal**
- 15.55 **L'esclave Isaura**
- 16.20 **Ich und meine Schwiegerväter**
- 17.45 **Téléjournal**
- 17.55 **Programmes régionaux**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.15 **Tchernobyl, Reykjavik, nouvelle patrie**
- 22.00 **Sketchup**
- 22.30 **Le fait du jour**
- 23.00 **Der Unverbesserliche**
- 0.35 **Téléjournal**
- 0.40 **Pensées pour la nuit**

Allemande 2

- 13.25 **Als Amerika nach Olympia kam**
- 14.15 **En forme**
- 14.30 **Tödliches Geheimnis**
Téléfilm d'Herbert Wise
- 16.00 **Informations**
- 16.05 **Der Rattenfänger von Hameln**
- 16.35 **Hongkong**
- 17.00 **Informations régionales**
- 17.55 **L'illustré-télé**
- 17.55 **Mino**
- 19.00 **Informations**
- 19.30 **Der Prinz**
- 21.15 **WISO**
- 21.45 **Journal du soir**
- 22.05 **Menschenskinder**
- 22.50 **Les stars tranquilles**
- 23.20 **It's countrytime**

Allemande 3

- 15.05 **Scotts letzte Fahrt**
- 16.50 **Schwoissfuass nimmt Abschied**
- 17.35 **Null ist Spitze**
- 18.05 **Ein Chirurg erinnert sich**
- 19.00 **Journal du soir**
- 19.30 **Unterhaltung '86**
- 20.15 **Der stille Weg**
- 21.00 **Actualités**
- 21.15 **Pronostics pour 1987**
- 21.45 **Von Dallas bis Denver**
- 22.45 **Ihr, ich und das Pianola**

Suisse italienne

- 13.00 **Cuore**
- 14.00 **Téléjournal**
- 14.05 **Téléallye**
- 14.35 **Les fabriques de rêves**
- 15.15 **Tom, Dick & Harriet**
- 15.45 **Rock en concert**
- 16.40 **Uragano sulla Florida**
- 17.45 **TSI jeunesse**
- 18.45 **Téléjournal**
- 19.00 **Le quotidien**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.30 **Cinque ragazze a Parigi**
Téléfilm de Serge Korber.
- 21.30 **Nautilus**
Un mythe: Yehudi Menuhin.
- 22.20 **Téléjournal**
- 22.30 **Jean-Christophe**
- 23.25 **Hockey sur glace**
- 0.10 **Téléjournal**

RAI Italie 1

- 9.35 **Le avventure di Sherlock Holmes**
- 10.30 **Azienda Italia**
- 10.50 **Informo a noi**
- 11.30 **Il dottor Simon Locke**
- 12.00 **TG1-Flash**
- 12.05 **Pronto... chi gioca?**
- 13.30 **Telegiornale**
- 13.55 **TG1-Tre minute di...**
- 14.00 **Pronto... chi gioca?**
- 14.15 **Heidi**
- 16.00 **Carosello napoletano**
- 17.00 **TG 1-Flash**
- 17.05 **Carosella napoletano**
- 18.00 **L'ottavo giorno**
- 18.30 **Parola mia**
- 19.40 **Almanacco del giorno dopo**
- 20.00 **Telegiornale**
- 20.30 **La stangata**
Film de George Roy Hill, avec Paul Newman.
- 22.35 **Telegiornale**
- 22.45 **Appuntamento al cinema**
- 22.50 **Speciale TG1**

SKY CHANNEL

- 7.30 **The DJ Kat Show**
- 8.30 **Sky trax**
- 12.10 **The Eurochart Top 50**
- 13.10 **Skyways**
Série dramatique.
- 14.00 **City lights**
- 15.00 **Sky trax**
- 16.00 **New Music**
- 17.00 **The DJ Kat show**
- 18.00 **I dream of Jeannie**
- 18.30 **Hazel**
- 19.00 **Hogan's heroes**
- 19.30 **Bring'em back alive**
- 20.25 **The intouchables**
- 21.20 **Chuck Connors**
- 21.50 **NHL ice hockey 1986/87**
- 21.50 **The Cream rarewell concert**
- 23.45 **Sky trax**

A PROPOS

Une salve d'or

C'est ainsi que Jean Lanzi a présenté Henri Salvador, son invité du jour à «7 sur 7» (TF1) d'hier. Un chanteur, qui a connu ses premiers espoirs de réussite à l'âge de 14 ans. Sous le signe du jazz. Un chanteur, complice de Boris Vian dont il partageait l'amitié, qui a rencontré la consécration dans les années 1950. Un chanteur tout à tour rose, populaire, tendre, comique ou poète, mais jamais indifférent face aux événements mondiaux. Mais qui reste toujours lucide, en être responsable. Henri Salvador, s'il comprend les revendications des travailleurs (ne se bat-il pas régulièrement pour obtenir de bonnes conditions de travail?) n'approuve toutefois pas les dates choisies pour exprimer leurs doléances. En effet, les Fêtes de fin d'année constituent pour beaucoup une bouffée d'air frais. D'autres travailleurs qui n'auront pas pu profiter pleinement de leurs vacances. «Je n'aimerais pas être à la place de celui qui a choisi une telle période.» Commentant un autre sujet, Henri Salvador avoue que les problèmes des jeunes ne le concernent plus directement, lui qui accuse 69 ans. «Il arrive fatalement un moment où les jeunes et les vieux ne parlent plus le même langage.» Mais, il admet dans un rire, ne pas comprendre très bien l'infrastructure estudiantine, lui qui n'a pratiqué que l'école buissonnière. Quant au testament de Coluche (les restaurants du cœur), il a la sympa-

thie du chanteur français. Mais il déplore que la répartition des dépenses de l'Etat ne se fasse plus équitablement. «En diminuant le budget de l'armée de quelques milliards, combien de personnes pourraient-elles manger à leur faim?» Henri Salvador se consacre presque exclusivement aux chanteurs français de demain. Et à la promotion de la chanson gauloise. La crise que traverse actuellement la variété de son pays l'interpelle énormément. Il comprend mal comment des jeunes, pourtant pétris de talent, se voient refuser l'entrée dans des maisons de disques ou un passage sur les ondes radiophoniques. Alors que d'autres, moins doués, telle Stéphanie de Monaco («qui ne connaît rien à ce métier») connaissent un succès immédiat. «Il faut dénoncer les combines et tuer le jri.» Mais Salvador ne reste pas longtemps pessimiste. Il applaudit des deux mains à la libération de Sakharov ou d'Aurel Cornéa, se réjouit du retour progressif de la démocratie en Union Soviétique ou en Chine. Même si l'action du Pape lui apparaît comme trop réservée. D'un autre côté, le fait que les gens meurent de faim ou passés par les armes le laisse pantois. «Avec 2000 ans de civilisations, on continue de se battre. Et c'est cela qui est catastrophique.» Catastrophique, aussi, le manque d'espoir constaté chez les jeunes Polonais.

Daniel Hanser

A VOIR

Le Caviar rouge

Cela pourrait n'être «qu'un» plateau de stars.

C'est beaucoup plus: un plateau de l'amitié.

Car autour de Robert Hossein, ce soir, Christian Defaye a réuni des hommes qui ont beaucoup partagé avec lui. Frédéric Dard, trente-trois ans de complicité, d'angoisse mutuellement apaisées, de triomphes, de bides parfois.

Jacques Veber, l'enfant prodige du Conservatoire de Paris, qui a refusé les lambris dorés de la Comédie-Française pour suivre Hossein à Reims.

Lino Ventura, ce colosse au cœur d'or, étonnamment pudique dans un métier où les stars ne résistent pas toujours à la tentation de l'exhibitionnisme. Ventura, qui accepta l'aventure des «Misérables» non pas comme un simple acteur, mais comme un partenaire à part entière.

Et puis une femme: Candice Patou. Celle qui partage la vie du loup Hossein et qui est aussi son interprète.

Ce soir donc, on parlera d'une carrière cinématographique comptant quelque soixante-dix titres. D'une vocation théâtrale qui a déjà produit des monuments tels que «Potemkine», «Notre-Dame de Paris», «Danton et Robespierre», «Un Homme nommé Jésus».

Le Caviar rouge, de Robert Hossein, c'est le dernier film, dont il partage l'affiche avec Candice Patou. Film clair-obscur, véritable huis clos, dans lequel Hossein exprime sa dramaturgie intime, sa nostalgie de Slave.

Alex et Nora: un couple d'espions séparé depuis plusieurs années à la suite d'une mission un peu particulière. C'est l'heure des retrouvailles, dans un vieil hôtel particulier de Genève. Mais des retrouvailles orchestrées par un chef des services secrets qui n'a que faire, en l'occurrence, des

sentiments qui peuvent se bousculer dans le cœur de ces deux-là.

Un de ses agents a été tué à la suite d'une trahison. Le coupable, c'est Alex; à moins que ce ne soit Nora. Ils ont la nuit pour tirer cela au clair. Une nuit pour se déchirer ou se détruire, ou pour se serrer les coudes, tenter de se sauver l'un l'autre. D'un côté la raison d'Etat, de l'autre la raison du cœur. Qui gagne?

(TSR, 20 h 05, sp)

Le Serment de Robin des Bois

Un film anglais (1960), réalisé par Terence Fisher, avec Peter Cushing, Richard Greene, Sarah Branch, Jack Cwillim.

Le prévôt du Comté de Nottingham a décidé d'anéantir le groupe de hors la loi que commande Robin des Bois. Il s'empare d'un des hommes de Robin, Martin, qu'il fait exécuter lâchement. Lady Marian, dont Robin a fait la connaissance, lui révèle ces faits.

Tandis que le Comte de Neward s'efforce d'enrôler parmi ses hommes, Robin, dont il a remarqué l'adresse comme tireur à l'arc, ce dernier fait sa

cour à Marian qui ne le repousse pas. L'archevêque Hubert Walter également chancelier du Roi, dénonce les injustices commises par le prévôt. Attaqué par les hommes de Newark, il se réfugie avec Lady Marian dans un couvent. Les hommes du Comte, après avoir tué le prévôt, forcent les portes. Au cours d'un combat dans la chapelle, Robin survient, sauve le chancelier et tue Newark. Avant de repartir, le chancelier accorde sa grâce à Robin et sa bénédiction pour son prochain mariage avec Lady Marian.

(TF1, 20 h 35 - sp)